

ONTARIO
CRÉATIF
PLAN D'ACTIVITÉS
2024-2025



18 DÉCEMBRE 2023

TABLE DES MATIÈRES

I. RÉSUMÉ.....	3
II. MANDAT	7
III. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT	11
IV. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.....	24
V. TOUR D'HORIZON DES ACTIVITÉS ET PROGRAMMES ACTUELS ET FUTURS DE L'ORGANISME	30
VI. RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS	39
VII. ATTÉNUATION DES RISQUES : STRATÉGIES DE DÉTECTION, D'ÉVALUATION ET D'ATTÉNUATION DES RISQUES	40
VIII. RESSOURCES HUMAINES ET DOTATION EN PERSONNEL.....	41
IX. MESURES DU RENDEMENT.....	44
X. BUDGET FINANCIER	61
XI. PLAN RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET À LA PRESTATION ÉLECTRONIQUE DES SERVICES.....	64
XII. EXPLOITATION DE PARTENARIATS : INITIATIVES MENÉES AVEC DES TIERS	67
XIII. PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2024-2025	70
XIV. PLAN DE COMMUNICATION	73
XV. RÉPONSE AUX ATTENTES ÉNONCÉES DANS LA LETTRE D'INSTRUCTIONS ADRESSÉE À L'ORGANISME	75
ANNEXE A : DÉTAIL DES ACTIVITÉS ET PROGRAMMES ACTUELS ET FUTURS DE L'ORGANISME.....	79
ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES	115

I. RÉSUMÉ

Dans son plan stratégique 2023-2027, *Dynamiser l'économie du secteur de la création de l'Ontario*, Ontario Créatif définit la voie qu'il compte suivre pour favoriser le développement commercial et les investissements dans les industries ontariennes du contenu sur écran, de l'édition et de la musique et susciter l'intérêt du monde entier à l'égard de ces secteurs de premier ordre.

En dépit des difficultés sans précédent qu'ils ont rencontrées ces dernières années, les secteurs ontariens du contenu sur écran, de l'édition et de la musique ont fait preuve de résilience et continuent d'être reconnus pour l'excellence de leur personnel, de leur production et de leur contenu. Nous sommes fiers du rôle que les programmes et services d'Ontario Créatif jouent dans leur réussite.

Les industries de la création de l'Ontario parviennent régulièrement à dépasser les attentes et produisent des contenus qui sont salués par la critique et appréciés au Canada et dans le monde entier :

- En 2022, l'activité de production cinématographique et télévisuelle en Ontario a enregistré un nouveau record (3,15 milliards de dollars), avec 419 projets intérieurs et étrangers tournés dans la province.
- Huit longs métrages ayant bénéficié de l'appui d'Ontario Créatif ont été projetés lors de l'édition 2023 du Festival international du film de Toronto (TIFF) : *Backspot*; *Close To You*; *La grande marée (The King Tide)*; *Ma vie, mes règles (Fitting In)*; *Mr. Dressup: The Magic of Make-Believe*; *Sept voiles (Seven Veils)*; *Swan Song*. En particulier, *Mr. Dressup: The Magic of Make-Believe* a reçu le prix du public pour les documentaires (People's Choice Documentary Award) dans le cadre de ce même festival.
- Dix séries numériques soutenues par Ontario Créatif, dont *Avocado Toast: The Series*, *Detention Adventure* et *Revenge of the Black Best Friend*, ont été nommées 46 fois aux Prix Écrans canadiens de 2023. Dans le volet Médias numériques ont notamment été récompensés les lauréats suivants : *Chateau Laurier* dans la catégorie Meilleur texte, émission ou série Web; *Revenge of the Black Best Friend* dans la catégorie Meilleure émission ou série Web, fiction; *Tokens* dans les catégories Meilleure réalisation, émission ou série Web, et Meilleur rôle de soutien, émission Web ou série.
- Les éditeurs ontariens étaient bien représentés parmi les finalistes des Prix littéraires du Gouverneur général de 2023. Citons notamment *Chrysalis* d'Anuja Varghese (House of Anansi Press), *The Sleeping Car Porter* de Suzette Mayr (Coach House Books), *Baby Book* d'Amy Ching-Yang Lam (Brick Books), *Xanax Cowboy* de Hannah Green (House of Anansi Press), *Berani* de Michelle Kadarusman (Pajama Press) et *Boobies* de Nancy Vo (Groundwood Books).
- Cinq publications soutenues par Ontario Créatif ont été récompensées lors des Prix du magazine canadien de 2023, à savoir *The Walrus*, *Cottage Life*, *Literary Review of Canada*, *Broadview* et *Inuit Art Quarterly*.
- En tout, 40 % des artistes figurant sur la longue liste du Prix de musique Polaris 2023 étaient établis en Ontario et 23 % d'entre eux avaient bénéficié du soutien du Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique, dont Aysanabee, The Sadies, Andy Shauf, U.S. Girls, Witch Prophet et Zoon.

Ontario Créatif est fier des résultats obtenus en 2022-2023 et se réjouit d'avoir aidé les industries de la création au moment où elles en avaient le plus besoin. Voici quelques exemples du soutien apporté :

- En 2022-2023, les objectifs relatifs à la valeur de levier ont été dépassés pour les crédits d'impôt, le Fonds pour les produits MIN, le Fonds d'aide aux éditeurs de revues et le Programme de veille stratégique.
- Au total, 235,8 millions d'empreintes médiatiques ont été générées, soit largement plus que l'objectif fixé (50 millions). Ce résultat tient au fait que plusieurs initiatives de l'organisme ont été abordées dans de grands médias comme *CBC*, *The Hollywood Reporter* et *Rolling Stone*.
- Le délai de traitement moyen, tous crédits d'impôt confondus, a été plus rapide que prévu, avec une moyenne de 22 semaines, contre un objectif de 25 semaines.
- Alors que la reprise des voyages à l'étranger se poursuit pour les industries de la création, Ontario Créatif a apporté un soutien financier aux exportations sur 125 marchés et organisé une présence stratégique sur 14 marchés.

En 2022-2023, l'organisme s'est attaché à mettre en place et à déployer son plan stratégique 2023-2027 et continue de le mettre en œuvre depuis le début de 2023-2024. Le présent plan d'activités décrit comment nous nous emploierons à concrétiser la vision, la mission, les valeurs et les objectifs énoncés dans le plan stratégique :

Notre vision : *À la fois dynamiques, durables et inclusives, les industries ontariennes de la création génèrent des retombées économiques et produisent des contenus qui remportent un franc succès partout dans le monde.*

Notre mission : *Contribuer à la prospérité des entreprises de la création en renforçant la croissance, la résilience, la compétitivité et le rayonnement mondial de l'économie ontarienne de la création.*

Nos valeurs : sens des responsabilités, collaboration, inclusion, leadership, souci du service

Le présent plan d'activités explique comment Ontario Créatif compte tirer parti de ses ressources existantes pour satisfaire aux attentes énoncées dans la lettre d'instructions pour 2024-2025 du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport et mettre en place les premières mesures prévues dans son nouveau plan stratégique. Ontario Créatif présente un budget équilibré qui ne prévoit aucune augmentation des ressources financières ou humaines. Les dépenses pour 2024-2025 devraient s'élever à 39,8 millions de dollars (compte non tenu des initiatives stratégiques à durée limitée). Les recettes pour 2024-2025 devraient se chiffrer à 39,9 millions de dollars (financement de fonctionnement de 35,6 millions de dollars octroyé par le ministère et recettes propres de 4,3 millions de dollars, dont les recettes correspondant aux frais d'administration des crédits d'impôt, les intérêts et des recettes diverses).

En raison de l'interruption de travail et de l'arrêt de la production qui en a résulté dans le secteur du cinéma et de la télévision aux deuxième et troisième trimestres de 2023-2024, les prévisions de recettes afférentes aux crédits d'impôt ont nettement diminué pour 2024-2025. Le présent plan d'activités prévoit une diminution de ces recettes de près de 50 % par rapport au statu quo. Pour 2025-2026, on prévoit une augmentation compensatoire de 25 % par rapport au statu quo compte tenu de la reprise de l'activité.

Du fait de sa gestion budgétaire prudente, Ontario Créatif a accumulé un petit montant de réserves de trésorerie non engagées qui lui permet de saisir les possibilités qui se présentent et de satisfaire aux besoins de développement de l'industrie auxquels il ne peut pas répondre dans le cadre des paramètres des fonds de base. L'organisme s'est engagé à présenter chaque année un budget équilibré et a constamment fait mieux que prévu en effectuant un versement annuel dans les réserves de trésorerie.

Pour 2024-2025, Ontario Créatif compte puiser environ 2,292 millions de dollars dans ces fonds de réserve afin de mettre en place, pour un montant total de 2,405 millions de dollars, une série d'initiatives à durée limitée qui viendront compléter et élargir les programmes existants et contribueront à la réalisation des engagements pris dans son plan stratégique, en veillant à ne pas susciter d'attentes irréalistes chez les parties prenantes et en limitant le surplus de travail pour les ressources humaines. Il s'agira notamment de prolonger l'initiative de promotion de la diversité dans le cadre des fonds sectoriels et de renouveler le programme Accélération pour l'entrepreneuriat noir et autochtone.

À bien des égards, l'exercice 2024-2025 sera une année de transition pour l'organisme, et l'accent sera mis sur les engagements pris dans le plan stratégique. Pour l'essentiel, les activités prévues en 2024-2025 consisteront à mettre en œuvre les initiatives stratégiques et les programmes de base existants et à poursuivre la vaste série d'exams, d'analyses et de travaux de modélisation qui ont été entamés en 2023-2024 et viendront alimenter un projet plus ambitieux de refonte des programmes et des services devant démarrer en 2025-2026.

Ontario Créatif s'engage à concrétiser les priorités du gouvernement et du ministère dans les domaines suivants : compétitivité, durabilité et gestion des dépenses; transparence et responsabilité; gestion des risques; gestion des effectifs et du travail; diversité et inclusion; collecte, communication et utilisation de données; prestation de services numériques et service à la clientèle. Le présent plan d'activités tient compte non seulement de ces engagements, mais aussi des priorités énoncées dans la lettre d'instructions adressée à l'organisme, notamment les suivantes : productivité et compétitivité à l'échelle mondiale; développement économique, investissement et emplois; mesure du rendement et preuve du rendement des fonds investis par le gouvernement; diversité, équité, inclusion et appartenance; attraction des talents et des investissements, formation, entrepreneuriat; efficacité et stabilité des crédits d'impôt. Les programmes et les services ont été minutieusement conçus pour s'aligner sur ces thèmes et produire les résultats correspondants. L'organisme continuera de fonctionner de manière responsable et transparente, en conformité avec toutes les directives pertinentes, comme il lui incombe de le faire en tant qu'organisme provincial dirigé par un conseil d'administration.

Les programmes et les services de base d'Ontario Créatif continuent de produire d'excellents résultats pour la province et les industries de la création de l'Ontario. Comme le montre le plan d'activités, ces programmes et services se focalisent sur un ensemble de priorités qui sont déterminantes pour assurer la prospérité de l'économie de la création en Ontario. Les priorités de l'organisme pour l'année à venir concordent avec celles énoncées dans le plan stratégique :

- renforcer les capacités;
- doper la croissance;
- stimuler l'investissement;
- favoriser le développement international;
- offrir une expérience client exceptionnelle;
- développer le pouvoir d'agir des équipes.

Ces thèmes imprègnent aussi bien le programme de base que les initiatives à durée limitée qu'Ontario Créatif compte entreprendre en 2024-2025, comme indiqué à l'annexe A.

Ontario Créatif œuvre sans relâche pour apporter aux industries de la création de la province un appui flexible, efficace et axé sur la clientèle. Nous sommes fiers du rôle que jouent nos programmes et nos services dans la croissance et le développement d'entreprises et de secteurs solides et prospères et dans l'attractivité de l'Ontario pour les investissements intérieurs et étrangers.

Nous avons la certitude que, portées par les initiatives décrites dans le présent plan d'activités et par les orientations figurant dans notre plan stratégique 2023-2027, les industries de la création de l'Ontario pourront créer des emplois et favoriser la prospérité économique en prenant appui sur les solides éléments fondamentaux de la province : une infrastructure de premier plan, une main-d'œuvre qualifiée, un environnement commercial dynamique et compétitif et des politiques publiques favorables.

II. MANDAT

La Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario (fonctionnant sous le nom d'Ontario Créatif) est un organisme de services opérationnels du gouvernement de l'Ontario. Elle a été créée le 19 décembre 2000 aux termes du Règlement 672/00 pris en application du paragraphe 32 (5) de la *Loi sur les sociétés de développement*. (Le Règlement 672/00 a modifié et remplacé le Règlement 270, en vertu duquel la Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne a été créée en 1986.)

MISSION

Aux termes du Règlement, Ontario Créatif a pour mission de stimuler l'emploi et l'investissement en Ontario par les moyens suivants :

- a) en contribuant au développement continu d'un climat d'affaires en Ontario qui favorise la croissance de l'industrie des médias culturels et l'augmentation des nouvelles possibilités d'emploi, d'investissement et de production en Ontario;
- b) en facilitant et en appuyant l'innovation, l'inventivité et l'excellence dans l'industrie des médias culturels en Ontario par la stimulation de la production créatrice, de l'innovation des modes de présentation et la création de nouveaux modèles de collaboration entre les différents secteurs de l'industrie des médias culturels;
- c) en favorisant et en facilitant la coopération entre différentes entités au sein de l'industrie des médias culturels et entre les secteurs public et privé afin de stimuler les synergies pour le développement de produits et la création de produits porteurs d'un contenu canadien original;
- d) en aidant à la promotion et à la commercialisation de l'industrie des médias culturels de l'Ontario comme chef de file mondial;
- e) en administrant les programmes provinciaux de crédits d'impôt ainsi que d'autres programmes et initiatives qu'exigent les lois ou un ministre du gouvernement de l'Ontario;
- f) en jouant le rôle de catalyseur de l'information, de la recherche et du développement technologique dans l'industrie des médias culturels à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

GOVERNANCE ET RELATIONS AVEC LES MINISTÈRES

Ontario Créatif est responsable devant le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) de l'exécution de son mandat. Ce dernier cadre directement avec la vision du ministère, qui est d'établir un secteur culturel solide et stable et une économie de la création prospère en aidant les producteurs de contenus ontariens à concevoir des produits multimédias qui sont compétitifs sur la scène internationale et qui génèrent des emplois dans l'économie du savoir de l'Ontario.

Organisme essentiel à l'exécution de programmes et d'activités à destination des industries des médias de la création de la province, Ontario Créatif concourt à la réalisation de l'objectif du ministère consistant à favoriser l'expansion des industries de la création de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois, la croissance économique et l'innovation.

Les initiatives présentées dans le plan d'activités concordent avec notre lettre d'instructions. On trouvera des précisions à cet égard dans la section XV (Réponse aux attentes énoncées dans la lettre d'instructions de l'organisme).

Ontario Créatif entretient également des relations de travail avec le ministère des Finances (MFO) et le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (MDECEC) en ce qui concerne l'exécution des programmes et le maintien des relations avec les parties prenantes. L'organisme s'emploie activement à renforcer ses partenariats avec d'autres ministères, selon qu'il convient, afin d'exploiter au mieux des débouchés intéressants pour les parties prenantes et d'obtenir des ressources qui l'aideront à exécuter son mandat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ontario Créatif est régi par un conseil d'administration qui se compose d'au plus 17 membres nommés par le lieutenant-gouverneur ou la lieutenante-gouverneure en conseil (LGC). Le président ou la présidente et le vice-président ou la vice-présidente du conseil sont désignés par le ou la LGC parmi les membres nommés. Le conseil d'administration se réunit régulièrement, d'ordinaire six fois par an. Il compte quatre comités permanents (gouvernance, audit, planification stratégique et communication). Il compte actuellement un effectif complet de 17 membres :

Diana Arajs	David Lubotta
Aaron Campbell (président)	Fraser MacKenzie
Michael Ceci	Yura Monestime
Tina Cole	Edith Myers
David Diamond	Roger Nair (vice-président)
Aldo Di Felice	Rekha Shah
Philip Forte	Jody Sugrue
Vincent Georgie	Holly Thompson
Peter-Julian (PJ) Lee	

PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE ET MEMBRES DU PERSONNEL

Le président-directeur général ou la présidente-directrice générale rend compte au conseil d'administration et au ou à la sous-ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport. Il lui incombe de gérer les programmes et les effectifs de l'organisme. Le recrutement du personnel s'effectue aux termes de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*. À l'heure actuelle, l'effectif à temps plein s'élève à 71 personnes.

RAPPORT ANNUEL, AUDIT ET INVESTISSEMENTS

Ontario Créatif est tenu de remettre au ou à la ministre un rapport annuel sur ses activités, y compris des états financiers audités signés par le président ou la présidente du conseil d'administration et par un autre membre du conseil, ainsi que tout autre document demandé par le ou la ministre. L'audit est mené chaque année par le Bureau du vérificateur général ou de la vérificatrice générale de l'Ontario.

L'alinéa 8 (3) e) du règlement de constitution d'Ontario Créatif restreint les placements dans lesquels l'organisme peut investir. Compte tenu de ces paramètres, la stratégie d'investissement d'Ontario Créatif est élaborée en consultation avec le comité d'audit du conseil d'administration et approuvée par le conseil. Ontario Créatif investit actuellement ses fonds dans des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur des banques de l'annexe I ou II, au taux en vigueur pour les périodes déterminées, conformément aux orientations générales du comité d'audit.

ACCESSIBILITÉ ET DIVERSITÉ

Ontario Créatif soutient activement toutes les lois et directives de l'Ontario en matière d'accessibilité, notamment le Règlement de l'Ontario 191/11 (Normes d'accessibilité intégrée) pris en application de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)*. Aux termes de ces lois et directives, administrées par la Direction générale de l'accessibilité pour

l'Ontario, l'organisme doit se conformer aux règles édictées et tous les membres du personnel doivent être formés et sensibilisés aux obligations découlant de la *LAPHO*.

L'organisme publie ses politiques et son plan pluriannuel d'accessibilité sur son site Web. Fin 2022, il a lancé son Plan pluriannuel d'accessibilité 2023-2027, le troisième de ce type, dans lequel il expose les réalisations qu'il a accomplies durant la période couverte par le plan précédent (2018-2022) et présente les stratégies et les mesures qu'il compte mettre en place dans des domaines prioritaires, à savoir le service à la clientèle équitable, les communications accessibles par voie numérique, l'emploi inclusif, les installations sans obstacle, les processus d'approvisionnement accessibles et l'exemplarité en tant que chef de file. Ce plan a été élaboré avec la contribution de diverses sources, à la suite notamment d'un examen du groupe de référence sur l'accessibilité.

Voici quelques-unes des activités prévues dans le plan :

- produire une version en langage clair des règlements et des textes de loi sur les crédits d'impôt;
- continuer d'offrir un site Web conforme aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 (Niveau AA);
- utiliser la boîte à outils de la fonction publique de l'Ontario (FPO) pour l'accessibilité et l'approvisionnement afin d'intégrer les exigences d'accessibilité dans les processus d'approvisionnement de l'organisme;
- modifier les lignes directrices des programmes de financement pour permettre explicitement l'incorporation de coûts relatifs à l'accessibilité au moyen d'un complément ou d'un poste budgétaire.

Dans le cadre de son Comité de participation des employés et dans la droite ligne des engagements de son plan stratégique, l'organisme a élaboré un plan d'action pour la diversité et formé un groupe d'étude sur la diversité et l'inclusion. Il est déterminé à intégrer la diversité dans l'ensemble de ses programmes, politiques et services et à continuer d'offrir ses services et programmes aux groupes sous-représentés. Il poursuivra énergiquement son travail de sensibilisation afin que ses services soient communiqués et accessibles aux particuliers et aux sociétés partout en Ontario.

ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL RESPECTUEUX

Ontario Créatif est déterminé à promouvoir et à maintenir un milieu de travail respectueux au sens donné ci-dessous :

- Un milieu de travail respectueux valorise la diversité et l'inclusion, la dignité, la courtoisie, l'équité, la communication et les relations professionnelles positives.
- Un tel milieu de travail est inclusif, empreint de diversité, équitable, accessible et exempt de toute forme de discrimination et de harcèlement, notamment à caractère sexuel.

Depuis 2018, Ontario Créatif exige que tous les organismes auteurs de demande signent un affidavit dans lequel ils confirment avoir adopté des principes directeurs et une procédure concernant le maintien d'un cadre de travail respectueux. Ontario Créatif s'attend à ce que tous les bénéficiaires d'un financement souscrivent aux principes d'un milieu de travail respectueux, notamment en prenant toutes les mesures raisonnables pour :

- cultiver et soutenir une culture du travail respectueuse, positive, inclusive et bienveillante;
- mettre en place un mécanisme sûr permettant au personnel de signaler les incidents ou les allégations de comportement inapproprié;
- prévenir, cerner et éliminer le harcèlement et la discrimination en milieu de travail, en temps opportun.

RESPONSABILITÉ

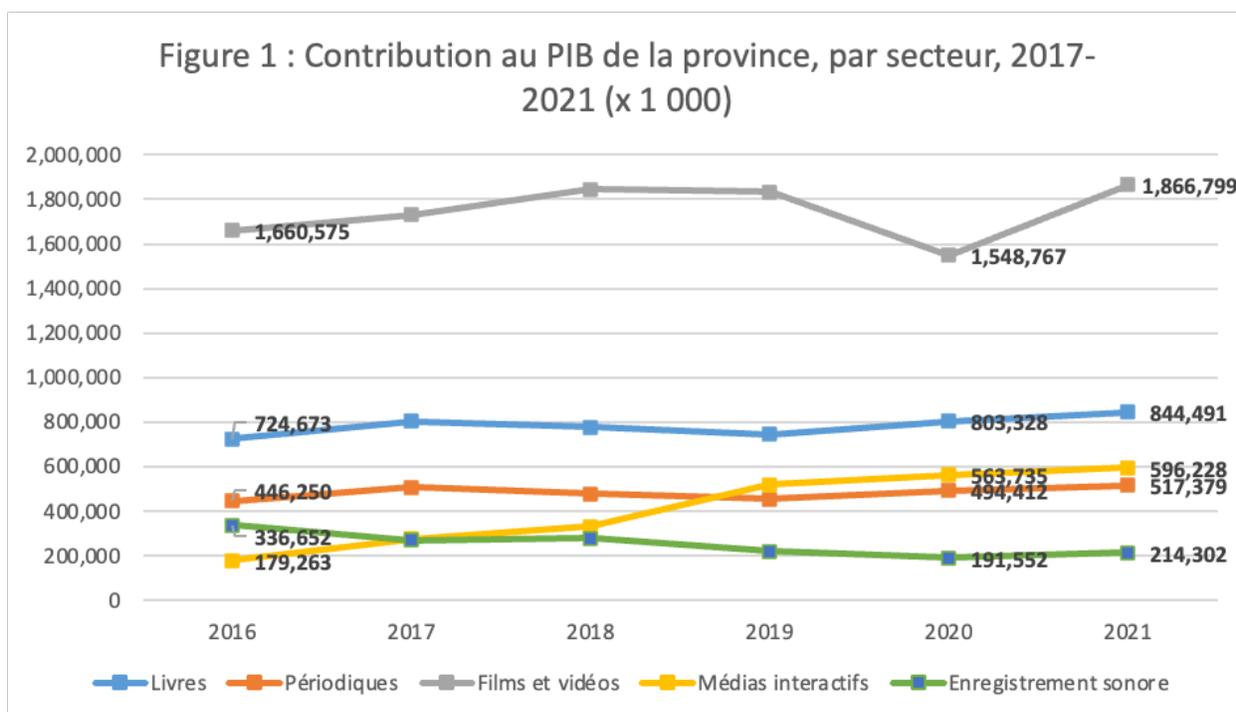
Les liens d'Ontario Créatif avec le MTCS et ses obligations envers lui sont exposés dans un protocole d'entente. Ce protocole est un document interne qui est réexaminé tous les cinq ans ou à l'occasion d'un changement de ministre ou de président ou présidente du conseil d'administration de l'organisme. Le protocole d'entente ainsi que les plans d'activités et les rapports annuels d'Ontario Créatif sont affichés sur le site Web de l'organisme, comme l'exige la Directive concernant les organismes et les nominations. En outre, Ontario Créatif publie les frais de déplacement, de repas et d'accueil des membres nommés de son conseil d'administration, de son président-directeur général ou de sa présidente-directrice générale et des membres du personnel dont le niveau de rémunération correspond au moins au niveau 3 du Groupe des cadres supérieurs. Ces frais sont affichés sur le site Web de l'organisme chaque trimestre, une fois qu'il a été procédé aux approbations et remboursements appropriés. En application de la Directive sur les données ouvertes de l'Ontario, un inventaire des ensembles de données de l'organisme est publié sur le site Web. L'organisme continuera de publier de manière proactive les ensembles de données dans un format lisible par machine, conformément à la Directive sur les données ouvertes. Ontario Créatif se conforme à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, notamment en maintenant un comité mixte sur la santé et la sécurité au travail composé de membres du personnel et de la direction.

III. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

LES INDUSTRIES ONTARIENNES DE LA CRÉATION

L'Ontario abrite le secteur culturel le plus important du Canada. Le secteur contribue au PIB de la province à hauteur d'environ 25 millions de dollars, soit 2,8 % de l'économie provinciale, et représente plus de 267 000 emplois¹.

Les industries ontariennes de la création se composent de particuliers et d'entreprises qui créent, produisent et monétisent des actifs de propriété intellectuelle dans les secteurs du cinéma et de la télévision, des produits multimédias interactifs numériques (MIN), de la musique et de l'édition de livres et de revues. Ces industries dynamiques contribuent au PIB de l'Ontario à hauteur de plus de 4 milliards de dollars et représentent plus de 56 000 emplois². Au-delà de leurs retombées économiques dans la province, ces secteurs remportent un franc succès sur la scène internationale et exportent plus de 2,8 milliards de dollars de produits et services à l'étranger³.



Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0452-01, « Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit (x 1000) ».

Les premiers effets de la pandémie de COVID-19, notamment les fermetures d'établissements et l'interruption des voyages internationaux, se sont résorbés, mais les industries de la création n'ont pas uniformément été en mesure de retrouver leur niveau d'avant la pandémie. Comme le

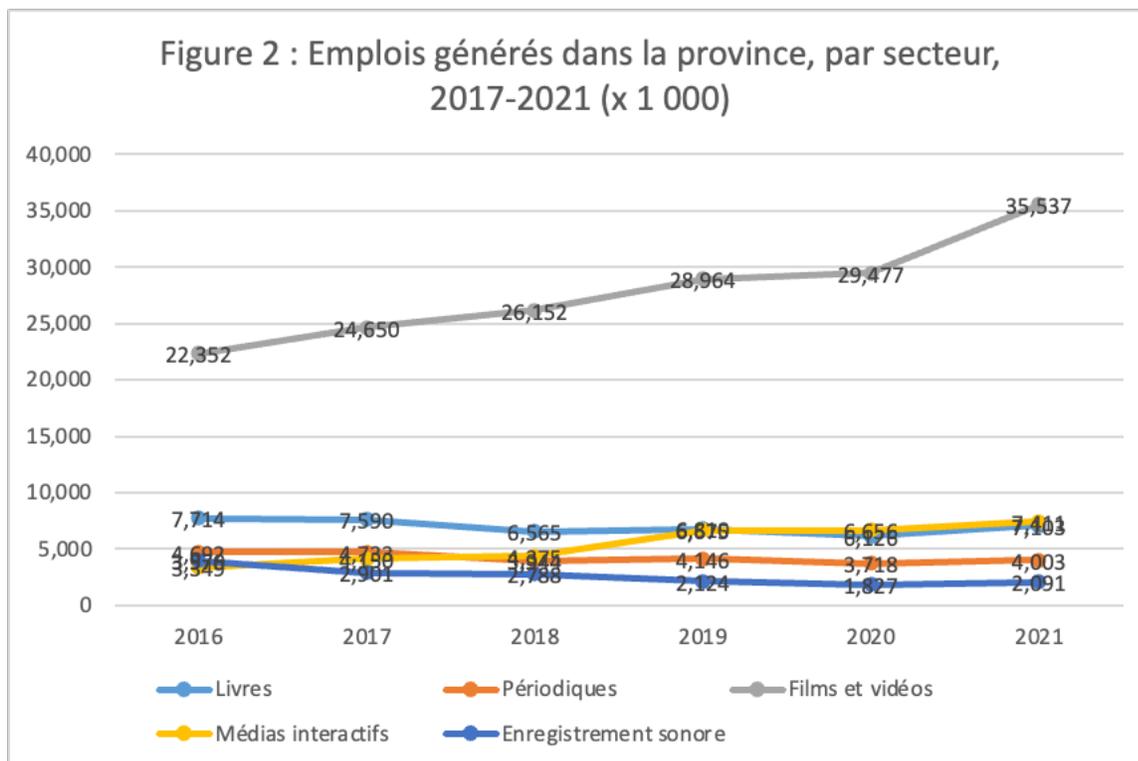
¹ Statistique Canada, Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture, 2021, « Tableau 1 : Produit intérieur brut (PIB) de la culture et du sport en proportion de l'ensemble de l'économie, 2021 », publié le 26 juin 2023.

² Analyse d'Ontario Créatif d'après Statistique Canada, Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture (IPTC), 2010 à 2021, publié le 26 juin 2023.

³ Statistique Canada, Tableau 12-10-0116-01, « Commerce international et interprovincial de produits de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, provinces et territoires (x 1 000 000) », publié le 10 octobre 2023.

montrent les figures 1 et 2, le PIB et l'emploi de la plupart des secteurs (à l'exception de l'enregistrement sonore) semblaient, en 2021, en bonne voie de revenir aux niveaux de 2019 en Ontario. Toutefois, comme la plupart des mesures d'aide d'urgence liées à la COVID-19 ont diminué, le retour complet aux niveaux de recettes et d'emploi enregistrés avant la pandémie, notamment dans les entreprises, n'est pas terminé.

En outre, les données publiées par Statistique Canada ne tiennent pas compte de l'un des secteurs les plus durement touchés : l'industrie des concerts. Les dernières données disponibles, recueillies par l'Association canadienne de la musique sur scène, indiquent que, depuis mars 2020, plus de 75 salles de concert de premier plan ont fermé leurs portes et que 64 % des établissements de l'industrie risquent de fermer définitivement⁴.



Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0452-01, « Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit (x 1000) ».

Dans ses perspectives des médias et du divertissement pour 2023-2027, PwC présente des données sur les dépenses de consommation et de publicité et, sur cette base, établit des prévisions de croissance aux niveaux national et international pour chaque grand segment des industries de la création. Les renseignements figurant ci-après sont illustrés dans la figure 3.

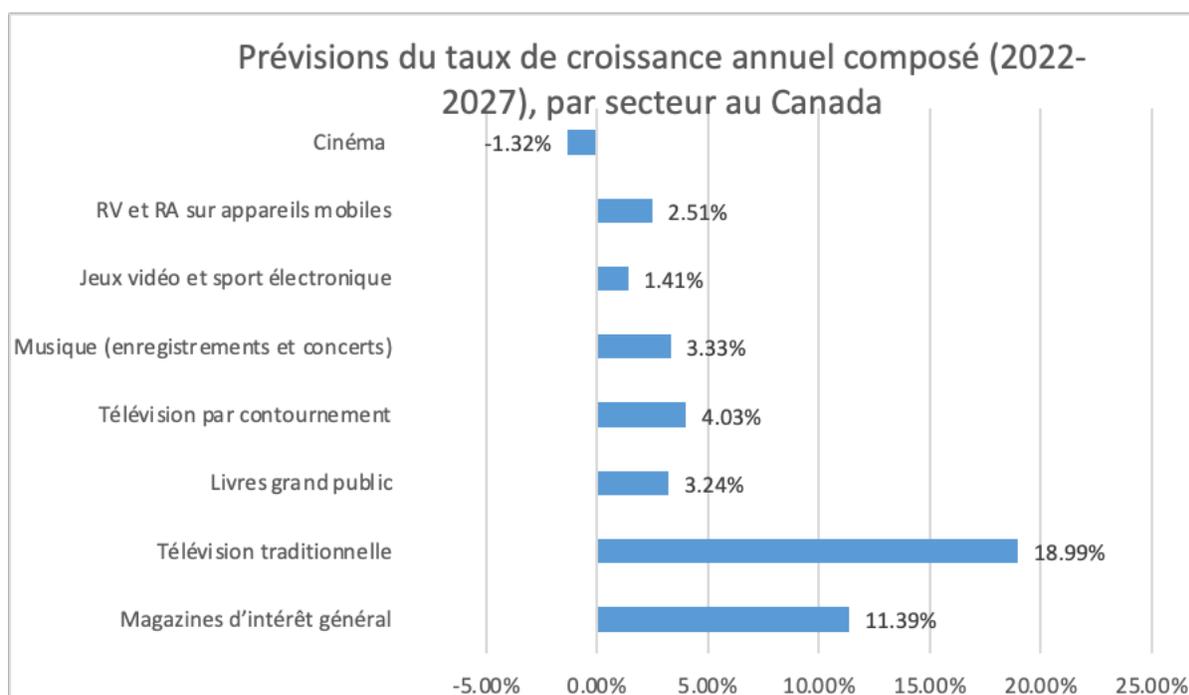
Tous les secteurs devraient enregistrer une croissance au cours de la période 2022-2027, à l'exception des magazines d'intérêt général.

D'après ces prévisions⁵ :

⁴ Association canadienne de la musique sur scène, campagne #PourLAmourDeLaSCENE, consulté le 21 octobre 2023.

⁵ PwC, *Global Entertainment and Media Outlook: 2023-2027 Canada*, consulté le 16 octobre 2023.

- Au Canada, les recettes des jeux vidéo et du sport électronique continueront de croître au cours des prochaines années à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 3,2 %, portées par l'expansion continue des jeux sociaux et occasionnels. Cette dynamique devrait compenser la baisse continue des ventes de jeux sur console physique. Par ailleurs, le segment de la réalité virtuelle et augmentée devrait progresser à un TCAC de 18,99 %.
- Le marché canadien de la télévision par contournement (TPC) devrait continuer de croître à un TCAC de 3,3 %. Néanmoins, d'ici à 2027, le Canada tombera au septième rang mondial des marchés de la TPC, distancé par l'Australie et l'Allemagne. En ce qui concerne la télévision traditionnelle, le Canada est le quatrième marché de la télévision par abonnement au monde, et les recettes de ce secteur devraient augmenter grâce à l'exploitation des droits de contenu en complément des offres traditionnelles. À long terme, le public canadien tend à délaisser les émissions de télévision linéaires au profit du visionnage à la demande et par contournement. Par ailleurs, d'ici à la fin de 2027, les recettes du cinéma devraient revenir aux niveaux enregistrés avant la COVID-19, avec une croissance de 11,39 % au cours de la période considérée.
- Le marché des magazines **d'intérêt général** devrait poursuivre son repli, avec un TCAC de -1,3 % pour la période 2022-2027, malgré une certaine croissance des segments de la publicité numérique et de la diffusion numérique. Les magazines consacrés à l'alimentation, aux voyages ainsi qu'à la santé et à la forme physique sont les plus populaires au Canada.
- Le marché des livres grand public au Canada devrait connaître une légère croissance, à un TCAC de 1,4 %. Les livres imprimés représentent le gros du marché, mais le segment des livres électroniques devrait progresser (TCAC de 3,2 %).
- Le marché canadien de la musique, y compris les enregistrements et les concerts, devrait croître à un rythme de 4,03 % au cours de la période considérée. Le marché canadien de la musique enregistrée continuera de progresser au cours de la période 2023-2027 à un TCAC de 3,8 %, porté par la croissance du marché de la diffusion numérique en continu, tandis que le segment des concerts devrait afficher un TCAC de 4,31 %.



LIVRES

- Le secteur ontarien de l'édition du livre a contribué à hauteur de 844 millions de dollars au PIB de la province et représentait 7 100 emplois en 2021⁶. En 2020, le secteur a versé 65 % du total national des salaires, traitements et avantages sociaux et enregistré 65 % des recettes d'exploitation nationales⁷.
- En 2021, l'Ontario a exporté pour plus de 542 millions de dollars de livres à l'étranger⁸.
- D'après Statistique Canada, en 2020, les ventes totales de livres en Ontario représentaient 621,7 millions de dollars. Les livres imprimés (achetés auprès de grossistes, de librairies ou de détaillants généraux) se taillent la part du lion sur le marché du livre en Ontario : ils représentaient 69 % des ventes, alors que les livres électroniques représentaient 19 % et les ventes en ligne de livres imprimés 12 %⁹. Toutefois, au cours de la période 2018-2020, les ventes de livres électroniques ont augmenté de 39 %.
- Les services d'abonnement numérique gagnent en popularité au Canada. Amazon Prime/Kindle (36 %) et Audible (34 %) figurent parmi les plateformes les plus utilisées, suivies par Audiobooks.com (17 %), Rakuten Kobo (13 %) et Audiobooks Now (11 %)¹⁰.

CINÉMA ET TÉLÉVISION

- L'Ontario est une destination de premier plan pour la production cinématographique et télévisuelle canadienne et étrangère. En 2022, l'industrie ontarienne du cinéma et de la télévision a injecté la somme record de 3,15 milliards de dollars dans l'économie de l'Ontario et créé quelque 45 891 emplois directs et indirects équivalents temps plein de grande valeur¹¹.
- Les données sur la production ontarienne montrent que 2022 a été une année faste pour la production cinématographique et télévisuelle nationale. La production nationale a généré en tout 1,2 milliard de dollars, un chiffre en hausse de 25 % par rapport à 2021.
- L'Ontario demeure un marché attrayant pour les productions étrangères grâce à la vigueur de l'industrie télévisuelle. Les dépenses de production étrangère ont atteint en tout plus de 1,95 milliard de dollars en 2022¹².

⁶ Statistique Canada, Tableau 21-10-0200-01, « Éditeurs de livres, statistiques sommaires » (aux 2 ans) (en dollars, à moins d'indications contraires), CANSIM (base de données), publié le 2 février 2022.

⁷ Statistique Canada, Tableau 21-10-0200-01, « Éditeurs de livres, statistiques sommaires » (aux 2 ans) (en dollars, à moins d'indications contraires), CANSIM (base de données), publié le 2 février 2022.

⁸ Statistique Canada, Tableau 12-10-0116-01, « Commerce international et interprovincial de produits de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, provinces et territoires (x 1 000 000) », publié le 4 octobre 2022.

⁹ Statistique Canada, Tableau 21-10-0042-01, « Éditeurs de livres, valeur nette des ouvrages vendus selon la catégorie de clients (x 1 000 000) », publié le 2 février 2022.

¹⁰ PwC, *Global Entertainment and Media Outlook: 2022-2026: Canada*.

¹¹ Ontario Créatif, statistiques 2022 sur la production, 2023. Les données correspondent aux dépenses de toutes les productions bénéficiant des incitatifs et des services administrés par Ontario Créatif. Elles ne comprennent pas les annonces publicitaires télévisées, les vidéos de sociétés, les vidéoclips ou les productions internes des diffuseurs.

¹² *Ibid.*

- En 2022, la production de films en prise de vues réelles représentait 93,3 % des productions tournées dans la province.
- Selon les données recueillies par l'Association canadienne des producteurs médiatiques (ACPM), l'Ontario se classe au premier rang au Canada en matière de volume de production, représentant 33 % des dépenses de production, juste devant la Colombie-Britannique (32 %). La part de l'Ontario dans le marché national du cinéma et de la télévision s'élève à 42 %¹³.

PRODUITS MULTIMÉDIAS INTERACTIFS NUMÉRIQUES

- L'industrie ontarienne des médias interactifs a injecté 596 millions de dollars dans le PIB et représentait un peu plus de 7 400 emplois en 2021¹⁴.
- D'après les données recueillies par l'Association canadienne du logiciel de divertissement (ACLD), c'est en Ontario que l'on compte le plus grand nombre de sociétés de jeux vidéo au Canada (32 %), suivi par le Québec (31 %) et la Colombie-Britannique (17 %)¹⁵.
- Les exportations à l'étranger de médias interactifs ontariens ont dépassé 219 millions de dollars en 2021¹⁶.
- En particulier, 37 % des sociétés ontariennes du secteur MIN avaient pour principale activité le développement ou l'édition de jeux, le deuxième domaine le plus courant étant celui de la réalité virtuelle, augmentée ou mixte¹⁷.

REVUES

- Le secteur ontarien de l'édition de revues a contribué à hauteur de 517 millions de dollars au PIB de l'Ontario et représentait plus de 4 000 emplois en 2021¹⁸.
- L'Ontario perçoit 58 % des recettes de l'industrie canadienne de l'édition de périodiques¹⁹.
- La majorité des magazines publiés au Canada (71 %) et en Ontario (68 %) sont des magazines d'intérêt général. Les magazines d'affaires, commerciaux et professionnels représentent 30 % des titres publiés au Canada et 32 % des titres publiés en Ontario. Toutefois, en Ontario notamment, la part des magazines d'affaires est passée de 12,4 % en 2017 à 32 % en 2021²⁰.

¹³ Association canadienne des producteurs médiatiques, *Profile 2022*, 3 mai 2023.

¹⁴ Statistique Canada, Tableau 36-10-0452-01, « Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit (x 1 000) », publié le 26 juin 2023.

¹⁵ Association canadienne du logiciel de divertissement, *L'industrie canadienne du jeu vidéo 2021*, p. 11

¹⁶ Statistique Canada, Tableau 12-10-0116-01, « Commerce international et interprovincial de produits de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, provinces et territoires (x 1 000 000) », publié le 10 octobre 2023.

¹⁷ Interactive Ontario, *Mesurer le succès : l'impact du secteur des médias numériques interactifs en Ontario*, mai 2019.

¹⁸ Statistique Canada, Tableau 36-10-0452-01, « Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit (x 1 000) », publié le 26 juin 2023.

¹⁹ Statistique Canada, Tableau 21-10-0053-01, « Éditeurs de périodiques, statistiques sommaires » (aux 2 ans) (en dollars, à moins d'indications contraires), CANSIM (base de données), publié le 24 janvier 2023.

²⁰ Communications MDR, *Analyse environnementale de l'industrie canadienne de l'édition de revues*, 2023.

- Les revues ontariennes ont représenté plus de 90 millions de dollars d'exportations en 2021²¹.

MUSIQUE

- Le secteur ontarien de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale a contribué à hauteur de 214 millions de dollars au PIB de la province et représentait plus de 2 000 emplois en 2021²².
- Le secteur ontarien de l'enregistrement sonore et de la distribution d'enregistrements représente environ 74 % des recettes sectorielles nationales²³. Ces données n'incluent ni l'édition musicale ni les concerts.
- Le secteur ontarien de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale a exporté pour plus de 154 millions de dollars en 2021²⁴.
- Selon l'Association canadienne de la musique sur scène (ACMS), les concerts constituaient un moteur clé de l'industrie musicale avant la pandémie de COVID-19 : ils contribuaient à hauteur de plus de 3 milliards de dollars au PIB du Canada et représentaient 72 000 emplois²⁵. Aucune donnée postérieure à la pandémie n'est disponible pour le moment.
- En particulier, le secteur des concerts a dû faire face à d'importants bouleversements pendant la pandémie de COVID-19, compte tenu de la fermeture généralisée des salles de spectacle. En 2020, les recettes du secteur ont chuté de 46 %²⁶.

INDUSTRIES DE LA CRÉATION : DÉFIS ET POSSIBILITÉS

Collectivement, les industries de la création poursuivent leur relèvement, quoique de manière inégale, après la pandémie de COVID-19. Tout en s'adaptant à cette nouvelle forme de normalité, elles continuent de composer avec l'évolution permanente des marchés, les nouvelles façons d'atteindre les consommateurs et, par conséquent, la modification des modèles de recettes. La présente section décrit quelques-uns des enjeux d'actualité qui concernent tout particulièrement les industries ontariennes de la création.

- **Intelligence artificielle** : L'essor de l'intelligence artificielle (IA) et, en particulier, des outils d'IA générative comme ChatGPT et DALL-E, posent d'importants défis réglementaires, juridiques et déontologiques aux industries de la création. Les aspects juridiques et déontologiques relatifs à l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur aux fins de l'entraînement de systèmes d'IA de grande envergure, souvent sans autorisation ni rémunération, suscitent de vives inquiétudes. Aux États-Unis, un important recours collectif a été lancé contre Meta et OpenAI au nom d'auteurs éminents, comme John Grisham, Jodi

²¹ Statistique Canada, Tableau 12-10-0116-01, « Commerce international et interprovincial de produits de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, provinces et territoires (x 1 000 000) », publié le 10 octobre 2023.

²² Statistique Canada, Tableau 36-10-0452-01, « Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective du produit (x 1 000) », publié le 26 juin 2023.

²³ Statistique Canada, Tableau 21-10-0055-01, « Enregistrement sonore et édition de musique, statistiques sommaires » (aux 2 ans) (en dollars, à moins d'indications contraires), CANSIM (base de données), publié le 28 mars 2023.

²⁴ Statistique Canada, Tableau 12-10-0116-01, « Commerce international et interprovincial de produits de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, provinces et territoires (x 1 000 000) », publié le 10 octobre 2023.

²⁵ Association canadienne de la musique sur scène, *Mémoire pour les consultations prébudgétaires de 2022*, 2022, p. 1

²⁶ Association canadienne de la musique sur scène, campagne « Pour l'amour de la scène », consulté le 4 octobre 2022.

Picoult et George R. R. Martin, selon lesquels ces modèles d'IA auraient été entraînés moyennant une violation à grande échelle de leurs livres protégés par le droit d'auteur²⁷. Dans le domaine de la musique, le groupe Universal Music a récemment intenté une action en justice contre Anthropic, une jeune entreprise spécialisée dans l'IA, qui aurait utilisé sans autorisation des paroles de chansons protégées par le droit d'auteur²⁸. Enfin, dans l'industrie des contenus sur écran, l'IA a été l'un des principaux points de tension à l'origine de la grève de la Writers Guild of America (WGA), qui a abouti à la conclusion du premier grand accord syndical à inclure une norme relative à l'utilisation de l'IA²⁹. Il reste à voir comment le cadre canadien du droit d'auteur peut (ou devrait) tenir compte de ces évolutions. Pour répondre à certaines de ces questions, le gouvernement fédéral a lancé en octobre 2023 une grande consultation sur l'IA générative et le droit d'auteur.

- **Durabilité écologique** : La compréhension et l'atténuation de l'impact des industries de la création en matière de production de carbone demeurent à la fois lourdes de défis et riches de perspectives. L'Ontario joue un rôle moteur sur ces questions, comme en témoignent d'une part l'initiative Écran vert Ontario, qui continue de lancer de nouveaux outils, comme la Carte de raccordement au réseau électrique (dont l'objectif est de répertorier les sources d'énergie propres), et d'autre part la récente publication d'un rapport de recherche sur les pratiques de gestion des déchets dans le secteur du cinéma et de la télévision. En outre, des groupes comme la Green Book Alliance, une collaboration entre les industries de l'édition du livre canadienne et britannique, ont établi des listes de contrôle de durabilité pour le secteur de l'édition³⁰.
- **Droit d'auteur et radiodiffusion** : Les politiques culturelles ont récemment fait l'objet de nouveaux examens au niveau fédéral, lesquels pourraient aboutir à une modification des règles du jeu pour les industries ontariennes de la création. Étant donné que la propriété intellectuelle constitue le fondement des industries de la création, il n'est pas surprenant que les questions de droit d'auteur demeurent au centre des revendications de certains segments sectoriels. Il s'agit d'un enjeu particulièrement important dans le secteur de l'édition de livres, où, selon l'Association of Canadian Publishers, les modifications apportées en 2012 à la législation sur l'utilisation équitable ont entraîné d'importantes pertes financières pour les éditeurs canadiens, étant donné que les copies faites dans le cadre scolaire de la maternelle à la 12^e année et au palier postsecondaire n'ont, dans une large mesure, pas fait l'objet d'une compensation. Le gouvernement fédéral avait déjà indiqué son intention de réviser la *Loi sur le droit d'auteur*, ce qui aurait des répercussions importantes sur toutes les industries de la création, mais rien n'indique qu'une telle révision aura lieu. Face au développement rapide de l'IA et d'autres nouvelles technologies, il est primordial de veiller à ce que les artistes (et les entreprises) de tous les secteurs qui participent à la création d'œuvres de propriété intellectuelle puissent monétiser efficacement leurs contenus à l'échelle mondiale et au Canada. En 2022, le projet de loi C-11, *Loi sur la diffusion continue en ligne*, a reçu la sanction royale. Cette mise à jour très attendue du cadre canadien de radiodiffusion vise à moderniser la *Loi sur la radiodiffusion* en intégrant officiellement les services de diffusion en continu dans le système de réglementation et, ainsi, en favorisant la plus large disponibilité des histoires et de la musique canadiennes sur ces plateformes. Au cours des prochains mois, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) travaillera à l'élaboration d'un cadre réglementaire moderne et flexible qui précisera comment ces services devront contribuer à la création et à la promotion de contenus canadiens. Ce nouveau système ouvre

²⁷ Alexandra Alter, Elizabeth A. Harris, « Franzen, Grisham and Other Prominent Authors Sue OpenAI », *The New York Times*, 20 septembre 2023.

²⁸ Crystal Coe, « Universal Music sues AI startup over "widespread infringement" of copyrighted song lyrics », *MusicTech*, 23 octobre 2023.

²⁹ Hamilton Nolan, « Screenwriters won a historic victory against AI. The rest of us should follow », *The Guardian*, 7 octobre 2023.

³⁰ Green Book Alliance, *The Green Book Alliance (GBA) Publisher-Printer Sustainability Checklist*, février 2023.

de grandes possibilités pour les industries ontariennes de la création, qui pourraient ainsi tirer profit des nouveaux investissements et mécanismes de découvrabilité susceptibles de voir le jour.

- **Diversité, équité, inclusion et appartenance** : La diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance demeurent au centre des priorités des industries de la création. L'état actuel de la représentation dans les industries continue de faire l'objet de nombreux rapports, dont les rapports produits par le DOC Institute de l'Association des documentaristes du Canada et l'ACMS avec le soutien d'Ontario Créatif, et l'on constate une tendance à la création de plans d'action, de boîtes à outils et de guides de référence sur la question. Par exemple, le Bureau de l'écran des Noirs a publié une série de rapports phares, intitulés *Être vu-e*, *Être entendu-e* et *Être compté-e*, qui renferment des directives pour une représentation authentique devant et derrière l'écran. En outre, des travaux de recherche sont en cours pour concevoir de nouvelles méthodes permettant de mesurer l'impact économique des groupes sous-représentés, et des efforts sont menés pour inciter les bailleurs de fonds à recueillir plus énergiquement des données sur l'autoreprésentation volontaire de leurs bénéficiaires. Il existe également plusieurs initiatives majeures de mentorat et d'accélération visant à améliorer concrètement la représentation, comme les programmes mis en place par Women in Film & Television – Toronto ou Interactive Ontario, entre autres. De manière générale, la question demeure un domaine prioritaire pour lequel des recherches et des mesures supplémentaires s'imposent dans les industries ontariennes de la création.
- **Développement de la main-d'œuvre** : Un des principaux défis que doivent relever les industries ontariennes de la création consiste à continuer de disposer d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, polyvalente et diversifiée. Les besoins à cet égard revêtent différentes formes. Alors que l'Ontario continue de renforcer sa position de chef de file dans la production cinématographique et télévisuelle, une pression supplémentaire s'exerce sur les effectifs de production de la province, en particulier dans les régions situées à l'extérieur de Toronto. L'industrie a indiqué avoir besoin de plus de soutien pour perfectionner la main-d'œuvre dans certains domaines afin de remédier aux lacunes existantes et de préparer la main-d'œuvre de demain. Dans le secteur de l'édition musicale, comme l'a souligné Éditeurs de musique au Canada dans un récent rapport, il est nécessaire d'aider les petites et moyennes entreprises à développer leurs ressources humaines et à renforcer leurs capacités en matière de cartographie des compétences. Par ailleurs, dans son récent rapport sur la croissance des entreprises de jeux vidéo, Interactive Ontario souligne que les fondateurs d'entreprises doivent posséder des qualifications particulières pour développer efficacement leurs activités. À la lumière de ce défi majeur qui concerne toutes les industries ontariennes de la création, Ontario Créatif mettra au point une stratégie de développement de la main-d'œuvre; on trouvera à ce sujet de plus amples renseignements dans la section XIII (Plan de mise en œuvre 2024-2025) et à l'annexe A du présent rapport.
- **Questions relatives au travail** : Au cours des derniers mois, l'industrie mondiale du cinéma et de la télévision a été interrompue par d'importants conflits de travail ayant abouti à des grèves. Les négociations amorcées entre la Writers Guild of America (WGA) et la Screen Actors Guild-American Federation of Television and Radio Artists (SAG-AFTRA), d'une part, et l'Alliance of Motion Picture and Television Producers (AMPTP), d'autre part, ont donné lieu à l'adoption de mandats de grève, dont la durée a dépassé les 100 jours dans les deux cas. L'incidence sur l'industrie de production mondiale devrait être considérable, l'impact économique étant estimé à 6 milliards de dollars rien qu'aux États-Unis³¹. Le paiement des droits résiduels liés aux services de diffusion en continu et l'intelligence artificielle figuraient parmi les principales questions en jeu dans ces conflits. Les deux différends sont aujourd'hui

³¹ Gene Maddeus, « Hollywood Strike Takes Increasing Economic Toll on Workers: 'I Burned Through my IRA' », *Variety*, 18 octobre 2023.

terminés, mais les répercussions économiques immédiates des arrêts de production n'ont pas encore été pleinement chiffrées. En outre, une fois que la production aura repris, il reste à déterminer quelles seront les conséquences à moyen et long terme sur les niveaux de production en Ontario. D'autres questions relatives au travail à l'échelle nationale et internationale se profilent à l'horizon, du fait de la tenue prochaine des négociations collectives de l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA) et des efforts de syndicalisation en cours dans le domaine des effets visuels et de l'animation.

- **Niveau élevé des coûts d'emprunt :** Compte tenu de la conjoncture et des prévisions économiques, les préoccupations concernant l'inflation et les taux d'intérêt devraient rester une source de préoccupation pour les entreprises de la création de l'Ontario. Face à la flambée de l'inflation, qui a atteint 8,1 % à l'été 2022, la Banque du Canada a amorcé une série de hausses des taux d'intérêt, dont dix au cours de l'année écoulée³². En juillet 2023, elle a fixé son taux du financement à un jour à 5 %, soit un sommet en 22 ans, et l'a maintenu en octobre 2023³³. Les taux d'intérêt élevés ont de nombreuses répercussions économiques et entraînent notamment une augmentation des coûts d'emprunt. Ainsi, les entreprises ontariennes de la création qui doivent assumer des coûts avant de recevoir un crédit d'impôt ou des fonds d'investissement peuvent se retrouver confrontées à des difficultés de trésorerie et, en fin de compte, ne pas être en mesure de financer certaines productions et d'autres activités de création. La montée de l'inflation dans l'ensemble de l'économie va également de pair avec une hausse du coût des biens et services utilisés pour produire des contenus créatifs, notamment les prix du carburant, du transport et de l'alimentation. En Ontario, le gouvernement provincial a dévoilé, dans son énoncé économique d'automne, une série de mesures visant à atténuer les pressions inflationnistes et les taux d'intérêt élevés, dont la prolongation de la réduction des taxes sur l'essence et le carburant jusqu'au 30 juin 2024³⁴.

FINANCEMENT ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Les organismes de financement canadiens continuent de déployer de nouvelles initiatives et activités et de nouveaux programmes qui pourraient avoir une incidence non seulement sur la compétitivité de l'Ontario en tant que destination de premier plan pour la production des industries de la création, mais aussi sur Ontario Créatif lui-même.

En 2023, plusieurs annonces de financement majeures ont eu des répercussions sur les industries ontariennes de la création. Citons notamment l'investissement de 42 millions de dollars réalisé par le gouvernement de la Colombie-Britannique dans Creative BC à l'appui des industries provinciales de la musique, du cinéma, de l'édition et des médias interactifs³⁵.

Au niveau fédéral, le budget de 2023 prévoyait l'octroi d'une enveloppe supplémentaire de 40 millions de dollars sur deux ans visant à aider le Fonds des médias du Canada (FMC) à mettre davantage de fonds à la disposition des voix traditionnellement sous-représentées³⁶. En parallèle, le FMC a annoncé d'autres initiatives en faveur des personnes sous-représentées, notamment la mise en place d'une politique sur le positionnement narratif pour les communautés en quête de souveraineté et d'équité, ainsi que la poursuite du déploiement de son système d'auto-

³² Pete Evans, « Bank of Canada holds rate steady but warns more increases are possible – even as markets bet they're done », *CBC News*, 25 octobre 2023.

³³ *Ibid.*

³⁴ Gouvernement de l'Ontario, « L'Ontario prolonge la réduction des taux de la taxe sur l'essence et le carburant jusqu'au 30 juin 2024 », 31 octobre 2023.

³⁵ Creative BC, « Historic investment promotes stability, jobs for B.C.'s creative sector », 19 avril 2023.

³⁶ Fonds des médias du Canada, « Le FMC remercie le gouvernement fédéral pour un investissement supplémentaire de 40 M\$ », 28 mars 2023.

identification volontaire PERSONA-ID dans tous ses programmes³⁷. De son côté, Téléfilm Canada a récemment publié son tout premier plan de réconciliation autochtone³⁸.

Dans certains cas, la pérennité des programmes de financement fédéraux est source d'inquiétudes, notamment si le niveau de financement de ces programmes reste inchangé. À titre d'exemple, les intervenants de l'industrie musicale demandent au gouvernement fédéral d'augmenter de façon permanente le financement accordé au Fonds de la musique du Canada, compte tenu de la baisse rapide des contributions versées par les radiodiffuseurs à ce fonds. Le Fonds de la musique du Canada accorde des financements importants aux artistes et aux sociétés du secteur de la musique par l'intermédiaire d'organismes de financement comme FACTOR et Musicaction, dont beaucoup sont établis en Ontario. Toute réduction du financement du Fonds de la musique du Canada aurait une incidence considérable sur les demandes présentées au titre du Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique.

Les dépenses afférentes à la durabilité climatique sont également devenues un domaine d'intérêt pour les partenaires financiers. Au printemps 2023, Téléfilm Canada a annoncé, dans le cadre de son plan d'action sur l'écoresponsabilité, que les sociétés retenues au titre de ses programmes devraient fournir un plan de production durable. Le FMC a également commencé à considérer les dépenses raisonnables relatives aux activités et pratiques de durabilité comme des dépenses admissibles dans le cadre de ses programmes de financement³⁹.

Enfin, le gouvernement du Québec a prévu dans son dernier budget provincial un nouvel investissement d'ampleur en faveur de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Dans le cadre d'un investissement global de 415,4 millions de dollars sur cinq ans dans les arts et la culture, il accordera à la SODEC un financement supplémentaire de 200 millions de dollars pour l'aider à mieux soutenir les entreprises culturelles grâce à de nouveaux incitatifs financiers⁴⁰.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

- Dans son énoncé économique d'automne, le gouvernement de l'Ontario prévoit un déficit de 5,6 milliards de dollars pour 2023-2024 et de 5,3 milliards de dollars pour 2024-2025. Cette situation tient largement à l'augmentation des dépenses de programmes, à la réduction des recettes fiscales prévues (y compris l'impôt sur le revenu des particuliers) ainsi qu'à un supplément de 2,5 milliards de dollars au fonds de prévoyance de la province⁴¹. D'après l'énoncé économique d'automne, l'Ontario devrait retrouver une situation excédentaire d'ici à 2025-2026, soit un an plus tard que prévu initialement dans le budget de 2023.
- L'énoncé économique d'automne comporte des prévisions plus optimistes concernant le taux d'emploi dans la province. Pour 2023, le taux d'emploi devrait augmenter de 2,3 %, mais cette hausse devrait ralentir en 2024 (0,8 %) et en 2025 (1,5 %)⁴².
- D'après les prévisions actuelles, le PIB réel devrait augmenter de 1,1 % en 2023, de 0,5 % en 2024, de 2,0 % en 2025 et de 2,8 % en 2026. Depuis le budget de 2023, ces prévisions ont

³⁷ Fonds des médias du Canada, *Mise à jour des principes directeurs 2023-2024*, avril 2023.

³⁸ Téléfilm Canada, « Lancement du Plan de réconciliation autochtone de Téléfilm Canada », 19 octobre 2023.

³⁹ Fonds des médias du Canada, « Le FMC investira près de 366 M\$ dans des projets canadiens de télévision et de médias numériques interactifs en 2023-2024 », 31 mars 2023.

⁴⁰ Kelly Townsend, « Quebec budget includes 'expanded' role for SODEC », *Playback*, 22 mars 2023.

⁴¹ Ministère des Finances de l'Ontario (2023), *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2023 : Bâtir un Ontario fort ensemble*. <https://budget.ontario.ca/fr/2023/fallstatement>, consulté le 6 novembre 2023.

⁴² *Ibid.*

été révisées à la hausse pour 2023 (croissance initialement estimée à 0,2 %), mais à la baisse pour 2024 (1,3 %) et 2025 (2,5 %). Elles sont inférieures aux prévisions émanant du secteur privé par souci de prudence budgétaire.

- Ces derniers mois, le dollar canadien (CAD) se négociait entre 0,74 et 0,76 dollar américain et devrait osciller entre 0,73 et 0,74 dollar américain jusqu'au quatrième trimestre 2024⁴³.
- La hausse des taux d'intérêt demeure problématique pour l'économie ontarienne dans son ensemble. Elle a une incidence majeure sur les flux de trésorerie et les coûts d'emprunt des entreprises de la création. La Banque du Canada a procédé à une série de hausses des taux d'intérêt, allant jusqu'à porter le taux à un jour à 5 % en juillet (le taux le plus élevé depuis plus de 22 ans), afin de lutter contre les tensions inflationnistes. En septembre 2023, l'Indice des prix à la consommation (IPC) du Canada avait augmenté de 3,8 % en glissement annuel, mais ce chiffre traduisait également un ralentissement par rapport à la hausse de 4 % enregistrée en août⁴⁴.
- Dans ses *Perspectives macroéconomiques* publiées en septembre 2023, RBC souligne que l'économie canadienne et l'économie mondiale devraient ralentir⁴⁵. L'augmentation de 0,5 % du taux de chômage canadien enregistrée au cours des quatre derniers mois considérés a été la plus forte depuis la récession de 2008-2009 (en dehors de la pandémie). Cette situation tient au ralentissement des embauches par rapport à l'accroissement de la population et à la croissance de l'offre de main-d'œuvre⁴⁶.

DÉMOGRAPHIE ONTARIENNE⁴⁷

- L'Ontario compte plus de 14,2 millions de personnes, soit 38,5 % de la population du Canada. La population ontarienne a augmenté de 5,8 % depuis le dernier recensement (2016).
- La majorité des Ontariens et des Ontariennes (93,5 %) citent l'anglais comme première langue officielle parlée.
- Le taux de bilinguisme français-anglais est de 10,8 %, 3,4 % de la population mentionnant le français comme première langue officielle parlée. En outre, plus de 3,1 millions de personnes dans la province déclarent parler plus d'une langue à la maison. Au total, 3,7 millions d'Ontariens et d'Ontariennes indiquent une langue non officielle comme langue maternelle.
- La population autochtone de l'Ontario a augmenté de 10 % depuis 2016 et compte à présent plus de 406 000 personnes. Plus de 14 000 Ontariens et Ontariennes ont mentionné une langue autochtone comme langue maternelle.
- La majorité des Ontariens et des Ontariennes (86,7 %) habitent dans les centres de population, et 13,3 % de la population vit dans des régions rurales.
- Les immigrants constituent 30 % de la population, les immigrants récents (qui ont immigré en Ontario entre 2016 et 2021) représentant plus de 4,2 % de la population immigrante en Ontario.

⁴³ Banque TD, « Latest Forecast Tables », <https://economics.td.com/ca-forecast-tables>, consulté le 24 octobre 2023.

⁴⁴ Statistique Canada, Portail de l'Indice des prix à la consommation, consulté le 24 octobre 2023.

⁴⁵ Économique RBC, « Perspectives macroéconomiques », septembre 2023, <https://leadershipavise.rbc.com/lessor-economique-du-canada-perd-de-la-vitesse>.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ [Statistique Canada](#), « Indicateurs clés du Recensement de la population de 2021 selon la géographie : Ontario », consulté le 15 décembre 2023.

ONTARIO CRÉATIF – INTERNE

- Comme indiqué plus haut, Ontario Créatif a lancé son plan stratégique 2023-2027, *Dynamiser l'économie du secteur de la création de l'Ontario*, en avril 2023. Ce plan a été élaboré avec la contribution de plus de 700 intervenants de l'industrie, représentants du gouvernement et partenaires. Il porte notamment sur les mesures qui seront prises pour renforcer les capacités, doper la croissance, stimuler l'investissement et favoriser le développement international et, à ces fins, développer le pouvoir d'agir des équipes et offrir une expérience client exceptionnelle. Des travaux sont en cours pour mettre en œuvre les engagements de ce plan au cours des prochaines années. Dans le cadre de ces engagements, l'organisme s'attelle à moderniser et à améliorer ses pratiques de mesure du rendement et mettra au point de nouveaux indicateurs de rendement clés pour évaluer l'incidence de son action.
- Le plan stratégique 2023-2027 de l'initiative Écran vert Ontario a été publié en juillet 2023. Prenant appui sur l'action menée au titre du plan précédent, il définit les mesures qui seront prises pour contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, accroître la sensibilisation de l'industrie du cinéma et de la télévision et aider l'industrie à diminuer son impact environnemental.
- Pour exécuter ses programmes et fournir ses services, Ontario Créatif continue de fonctionner sur la base des équivalents temps plein (ETP) alloués par le ministère. Aucune annonce de financement concernant l'organisme n'a été faite dans le budget de 2023 ni dans l'énoncé économique d'automne.
- Le bail des bureaux d'Ontario Créatif est détenu par le ministre de l'Infrastructure. Ce bail, d'une durée de cinq ans, a expiré le 31 octobre 2023 et a été prorogé de 18 mois. La directive relative à l'Initiative de centralisation des pouvoirs de gestion immobilière entrera en vigueur le 1^{er} avril 2024, date à laquelle le financement et le contrôle du bail, de l'entretien et des améliorations locatives des bureaux d'Ontario Créatif seront transférés au ministère de l'Infrastructure.
- Conformément aux exigences de la fonction publique de l'Ontario, le personnel de l'organisme travaille au bureau au moins trois jours par semaine, sachant qu'il a la possibilité de télétravailler au maximum deux jours par semaine, sous réserve des exigences opérationnelles.
- En raison de l'augmentation de ses recettes, l'organisme a pu financer des initiatives à durée limitée, comme l'initiative de promotion de la diversité et le programme Accélération, au moyen de son budget ordinaire. Il n'a pas eu à puiser dans ses réserves de trésorerie non engagées pour financer ces initiatives pour 2023-2024, ce qui renforce sa capacité à long terme de mettre en œuvre les initiatives prévues dans le plan stratégique.
- La demande à l'égard des programmes de l'organisme demeure élevée. En 2022-2023, 58 % des demandes, tous programmes d'investissement confondus, ont bénéficié d'un financement. En ce qui concerne les crédits d'impôt, les demandes reçues par l'organisme concernaient 14 % de produits en plus qu'en 2021-2022.
- Compte tenu de la hausse des taux d'intérêt, l'organisme subit une pression accrue pour accélérer les délais de traitement des demandes de crédits d'impôt. En 2022-2023, le temps nécessaire à l'analyse d'un dossier est passé à 7,3 semaines, ce qui s'explique en partie par des problèmes persistants en matière de dotation en personnel.

- L'organisme attend de recevoir les résultats de l'examen de mandat mené par le MTCS en 2022-2023.
- Les arrêts de la production cinématographique et télévisuelle découlant des grèves de la WGA et de la SAG-AFTRA auront de nombreuses répercussions sur l'organisme. Premièrement, les niveaux de production dans la province diminueront grandement en 2023, sachant que tous les effets n'ont pas encore été pleinement quantifiés. Les conséquences des arrêts de travail devraient perdurer jusqu'en 2024. Deuxièmement, la baisse des niveaux de production aura une incidence financière sur les recettes propres de l'organisme provenant des frais d'administration des crédits d'impôt. On trouvera de plus amples renseignements dans la section X du présent plan d'activités, mais pour l'heure, l'organisme prévoit une baisse d'environ 50 % des recettes provenant des crédits d'impôt relatifs à la production cinématographique pour 2024-2025. Pour 2025-2026, les recettes devraient augmenter de 25 % en raison de la reprise de l'activité de production. Les effets précis et leur durée sont difficiles à prévoir et seront suivis attentivement au fur et à mesure de la reprise de la production.

IV. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

INTRODUCTION ET APPROCHE

Le 28 avril 2023, Ontario Créatif a lancé son plan stratégique 2023-2027 intitulé *Dynamiser l'économie du secteur de la création de l'Ontario*. Le plan est disponible sur le site Web d'Ontario Créatif, dans les deux langues officielles, dans un format PDF entièrement accessible.

Les travaux de planification stratégique ont officiellement débuté en février 2022 et se sont achevés en novembre 2022. Le plan stratégique a été élaboré par le conseil d'administration et l'équipe de haute direction, avec la contribution du personnel, des partenaires de l'industrie et des intervenants gouvernementaux.

Pour veiller à ce que le plan stratégique tienne compte de l'évolution constante des secteurs de la création, l'organisme a entrepris la plus grande consultation sectorielle de toute son histoire. Plus de 700 personnes lui ont fait part de leurs points de vue sur la réputation et l'impact d'Ontario Créatif, ses récents succès, ses défis, ses risques et ses perspectives, les grandes tendances sectorielles et l'état actuel de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, aussi bien au sein de l'organisme que dans les industries de la création. Ces 700 personnes représentaient un large éventail de perspectives, notamment des intervenants et des spécialistes de l'industrie vivant dans des régions urbaines ou rurales, des francophones et des anglophones, des demandeurs d'un programme ou d'un crédit d'impôt ayant vu leur dossier accepté ou refusé, ainsi que des membres de communautés ayant droit à l'équité qui évoluaient dans les industries de la création. Des consultations et des échanges ont également eu lieu avec le MTCS.

Parallèlement à ce solide cadre de consultation, l'organisme a tenu compte de son environnement opérationnel interne et externe et, à ce titre, examiné ses points forts et ses possibilités d'amélioration, le climat des affaires, les changements technologiques dans les industries de la création et les meilleures pratiques en vigueur dans d'autres pays et régions.

Ontario Créatif estime que cette stratégie renouvelée se traduira par un plus grand nombre d'emplois et une main-d'œuvre qualifiée qui reflète la diversité de l'Ontario à tous les égards. Les programmes de crédits d'impôt provinciaux administrés par l'organisme et les investissements réalisés dans le cadre de ce plan stimuleront le développement des infrastructures et des capacités dans tous les secteurs. En particulier, l'organisme est convaincu que sa stratégie encouragera la collaboration intrasectorielle et intersectorielle, favorisera la hausse des investissements des entreprises et dynamisera les ventes à l'étranger, les recettes et la capitalisation.

Le graphique ci-après illustre les principaux éléments du plan stratégique. Les différentes composantes du plan sont ensuite présentées en plus amples détails.

VISION

À la fois dynamiques, durables et inclusives, les industries ontariennes de la création génèrent des retombées économiques et produisent des contenus qui remportent un franc succès partout dans le monde.



MISSION ET VISION

Dans son plan, l'organisme propose un énoncé de vision résolument fondé sur les besoins de ses principales parties prenantes. Cet énoncé de vision ambitieux décrit l'état futur du secteur que l'organisme s'efforcera de concrétiser.

VISION

À la fois dynamiques, durables et inclusives, les industries ontariennes de la création génèrent des retombées économiques et produisent des contenus qui remportent un franc succès partout dans le monde.

L'énoncé de mission explique comment l'organisme contribuera à cet état futur. Il est également à la base des travaux de conception des programmes et des processus (notamment les critères de prise de décision) destinés à favoriser la croissance, la résilience et la durabilité des entreprises de la création.

MISSION

Contribuer à la prospérité des entreprises de la création en renforçant la croissance, la résilience, la compétitivité et le rayonnement mondial de l'économie ontarienne de la création.

VALEURS

Le plan précise les cinq valeurs fondamentales qui sous-tendent les opérations, les programmes et les décisions d'Ontario Créatif dans tous leurs aspects. Ces attitudes et comportements sont

encouragés au sein de l'organisme et revêtent une importance essentielle dans les relations avec les parties prenantes et la culture interne de l'organisme. L'équipe d'Ontario Créatif démontre son attachement à ces valeurs fondamentales par ses décisions, ses activités quotidiennes et ses interactions, aussi bien avec ses partenaires et parties prenantes qu'entre ses propres membres.

- **Sens des responsabilités** : tenir nos engagements avec intégrité, faire preuve d'ouverture et de transparence au sujet de nos progrès et assumer la pleine responsabilité de nos actions.
- **Collaboration** : travailler les uns avec les autres et avec nos partenaires pour obtenir les meilleurs résultats possible.
- **Inclusion** : garantir la diversité, l'équité et l'accessibilité dans nos programmes et dans nos lieux de travail.
- **Leadership** : s'imposer comme un organisme de premier plan, proposer de nouvelles idées et promouvoir l'innovation et le changement.
- **Souci du service** : être à l'écoute des besoins des parties prenantes et du secteur, en assurant des interactions marquées du sceau de l'excellence.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET CATALYSEURS

Ontario Créatif propose une série de programmes et de services, notamment des programmes d'investissement, des crédits d'impôt et des mesures d'appui au développement de l'industrie. Ces activités demeurent essentielles à la croissance et à la pérennité des industries ontariennes de la création. L'organisme s'est fixé quatre grands objectifs stratégiques et a défini deux catalyseurs opérationnels nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Objectif stratégique n° 1 : Renforcer les capacités

Pour renforcer les capacités, Ontario Créatif travaillera dans un esprit de collaboration pour faire en sorte que les industries ontariennes de la création soient diversifiées, durables et engagées sur la voie de la croissance grâce à une main-d'œuvre forte et qualifiée et à une solide infrastructure de soutien. Ainsi, en collaboration avec ses partenaires, il veillera à ce que les industries ontariennes de la création aient accès à un vivier complet de talents hautement qualifiés qui reflètent la diversité de la population de l'Ontario. Il contribuera également à développer l'infrastructure de base nécessaire face à la hausse de la demande, appuiera des initiatives propices à la durabilité dans les secteurs de la création et donnera aux entreprises et aux particuliers reflétant la diversité de la province les moyens d'accéder à des services et des programmes destinés à renforcer l'écosystème dans son ensemble.

Ontario Créatif prévoit que l'action menée pour parvenir à cet objectif stratégique aboutira aux résultats suivants :

- Augmentation du nombre d'emplois permanents
- Présence d'une main-d'œuvre qualifiée qui reflète la diversité de l'Ontario
- Développement des infrastructures et des capacités dans tous les secteurs
- Adoption de modèles commerciaux durables propices à la croissance

Pour atteindre cet objectif stratégique, l'organisme lancera ou poursuivra notamment les initiatives suivantes :

1. Établir et mettre en œuvre une stratégie de développement de la main-d'œuvre
2. Continuer d'apporter un soutien ciblé aux entreprises et aux projets dirigés par des personnes issues de la diversité qui présentent un fort potentiel de croissance économique et culturelle
3. Mettre à profit le rôle moteur de l'initiative Écran vert Ontario et étendre la portée de la stratégie de durabilité dans toutes les industries de la création

Objectif stratégique n° 2 : Doper la croissance

Pour doper la croissance, Ontario Créatif soutiendra la croissance des entreprises ontariennes de la création en investissant dans la création et la distribution d'œuvres de propriété intellectuelle, en favorisant le développement des activités et en facilitant la collaboration dans chaque secteur et à l'échelle intersectorielle, grâce à des programmes modernes, adaptés et éclairés. Il s'agira notamment d'appuyer la croissance et le dynamisme des entreprises émergentes et établies et de leurs contenus innovants aux quatre coins de la province, de fournir des données et des études stratégiques qui faciliteront la prise de décisions fondées sur des données probantes, de collaborer à la modernisation des conditions d'admissibilité aux crédits d'impôt, dans la droite ligne des engagements du gouvernement, et de veiller à ce que les programmes et services de l'organisme répondent à l'évolution constante des conditions du marché.

Ontario Créatif prévoit que l'action menée pour parvenir à cet objectif stratégique aboutira aux résultats suivants :

- Augmentation de la capitalisation des entreprises et croissance du chiffre d'affaires
- Amélioration de l'avantage concurrentiel des entreprises ontariennes
- Coopération accrue avec les entreprises en démarrage
- Établissement de nouveaux partenariats intrasectoriels et intersectoriels grâce aux activités de facilitation de l'organisme

Pour atteindre cet objectif stratégique, l'organisme lancera ou poursuivra notamment les initiatives suivantes :

1. Actualiser les programmes d'investissement de base pour tenir compte de l'évolution des possibilités d'affaires et concentrer les investissements sur des projets qui entraîneront des retombées importantes
2. Améliorer les activités de communication et de liaison avec les entreprises émergentes et les nouveaux acteurs des industries de la création
3. Coopérer avec le gouvernement pour simplifier les conditions d'admissibilité aux crédits d'impôt
4. Rechercher des stratégies à l'appui des priorités de développement régional

Objectif stratégique n° 3 : Stimuler l'investissement

Pour stimuler l'investissement, Ontario Créatif générera des investissements dans l'économie ontarienne de la création en faisant de la province une destination commerciale diversifiée, durable, innovante, compétitive et de renommée mondiale. À cet égard, il continuera de mettre en avant de solides raisons d'investir en Ontario et dans ses industries de la création en faisant valoir que la province est une destination commerciale de premier plan, et il collaborera avec ses partenaires des secteurs public et privé pour trouver des façons nouvelles et innovantes d'aider les entreprises à accéder à des capitaux et, en fin de compte, créer un environnement commercial propice à la croissance de l'économie de la création.

Ontario Créatif prévoit que l'action menée pour parvenir à cet objectif stratégique aboutira aux résultats suivants :

- Augmentation des investissements dans les secteurs ontariens de la création, aussi bien dans des contenus particuliers que dans l'ensemble des secteurs
- Augmentation des investissements étrangers, notamment sur le plan des ventes et des coproductions
- Augmentation des volumes de production émanant de créatrices et créateurs ontariens et étrangers
- Augmentation du nombre de transactions facilitées par Ontario Créatif

Pour atteindre cet objectif stratégique, l'organisme lancera ou poursuivra notamment les initiatives

suivantes :

1. Trouver de nouvelles possibilités de partenariat et de parrainage avec le secteur privé pour accroître les capacités dans les domaines prioritaires d'Ontario Créatif
2. Envisager des modèles de financement innovants pour accroître les investissements dans les industries ontariennes de la création
3. Développer les productions cinématographiques et télévisuelles ontariennes et étrangères dans toutes les régions de l'Ontario
4. Coopérer avec le gouvernement en vue de la modernisation continue des crédits d'impôt

Objectif stratégique n° 4 : Favoriser le développement international

Pour favoriser le développement international, Ontario Créatif promouvra de façon stratégique les contenus, les entreprises et les services de l'Ontario dans le monde entier, le but étant de conquérir des marchés, d'atteindre de nouveaux publics, de créer des débouchés à l'exportation, de tisser des partenariats commerciaux et d'attirer des investissements étrangers. À cette fin, il accompagnera les entreprises ontariennes sur des marchés stratégiques de premier plan, aidera les entreprises ontariennes à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies efficaces de commercialisation des exportations et à étendre leur présence mondiale, et s'emploiera à attirer de nouvelles activités de production en Ontario.

Ontario Créatif prévoit que l'action menée pour parvenir à cet objectif stratégique aboutira aux résultats suivants :

- Progression des ventes et des coproductions internationales
- Impact renforcé des fonds de développement des exportations
- Reconnaissance accrue d'Ontario Créatif comme un collaborateur ou un partenaire chevronné
- Augmentation du nombre d'artistes prêts à exporter leurs contenus

Pour atteindre cet objectif stratégique, l'organisme lancera ou poursuivra notamment les initiatives suivantes :

1. Continuer d'examiner les programmes et les initiatives stratégiques sur les marchés internationaux
2. Simplifier l'accès aux fonds d'aide au développement international et à la croissance des entreprises ontariennes
3. Continuer d'étoffer la proposition de valeur de la marque Ontario
4. Optimiser les partenariats noués avec des marques

Pour parvenir aux quatre objectifs stratégiques qu'il s'est fixés, l'organisme a défini deux catalyseurs opérationnels.

Catalyseur n° 1: Offrir une expérience client exceptionnelle

Pour offrir une expérience client exceptionnelle, Ontario Créatif doit veiller à offrir en temps opportun des programmes et des services qui sont modernes, accessibles, inclusifs, réactifs et transparents et qui demeurent au diapason des besoins changeants du secteur. À cette fin, il échangera régulièrement avec les parties prenantes pour veiller à ce que son action prenne en compte et respecte leurs perspectives diverses, favorisera l'excellence du service en interne en mettant davantage à profit les technologies et s'emploiera en permanence à évaluer, mesurer et communiquer la valeur de ses programmes et services.

Ontario Créatif prévoit que ce catalyseur stratégique permettra d'obtenir les résultats suivants :

- Établissement de relations de confiance et durables avec les parties prenantes
- Augmentation de la satisfaction des parties prenantes
- Volonté des parties prenantes de poursuivre leur développement à nos côtés

- Excellence de l'offre numérique des programmes
- Amélioration des processus et pratiques internes

Pour atteindre cet objectif stratégique, l'organisme lancera ou poursuivra notamment les initiatives suivantes :

1. Examiner et améliorer les processus de demande des programmes d'investissement et de crédit d'impôt
2. Mettre en œuvre une feuille de route pour les technologies afin d'accroître l'efficacité et d'améliorer l'expérience des parties prenantes
3. Renforcer les capacités et les outils de mesure du rendement

Catalyseur n° 2 : Développer le pouvoir d'agir des équipes

Pour développer le pouvoir d'agir des équipes, Ontario Créatif veillera au maintien d'un climat de travail et d'une culture d'équipe qui accordent la priorité au développement et au bien-être de son personnel et renforcent le sentiment d'appartenance. En outre, il mettra à profit les technologies, les politiques et les valeurs communes pour promouvoir la collaboration et optimiser la productivité et l'efficacité. À cet égard, il établira un modèle de travail hybride qui appuiera sa culture et exploitera efficacement les technologies, et il veillera à ce que ses pratiques et politiques internes favorisent le maintien d'un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, diversifié et dépourvu de tout racisme.

Ontario Créatif prévoit que ce catalyseur stratégique permettra d'obtenir les résultats suivants :

- Capacité accrue d'attirer et de maintenir en poste des personnes de grand talent dans un esprit d'inclusion
- Maintien d'une culture et d'effectifs qui sont davantage représentatifs de la culture diversifiée de l'Ontario et diversité à tous les échelons de l'organisme
- Sentiment d'utilité et d'appartenance accru parmi les membres du personnel

Pour atteindre cet objectif stratégique, l'organisme lancera ou poursuivra notamment les initiatives suivantes :

1. Définir la culture d'Ontario Créatif et sa proposition de valeur au personnel
2. Promouvoir un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, diversifié et dépourvu de tout racisme
3. Élaborer un modèle de travail hybride flexible, inclusif et efficace

V. TOUR D'HORIZON DES ACTIVITÉS ET PROGRAMMES ACTUELS ET FUTURS DE L'ORGANISME

INTRODUCTION

Ontario Créatif œuvre dans un environnement complexe et dynamique touché par les effets de la récente pandémie et par la transformation numérique et technologique en cours, entre autres facteurs sociopolitiques. Dans ce contexte, Ontario Créatif a à cœur d'assurer la prestation efficace et efficiente de ses programmes, services et activités, et ce, dans l'intérêt de la population ontarienne et des parties prenantes qu'il sert. Constamment en quête de synergies, l'organisme établit des partenariats avec les secteurs public et privé, dans le but d'exploiter des ressources et des services au profit des secteurs dans lesquels il intervient.

Pour faire en sorte d'optimiser son efficacité, Ontario Créatif analyse régulièrement l'ensemble de ses projets et procède à leur amélioration continue. L'organisme a démontré sa capacité de proposer des initiatives constructives et axées sur les résultats à sa clientèle issue de tous les secteurs susmentionnés.

De manière générale, les programmes et services actuels d'Ontario Créatif appuient une variété d'objectifs différents qui peuvent être classés dans les catégories suivantes : création de contenu, expansion commerciale, développement des marchés internationaux, développement de l'industrie au sens large, et marketing/promotion.

Ontario Créatif offre ses programmes, services et activités par l'entremise de quatre services :

1. Le **Groupe de l'investissement dans l'industrie et de la promotion du secteur** assure le soutien des entreprises de la création afin qu'elles puissent créer et commercialiser du contenu, entreprendre des activités stratégiques d'expansion commerciale, accéder à de nouveaux marchés et étendre leurs activités. Les trois unités formant le Groupe de l'investissement dans l'industrie et de la promotion du secteur sont Développement de l'industrie (financement de l'investissement, soutien international et initiatives stratégiques), le Bureau ontarien de promotion de la musique (BOPM, financement de l'investissement, soutien international et initiatives stratégiques) et le Bureau du cinéma (services de marketing, de promotion, de renforcement des capacités et d'investissement de l'étranger). Collectivement, elles encouragent et favorisent la collaboration intersectorielle et intrasectorielle, contribuant à la croissance économique des entreprises ontariennes de la création.
2. Le **Groupe des programmes de crédits d'impôt et de financement** coadministre cinq crédits d'impôt⁴⁸ remboursables avec l'Agence du revenu du Canada (ARC). Le Groupe donne son avis au MTCS, et assure la compilation et le suivi de statistiques sur les crédits d'impôt qui orientent ensuite les conseils stratégiques formulés à l'intention du gouvernement quant à la situation des industries des médias de la création et à l'efficacité des crédits d'impôt.

En 2022-2023, 196 ensembles d'images ont été créés pour les productions faisant du repérage dans la province en vue de tournages cinématographiques et télévisuels.

⁴⁸Dans le budget de l'Ontario 2015, il a été annoncé que le crédit d'impôt de l'Ontario pour l'enregistrement sonore (CIOES) serait abandonné. Une société admissible peut présenter une demande de CIOES à l'égard d'enregistrements sonores admissibles ayant débuté avant le 23 avril 2015, mais peut uniquement appliquer le crédit d'impôt aux dépenses admissibles engagées avant le 1^{er} mai 2016.

3. Le **Groupe des activités opérationnelles et de la recherche** assure la planification générale et le soutien opérationnel dont Ontario Créatif a besoin pour atteindre ses objectifs, notamment dans les domaines de la planification stratégique et opérationnelle, de la veille stratégique et des statistiques, des services financiers, des technologies de l'information, de la production de rapports sur les résultats en matière de rendement, et des opérations administratives. Le Groupe appuie le MTCS et l'industrie en procédant à la collecte et à la diffusion de statistiques sectorielles, et suit l'évolution des politiques fédérales (par exemple, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Fonds des médias du Canada). Un soutien en matière de ressources humaines (RH) est apporté à l'organisme par le ministère des Services au public et aux entreprises (MSPE) par l'entremise de son service centralisé, RH Ontario.
4. Le **Bureau de la direction générale et des communications** englobe le bureau de la présidence-direction générale, le conseil d'administration d'Ontario Créatif et l'équipe des communications, à qui il incombe d'appuyer l'ensemble des activités de communication de l'organisme, conformément au plan de communication figurant à la section XIV.

En 2022-2023, l'organisme a gagné plus de 4 200 nouveaux abonnés sur les médias sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube et X).

PRIORITÉS DE L'ORGANISME

Le plan d'activités d'Ontario Créatif est en phase avec les priorités du gouvernement et du ministère dans les domaines suivants : compétitivité, durabilité et gestion des dépenses; transparence et responsabilité; gestion des risques; gestion des effectifs et du travail; diversité et inclusion; collecte, communication et utilisation de données; prestation de services numériques et service à la clientèle.

En 2022-2023, le train de crédits d'impôt d'Ontario Créatif a généré 15,29 dollars de dépenses supplémentaires par dollar investi.

Ce dernier répond également aux priorités énoncées dans la lettre d'instructions adressée à l'organisme, notamment les suivantes : productivité et compétitivité des industries de la création; promotion du développement économique, de l'investissement et des emplois; mesure du rendement et preuve du rendement des fonds investis par la province; diversité, équité, inclusion et appartenance; attraction des talents et des investissements, formation et entrepreneuriat; efficacité et stabilité des crédits d'impôt. Les programmes et services sont axés sur ces thèmes et l'organisme veille à fonctionner de manière responsable et transparente, en conformité avec toutes les directives pertinentes, comme il lui incombe en tant qu'organisme provincial régi par un conseil d'administration.

En 2024-2025, Ontario Créatif se concentrera sur l'élaboration et la mise en place initiale de tactiques, d'activités et de programmes sous-tendant les principaux axes de son nouveau plan stratégique entré en vigueur l'an dernier, à savoir :

- renforcer les capacités;
- doper la croissance;
- stimuler l'investissement;
- favoriser le développement international.

L'organisme s'efforcera également de concevoir et d'adopter des tactiques et des initiatives à l'appui de deux catalyseurs internes :

- offrir une expérience client exceptionnelle;
- développer le pouvoir d'agir des équipes.

Après une première année de mise en œuvre du plan stratégique en 2023-2024, les programmes, services et activités proposés en 2024-2025 resteront en grande partie inchangés dans la mesure où l'organisme s'attèle à leur refonte à l'horizon 2025-2026 et au-delà. En 2024-2025, l'organisme prévoit d'entreprendre les travaux suivants, classés par objectif stratégique :

Renforcer les capacités :

- Poursuite du programme Accélération et de l'initiative de promotion de la diversité dans une optique limitée dans le temps, en attendant la conclusion de divers examens des programmes qui serviront à déterminer leur orientation future
- Lancement d'une étude du marché du contenu autochtone et de langue tierce, semblable à l'étude sur le marché du contenu franco-ontarien entreprise en 2023-2024
- Mise en œuvre de la stratégie de dotation en personnel, de partenariats spéciaux en matière de recherche sur le développement de la main-d'œuvre (avec WorkInCulture) et de diverses activités avec le Bureau du cinéma (par exemple : guide en ligne des carrières dans l'industrie cinématographique et télévisuelle *Reel Opportunities*)

Doper la croissance :

- Travaux de refonte des programmes d'investissement de l'organisme concernant les contenus sur écran (industries du cinéma et des produits multimédias interactifs numériques) à la suite d'un processus d'examen tiers réalisé en 2023-2024
- Examen des programmes de développement des activités et de marketing au sein de l'unité Développement de l'industrie et du Bureau ontarien de promotion de la musique prévus en 2024-2025
- Poursuite de la collaboration avec la province à des fins de simplification, de stabilisation et d'amélioration de l'efficacité des crédits d'impôt

Stimuler l'investissement :

- Analyse en cours de la viabilité de l'option consistant à trouver des parrainages privés pour accroître la capacité des programmes d'investissement
- Étude en cours de la modélisation d'outils financiers innovants permettant de mieux accompagner les entreprises de la création

Favoriser le développement international :

- Examen interne des programmes de développement des marchés internationaux afin de rationaliser les programmes et de les harmoniser entre les différents secteurs
- Mise en œuvre en 2024-2025 d'un plan de développement des activités à l'étranger qui exposera les occasions d'expansion à saisir pour les sociétés ontariennes et leur proposera une trousse à outils incluant un soutien financier sous-tendant l'accès aux marchés internationaux, des activations stratégiques sur le marché menées par Ontario Créatif et des possibilités de partenariat visant à renforcer la présence mondiale de l'Ontario
- Mise à jour de la stratégie de promotion de l'organisme afin de mieux faire valoir les avantages inhérents aux investissements en Ontario et aux partenariats avec la province sur les marchés internationaux

Concernant les catalyseurs internes :

Offrir une expérience client exceptionnelle :

- L'organisme prévoit de réaliser d'importants progrès en 2024-2025 au regard de l'objectif d'amélioration des capacités de mesure du rendement. En particulier, il débutera l'intégration de sa base de données existante avec Microsoft Power BI ainsi que l'élaboration d'un tableau de bord et d'une carte de pointage des IRC. Ce processus prévoit l'examen et l'amélioration des mécanismes de collecte de données auprès des auteurs de demande au titre des programmes et services d'Ontario Créatif. L'organisme mettra également en place un bref sondage sur l'expérience client afin d'obtenir une rétroaction régulière des clients avec lesquels il interagit.
- Tout au long de l'exercice 2024-2025, l'organisme déploiera un éventail d'améliorations technologiques destinées à réduire les délais de traitement et à améliorer l'expérience des auteurs d'une demande de crédit d'impôt.

Développer le pouvoir d'agir des équipes :

En 2024-2025, Ontario Créatif :

- sollicitera une expertise externe afin d'élaborer une proposition de valeur associée au recrutement et au maintien en poste de façon à mieux comprendre comment optimiser ces deux paramètres;
- réalisera un audit de la durabilité écologique de son lieu de travail.

Ces objectifs et catalyseurs prioritaires sont sous-tendus aussi bien par le programme de base que par les initiatives à durée limitée qu'Ontario Créatif compte entreprendre en 2024-2025, comme indiqué à l'annexe A.

PROGRAMMES, SERVICES ET ACTIVITÉS

Ontario Créatif offre des programmes, des services et des activités à l'appui de son mandat décrit dans la section précédente. Les programmes et les services de l'organisme fournissent aux sociétés ontariennes les outils et le soutien nécessaires pour, d'une part, rester compétitives aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale et, d'autre part, attirer et retenir des entreprises et des talents dans toute la province. Ces programmes et services permettent aux industries de la création de l'Ontario de contribuer significativement à l'économie et à la vitalité culturelle de la province.

Les investissements d'Ontario Créatif ont appuyé plus de 1 069 sociétés en 2022-2023, subventions accordées et certificats de crédit d'impôt délivrés compris.

QUE FINANÇONS-NOUS? PRINCIPES CLÉS

Les programmes d'Ontario Créatif se répartissent en deux grandes catégories de financement : les programmes d'investissement sélectifs et les crédits d'impôt. La plupart des programmes d'investissement sélectifs sont arbitrés par des jurés externes jouissant de connaissances et d'une expérience sectorielles de niveau supérieur. Ontario Créatif veille à ce que les jurys de programme reflètent la diversité, n'aient aucun conflit d'intérêts et soient régulièrement renouvelés.

L'organisme investit dans des activités et projets nouveaux, pas dans les activités de fonctionnement courantes. Il partage le risque avec les auteurs de demande retenus; le financement se limite à un pourcentage du budget total du projet, de sorte que la société bénéficiaire garde la responsabilité de lever d'autres fonds publics et privés, et de puiser dans ses propres ressources pour pouvoir entreprendre l'activité.

Les critères de décision servant à déterminer quelles demandes sont financées mettent l'accent sur plusieurs facteurs, à savoir :

- la stabilité financière de la société et ses antécédents;
- la contribution du projet à la croissance et à la stabilité de la société;
- le potentiel en matière de génération de recettes et de succès;
- les retombées pour l'économie ontarienne (en fonction des dépenses de main-d'œuvre, de l'emploi et de la valeur de levier);
- le caractère novateur, la qualité et la créativité de la proposition;
- la diversité du projet et de l'équipe créative.

En 2022-2023, plus de 23 000 semaines de travail ont été créées ou préservées grâce au Fonds pour la production cinématographique et au Fonds pour les produits MIN.

Sur les 58 initiatives de développement de l'industrie appuyées par l'organisme en 2022-2023, plus de 34 000 relations ou pistes d'affaires ont été établies.

Les tableaux ci-dessous dressent la liste des programmes de base ainsi que des initiatives limitées dans le temps prévues. L'annexe A donne des précisions quant aux réalisations récentes et aux projets spécifiques de chaque service.

TABLEAU 1 : SOMMAIRE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE BASE

Fonds	But	Détail des changements apportés au programme en 2024-2025
Fonds du livre	Financement destiné aux éditeurs domiciliés en Ontario appartenant à des intérêts canadiens afin d'accroître leur viabilité financière et leur croissance commerciale globale par le biais d'activités de marketing ou d'activités permettant de créer ou de renforcer leur capacité numérique. Jusqu'à 150 000 dollars par éditeur et par année, en fonction du type de projet, des recettes de ventes, et de la remise et de l'évaluation de plans de projet.	Pas de modification importante en 2024-2025.

Fonds pour la production cinématographique	Soutien destiné aux producteurs ontariens à l'égard de projets de long métrage qui sont prêts à entrer en production ou en sont aux étapes finales du développement. Le fonds comporte trois volets : 1) Développement – prêt sans intérêt de 25 000 dollars maximum pour n'importe quelle étape du développement; 2) Production – avance remboursable de 400 000 dollars maximum en dernier recours pour boucler le financement; 3) Initiative pour le marketing et la distribution – subvention de 25 000 dollars maximum pour mener des activités de développement du public. Les projets doivent faire l'objet d'une diffusion auprès du grand public (en salles ou numérique) et être d'une durée supérieure à 75 minutes. Budget minimal de 1 million de dollars pour les drames et de 600 000 dollars pour les documentaires.	Pas de modification importante en 2024-2025.
Fonds d'aide aux éditeurs de revues	Financement visant à appuyer les nouveaux projets d'expansion commerciale d'éditeurs de revues domiciliés en Ontario et appartenant à des intérêts canadiens, y compris les projets qui aident les éditeurs à s'adapter et à se préparer à relever les défis du numérique au sein d'un marché en évolution rapide. Jusqu'à 75 000 dollars par éditeur, en fonction du type de projet.	Pas de modification importante en 2024-2025.
Fonds pour les produits multimédias interactifs numériques	Soutien financier destiné à des sociétés domiciliées en Ontario appartenant à des intérêts canadiens afin de faire progresser des produits liés à des PI exclusives à l'étape de la production et de créer des produits/contenus multimédias interactifs numériques immédiatement commercialisables. Un soutien est également accordé aux activités suivantes : définition du concept, activités préliminaires de sociétés émergentes, développement des marchés internationaux, aide à la découvrabilité et commercialisation, et développement de l'industrie.	Pas de modification importante en 2024-2025.
Développement des activités à l'étranger	Soutien stratégique et financier destiné à créer de nouveaux débouchés à l'étranger par le biais du Fonds d'Ontario Créatif pour le développement des marchés internationaux afin de compenser les coûts liés à la fréquentation de marchés, aux opérations de mise en place de stands collectifs lors de marchés, et à l'accroissement de la présence promotionnelle et stratégique en vue d'améliorer l'accès aux marchés et la visibilité.	Pas de modification importante en 2024-2025.

Programme de développement de l'industrie	Soutien financier et stratégique ciblé pour les associations professionnelles et organisatrices de manifestations établies dans les secteurs de l'édition et de la production de contenu pour écran à l'égard d'activités qui génèrent de nouvelles possibilités de croissance commerciale et de renforcement des capacités pour les professionnels des industries de la création de l'Ontario.	Pas de modification importante en 2024-2025; priorité accordée aux demandes favorisant la durabilité écologique et les mentorats à la mi-carrière.
Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique (FOIIM)	Le FOIIM vise à renforcer et à stimuler la croissance des sociétés du secteur de la musique de l'Ontario et à soutenir ce secteur en plein essor. Ontario Créatif offre un soutien financier afin de dynamiser l'activité et l'investissement et de soutenir les sociétés et organismes du secteur de la musique de l'Ontario en accroissant leur présence économique et culturelle au Canada et dans le monde.	Pas de modification importante en 2024-2025.
Programme de veille stratégique (PVS)	Soutien financier pour les organismes sans but lucratif et constitués en personne morale de l'industrie qui entreprennent des initiatives de veille stratégique visant à rassembler, à formuler et à diffuser de l'information stratégique favorisant la croissance d'un ou de plusieurs secteurs de la création en Ontario.	Pas de modification importante en 2024-2025; maintien de la priorité accordée aux demandes favorisant la diversité et le développement de la main-d'œuvre.

TABLEAU 2 : CRÉDITS D'IMPÔT

Crédit d'impôt	But
Crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne (CIPCTO)	Crédit d'impôt remboursable de 35 % des dépenses admissibles de main-d'œuvre ontarienne engagées à l'égard de productions cinématographiques et télévisuelles admissibles de sociétés canadiennes domiciliées en Ontario qui sont admissibles. Un taux de crédit d'impôt bonifié de 45 % s'applique aux productions admissibles à la prime régionale, tandis qu'un taux de 40 % sur les premiers 240 000 dollars de dépenses admissibles de main-d'œuvre s'applique aux premières productions admissibles.
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production (CIOSP)	Crédit d'impôt remboursable de 21,5 % des dépenses admissibles ontariennes de main-d'œuvre et autres engagées à l'égard des productions cinématographiques et télévisuelles admissibles de sociétés sous contrôle canadien ou étranger et domiciliées en Ontario qui sont admissibles.
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques (CIOESAI)	Crédit d'impôt remboursable de 18 % des dépenses admissibles de main-d'œuvre ontarienne engagées à l'égard d'animations et d'effets visuels numériques créés en Ontario pour des productions cinématographiques et télévisuelles par des sociétés sous contrôle canadien ou étranger domiciliées en Ontario.
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques (CIOPMIN)	Crédit d'impôt remboursable de 40 % (35 % dans le cadre d'un achat de services) des dépenses admissibles ontariennes engagées pour créer des produits MIN en Ontario par des sociétés sous contrôle canadien ou étranger et domiciliées en Ontario qui sont admissibles.

Crédit d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition (CIOME)	Crédit d'impôt remboursable de 30 % des dépenses admissibles engagées à l'égard d'œuvres littéraires admissibles d'auteurs canadiens par des sociétés canadiennes domiciliées en Ontario qui sont admissibles.
--	--

TABLEAU 3 : SERVICES DU BUREAU DU CINÉMA

Photothèque numérique des extérieurs (PNE)	Répertoire en ligne permettant aux professionnels de l'industrie d'accéder à 9 000 lieux de tournage dans toute la province.
Service de consultation en matière de production	Le Bureau du cinéma donne des conseils aux producteurs qui envisagent l'Ontario comme destination pour investir dans une production, et apporte une aide à la résolution des problèmes sur le terrain aux productions en tournage dans la province. Les services de consultation comprennent des conseils en matière d'extérieurs, des visites d'extérieurs et la mise en relation des producteurs avec les fournisseurs, les prestataires et les travailleurs locaux.

TABLEAU 4 : INITIATIVES LIMITÉES DANS LE TEMPS

Domaine de programme	Initiative	Notes
Bureau ontarien de promotion de la musique	Fonds Accélération pour les entrepreneurs noirs et autochtones (musique)	Maintien de cette initiative pour une quatrième année.
Bureau ontarien de promotion de la musique	Initiative de promotion de la diversité (musique)	Maintien de cette initiative pour une quatrième année.
Programme de développement de l'industrie	Initiative de promotion de la diversité (production cinématographique, produits MIN, édition de livres et de revues)	Maintien de cette initiative dans le cadre du Fonds pour la production cinématographique, du Fonds du livre, du Fonds d'aide aux éditeurs de revues, du Fonds pour les produits MIN et du Programme de développement de l'industrie.

**Voir la section XIII (Plan de mise en œuvre 2024-2025) pour obtenir des précisions sur les initiatives.*

FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME

Outre les activités habituelles, les priorités opérationnelles pour l'exercice 2024-2025 à venir incluront le bail et l'aménagement des bureaux, dans le but de réduire l'empreinte physique de l'organisme en 2025-2026.

Le contrat de location des bureaux est détenu par le ministère de l'Infrastructure. Le bail quinquennal de ces bureaux a expiré le 31 octobre 2023 et a été prolongé de 18 mois. La directive provinciale relative à l'initiative de centralisation des pouvoirs de gestion immobilière entrera en vigueur le 1^{er} avril 2024, date à laquelle le financement et le contrôle du bail, de l'entretien et des améliorations locatives des bureaux d'Ontario Créatif seront transférés au ministère de l'Infrastructure.

La section « Activités opérationnelles et recherche », qui figure à l'annexe A, donne des précisions quant aux activités opérationnelles prévues.

VI. RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

- Les programmes et activités définis dans ce plan reposent sur un statu quo en matière de ressources financières et humaines.
- Les principales ressources financières comprennent les fonds de fonctionnement reçus de la part du MTCS, d'un montant minimal de 35,6 millions de dollars par exercice en 2024-2025 et 2025-2026, et de 35,5 millions de dollars en 2026-2027. Le plan nécessite en outre un montant estimatif de recettes propres de 4,3 millions de dollars en 2024-2025, de 7,0 millions en 2025-2026 et de 6,2 millions en 2026-2027. Le montant total des coûts opérationnels, initiatives stratégiques limitées dans le temps non comprises, est estimé à 39,8 millions de dollars en 2024-2025, 40 millions en 2025-2026 et 40,1 millions en 2026-2027.
- À noter que cette projection tient compte d'une baisse prévisionnelle des recettes propres au vu des attentes révisées en ce qui concerne les frais d'administration des crédits d'impôt. En raison de l'interruption de travail et de l'arrêt de la production qui en a résulté dans le secteur du cinéma et de la télévision aux deuxième et troisième trimestres de 2023-2024, les prévisions de recettes afférentes aux crédits d'impôt ont nettement diminué pour 2024-2025. Le présent plan d'activités prévoit une diminution de ces recettes de près de 50 % par rapport au statu quo. Pour 2025-2026, on prévoit une augmentation compensatoire de 25 % par rapport au statu quo, compte tenu de la reprise de l'activité. Il est difficile de prévoir les répercussions et le calendrier précis de la relance; l'organisme assurera une veille étroite à ce sujet et signalera toute variation éventuelle constatée dans le courant de l'année.
- La stratégie de réduction budgétaire de l'organisme a toujours consisté à atténuer l'impact direct des coupes sur l'industrie en ajustant les calendriers, en maîtrisant les dépenses, en procédant à des modifications de programmes, en augmentant les recettes et en réduisant la portée de programmes, ainsi qu'à assurer la viabilité financière et stratégique à long terme de la planification stratégique et opérationnelle de l'organisme. Le budget des programmes et services de base est équilibré, et les réserves de trésorerie ne sont utilisées que pour appuyer des initiatives limitées dans le temps qui ne génèrent pas d'attentes à long terme de la part des parties prenantes. Ainsi, l'organisme limite les coûts et ses activités sont rationalisées et efficaces.
- Au titre des nouveautés figurant dans son nouveau plan stratégique, Ontario Créatif compte étudier les partenariats avec d'autres entités afin de générer des recettes, à l'appui de la priorité consistant à rechercher les possibilités de cette nature, définie dans la lettre d'instructions (une obligation imposée à l'échelle gouvernementale à tous les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration).

VII. ATTÉNUATION DES RISQUES : STRATÉGIES DE DÉTECTION, D'ÉVALUATION ET D'ATTÉNUATION DES RISQUES

Chaque trimestre, Ontario Créatif met à jour un registre des risques et le présente au MTCS. Le registre des risques évalue les facteurs de risque qui pèsent sur les activités actuelles et futures de l'organisme et son environnement, de même que leurs répercussions. Ontario Créatif a élaboré des stratégies complètes pour atténuer tous les risques décelés et s'efforcera, au fur et à mesure de leur évolution ou de l'émergence de nouveaux risques, d'informer le MTCS et d'agir judicieusement afin de réduire le plus possible les conséquences négatives.

Le registre des risques complet au deuxième trimestre de 2023-2024 figure à l'annexe B.

VIII. RESSOURCES HUMAINES ET DOTATION EN PERSONNEL

Les membres du personnel d'Ontario Créatif sont hautement qualifiés dans leurs domaines de service respectifs, et sont entièrement dévoués au service public et aux parties prenantes qu'ils servent. Ontario Créatif respecte ou surpasse toutes les exigences en matière de contrôle et de reddition de comptes en sa qualité d'organisme du secteur public et d'administrateur de fonds publics. L'organisme prêche une grande attention au respect de toutes ses obligations aux termes de la Directive sur l'obligation de rendre compte en matière de paiements de transfert et de ses protocoles d'entente avec le MTCS.

Tous les membres du personnel d'Ontario Créatif appartiennent à la fonction publique de l'Ontario (FPO). Ceux qui sont représentés par un syndicat sont rémunérés selon les dispositions de leur convention collective.

Dans le cadre d'un sondage mené auprès de l'ensemble des employés de la FPO en avril 2022, le personnel d'Ontario Créatif a affiché un fort taux de participation de 92 % (contre 60 % dans toute la FPO), de même qu'un solide indice de mobilisation de 73,9 (contre 69,2 dans toute la FPO). Bien que les résultats aient été plutôt positifs dans l'ensemble, les indicateurs ont fait état d'un déclin dans de nombreux domaines par rapport à l'exercice précédent, à l'image des autres secteurs de la FPO.

Le Comité de participation des employés créé en 2018 a élaboré un plan d'action détaillé pour mobiliser le personnel. Parmi ses réalisations récentes, citons l'organisation d'une activité bénévole collective, la promotion d'une meilleure connaissance des catégories de salariés de la FPO et le renouvellement d'un programme d'accompagnement. Le Comité travaillera en étroite collaboration avec la direction pour répondre aux priorités issues du dernier Sondage sur l'expérience employé, et appuyer les orientations et les mesures figurant dans le plan stratégique.

Ontario Créatif travaille continuellement à l'amélioration de l'organisme et de son milieu de travail. Le nouveau plan stratégique comprend deux catalyseurs internes promettant d'offrir une expérience client exceptionnelle pour le premier et de développer le pouvoir d'agir des équipes pour le second. Cela signifie que l'organisme continuera de veiller à ce que les programmes soient sensibles aux besoins des parties prenantes, mettra davantage à profit les technologies, et mettra l'accent sur l'épanouissement, le développement et le bien-être du personnel.

Ontario Créatif est déterminé à travailler main dans la main avec son personnel à l'amélioration de son milieu de travail tout au long de l'année à venir, notamment grâce à plusieurs initiatives décrites dans le cadre des engagements pris dans le nouveau plan stratégique. En 2024-2025, l'organisme compte commencer à définir sa culture et sa proposition de valeur à ses employés, à promouvoir un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, diversifié et dépourvu de tout racisme, et à élaborer un modèle de travail hybride flexible, inclusif et efficace. Les mesures spécifiques qu'il est prévu de prendre cette année sont décrites à la section XIII (Plan de mise en œuvre) et consisteront, entre autres, à réaliser une évaluation de la proposition de valeur associée au recrutement et au maintien en poste, ainsi qu'un audit de la durabilité écologique des bureaux de l'organisme, et à continuer de mettre l'accent sur le renforcement de l'esprit d'équipe et l'efficacité dans un environnement hybride.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'effectif par classe d'emploi de l'unité de négociation ainsi qu'une estimation du nombre d'ETP à la suite de la réduction intervenue en 2023-2024 :

CAPACITÉ EN ETP

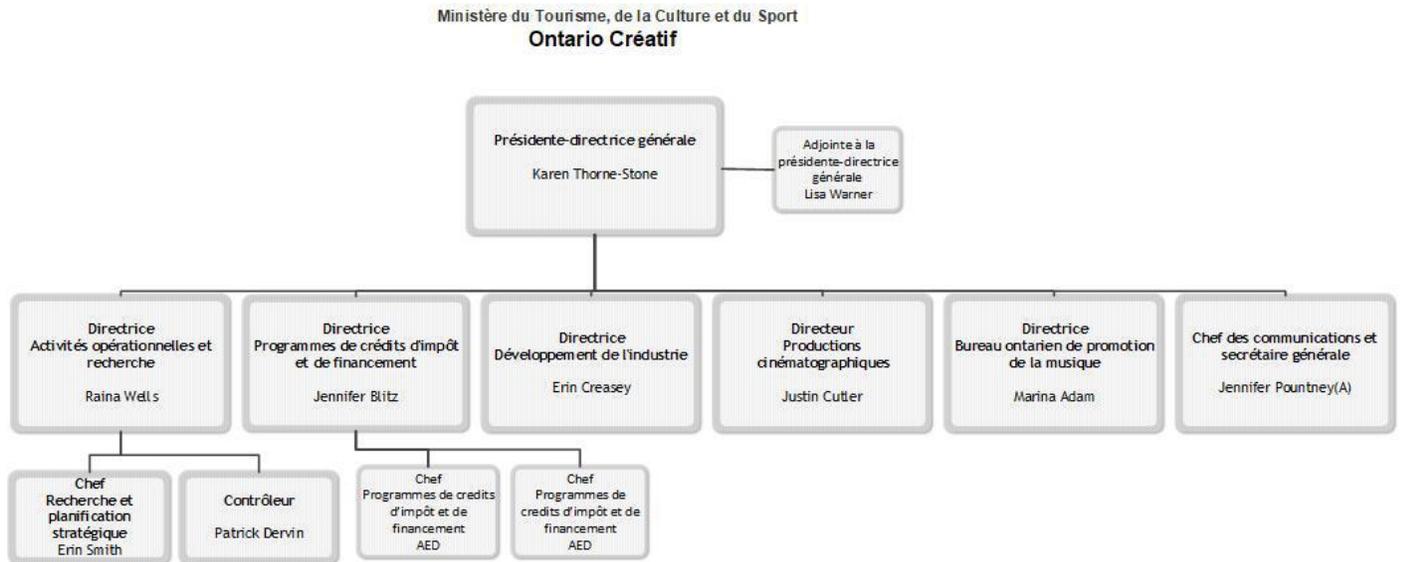
GCS/CTI	SRC	Exclus	SEFPO	AEEGAPCO	TOTAL
3	8	0	55	5	71

ETP PRÉVUS

2024-2025	2025-2026
71	71

ORGANIGRAMME

au 6 novembre 2023



IX. MESURES DU RENDEMENT

Les mesures du rendement d'Ontario Créatif indiquent de manière régulière si ses programmes et activités atteignent leurs objectifs, et donnent un aperçu de la santé globale des industries de la création de l'Ontario. Ces mesures axées sur les résultats ont été conçues de manière à cadrer parfaitement avec son plan stratégique et avec les objectifs stratégiques du MTCS.

En 2023-2024, l'équipe des activités opérationnelles et de la recherche a entrepris un examen des IRC actuellement en vigueur dans l'organisme dans le but de les réaligner avec le nouveau cadre stratégique et de mettre au point de nouveaux indicateurs de résultat permettant de mieux illustrer et faire valoir l'incidence de son action. En 2024-2025, l'organisme se dotera d'un logiciel d'analytique métier afin d'améliorer la gestion des données et la production de rapports à travers la création d'illustrations plus percutantes décrivant mieux l'incidence des programmes et services d'Ontario Créatif et les résultats qui en découlent.

Le tableau suivant présente les résultats périodiques au 30 septembre 2023 (deuxième trimestre) à l'égard des indicateurs de rendement clés.

Nous avons inclus à la suite du tableau une copie du cadre d'IRC préliminaire qui sera mis en œuvre à compter de 2024-2025. Outre les IRC stratégiques évoqués dans ce plan d'activités, diverses mesures de rendement des programmes sont en cours d'élaboration. L'organisme continuera d'affiner les mesures et les objectifs à atteindre tout au long de l'année 2024-2025 à mesure qu'il déploie de nouveaux outils en matière de collecte de données et de production de rapports.

Remarque : En plus des indicateurs de rendement clés décrits ci-dessous, la direction d'Ontario Créatif surveille des mesures du rendement relatives à l'efficacité et à l'efficacité opérationnelles, ainsi qu'à certains domaines de programmes spécifiques. Bien que le présent plan d'activités n'en fasse pas état, le suivi de ces mesures aide Ontario Créatif à atteindre ses objectifs, à respecter ses engagements en matière d'amélioration continue et à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu des différentes directives sur l'obligation de rendre des comptes.

Mesures du rendement d'Ontario Créatif au T2 2023-2024

au 30 septembre 2023

Indicateur de rendement clé	Résultats trimestriels 2023-2024		Notes					
	T1	T2	2023-2024 Objectif	2023-2024 Résultats réels	2022-2023 Résultats réels	2021-2022 Résultats réels	2020-2021 Résultats réels	
Objectif stratégique n° 1 : STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI								
1. Valeur estimée des crédits d'impôt (millions)	215 \$	206 \$	680 \$		606 \$	723 \$	690 \$	
2. Valeur de levier (montant de financement additionnel généré pour chaque dollar investi par Ontario Créatif)								
a) Investissement par le biais de l'ensemble des crédits d'impôt	17,16 \$	14,56 \$	15,00 \$		15,29 \$	16,30 \$	14,53 \$	
b) Investissement par le biais du Fonds du livre	0,69 \$	0,00 \$	0,65 \$		0,62 \$	0,73 \$	0,65 \$	
c) Investissement par le biais du Fonds pour la production cinématographique (Production)	25,40 \$	35,42 \$	20,00 \$		15,77 \$	26,41 \$	19,73 \$	Note 8
d) Investissement par le biais du Fonds pour les produits MIN (Production)	7,36 \$	0,00 \$	3,00 \$		3,54 \$	3,46 \$	2,75 \$	
e) Investissement par le biais du Fonds d'aide aux éditeurs de revues	1,45 \$	0,00 \$	0,80 \$		0,81 \$	0,95 \$	0,92 \$	
f) Investissement par le biais du Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique	3,26 \$	4,82 \$	5,50 \$		4,57 \$	4,64 \$	5,09 \$	
g) Investissement par le biais du Programme de veille stratégique	1,40 \$	0,00 \$	2,25 \$		2,01 \$	2,14 \$	1,31 \$	
3. Rendement du capital investi (recettes de ventes générées pour chaque dollar investi par Ontario Créatif)								
a) Fonds du livre	-	-	4,50 \$		Note 2	Note 2	4,63 \$	
b) Financement de l'exportation (Fonds pour l'exportation et Fonds pour les produits MIN : Programme de développement des marchés internationaux)	-	-	175,00 \$		Note 2	Note 2	224,88 \$	Note 9
c) Fonds pour les produits MIN : Programme d'aide à la promotion	-	-	3,00 \$		Note 2	Note 2	2,52 \$	
d) Fonds d'aide aux éditeurs de revues	-	-	2,00 \$		Note 2	Note 2	3,91 \$	
4. Indicateurs de croissance économique et d'emploi relatifs au Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique								
a) Augmentation des recettes brutes pour les sociétés soutenues par le FOIIM (millions)	Résultats annuels		45,00 \$			13,10 \$	(17,80 \$)	Notes 5 et 10

b) Investissements et capitaux propres du secteur privé obtenus grâce au soutien du FOIM (millions)	Résultats annuels	12,75 \$			2,20 \$	17,20 \$	Note 5
c) Nombre d'emplois créés et/ou préservés par les sociétés soutenues par le FOIM (ETP)	Résultats annuels	500			333	306	Note 5
5. Autres indicateurs de croissance économique et d'emploi							
a) Nombre de semaines de travail créées et/ou préservées grâce aux projets du Fonds pour les produits MIN et du Fonds pour la production cinématographique	11 405	1 694	25 000		14 877	25 300	24 415

Indicateur de rendement clé	Résultats trimestriels 2023-2024				2022-2023 Résultats réels	2021-2022 Résultats réels	2020-2021 Résultats réels	Notes
	T1	T2	2023-2024 Objectif					
Objectif stratégique n° 2 : PROMOUVOIR LES INDUSTRIES								
1. Production cinématographique et télévisuelle								
a) Nombre de productions cinématographiques et télévisuelles tournées en Ontario	48	24	175		207	151	104	
Intérieures	28	19	100		108	83	61	
Étrangères	20	5	75		99	68	43	
b) Valeur des productions cinématographiques et télévisuelles tournées en Ontario (millions)	436 \$	141 \$	2 000 \$		1 979 \$	1 793 \$	1 246 \$	
Intérieures	199 \$	120 \$	600 \$		554 \$	520 \$	370 \$	
Étrangères	237 \$	21 \$	1 400 \$		1 425 \$	1 273 \$	876 \$	
c) Nombre de productions intérieures et étrangères en cours de repérage actif accédant aux services de repérage d'Ontario Créatif	28	32	120		109	105	114	
2. Bureau de Los Angeles pour la production cinématographique et télévisuelle à Toronto (Ontario)								
a) Nombre de pistes générées par le Bureau de Los Angeles	78	25	140		278	110	112	
b) Nombre de projets soutenus par le Bureau de Los Angeles tournés en Ontario	28	0	55		63	57	Nouvelle mesure en 2021-2022	Note 6

c) Valeur des projets soutenus par le Bureau de Los Angeles tournés en Ontario (millions)	215 \$	0 \$			998 \$	1 000 \$	969 \$	
a) Score Sysomos	8/10	8/10			8/10	8/10	8/10	
b) Nombre de nouveaux abonnements aux chaînes d'Ontario Créatif dans les médias sociaux	1 091	647			4 217	4 411	5 006	
a) Nombre d'empreintes médiatiques (millions)	62,0	186,0			235,8	48,3	110,3	
b) Nombre d'empreintes médiatiques du Prix littéraire Trillium (millions)	237,5	-			142,4	135,7	59,5	
c) Reprises dans des communiqués de presse (Prix littéraire Trillium uniquement)	325,0	-			149,0	574,0	471,0	

Indicateur de rendement clé	Résultats trimestriels 2023-2024							Notes
	T1	T2	2023-2024 Objectif	2023-2024 Résultats réels	2022-2023 Résultats réels	2021-2022 Résultats réels	2020-2021 Résultats réels	
Objectif stratégique n° 3 : ENCOURAGER LA COLLABORATION ET L'INNOVATION								
1. Aide au développement de l'industrie (Programme de développement de l'industrie, aide à la promotion du secteur, autres aides d'Ontario Créatif au développement de l'industrie)								
a) Nombre d'initiatives de développement de l'industrie menées ou soutenues par Ontario Créatif	34	25	80		126	67	58	
b) Nombre de relations/pistes d'affaires établies par les participants à des initiatives menées ou soutenues par Ontario Créatif	626	621	12 000		531	11 274	6 424	
c) Nombre de relations/pistes d'affaires établies grâce au soutien du FOIIM Initiatives pour l'industrie de la musique	Résultats annuels		6 000			n.d.	n.d.	Note 5
2. Développement des activités à l'étranger								
a) Nombre de marchés au sein desquels Ontario Créatif a orchestré une présence stratégique	3	2	10		14	13	6	
b) Nombre de marchés étrangers dans le cadre desquels des participants ontariens bénéficient d'un soutien des activités d'exportation	29	19	130		125	117	129	
3. Initiatives collaboratives								

a) Nombre d'activités collaboratives menées par Ontario Créatif	0	2	4		4	2	3	
b) Nombre de relations d'affaires établies grâce à des rencontres lors d'activités collaboratives	0	900	1 000		1 374	940	1 210	
c) Nombre d'accords/options découlant d'activités collaboratives après 12 mois	0	0	10		20	17	4	
d) Valeur (le cas échéant) des accords/options découlant d'activités collaboratives après 12 mois	0 \$	0 \$	75 000 \$		87 250 \$	173 750 \$	22 500 \$	
4. Veille stratégique								
a) Nombre de projets de veille stratégique publiés	2	7	8		5	11	6	
b) Nombre de profils sectoriels mis à jour	0	3	8		5	7	11	
c) Nombre de consultations uniques des profils sectoriels sur le site Web de l'organisme	1 006	1 089	6 000		4 978	7 408	6 217	
d) Nombre de nouveaux documents ajoutés à la Bibliothèque de recherche en ligne	0	0	60		19	46	33	
e) Nombre de visiteurs uniques de la Bibliothèque de recherche en ligne	0	0	10 000		6 548	6 262	4 975	
f) Nombre de consultations uniques du bulletin de veille stratégique	96	55	1 000		316	780	1 234	

Indicateur de rendement clé	Résultats trimestriels 2023-2024							Notes
	T1	T2	2023-2024 Objectif	2023-2024 Résultats réels	2022-2023 Résultats réels	2021-2022 Résultats réels	2020-2021 Résultats réels	
Catalyseur stratégique n° 1 : ASSURER L'EXCELLENCE DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS								
1. Prestation des programmes								
a) Nombre de demandes reçues (fonds et crédits d'impôt)	930	831	2 400		2 561	2 345	2 248	Note 1
b) Délai de traitement moyen, tous crédits d'impôt confondus (semaines)	22,1	27,2	20,0		22,0	16,5	25,3	
c) Temps moyen d'analyse des dossiers de crédit d'impôt (semaines)	4,7	4,1	5,0		7,3	5,7	3,9	
d) Nombre total de produits examinés pour crédit d'impôt	694	411	2 700		2 278	1 928	3 611	
2. Service								
a) Nombre d'appels et de courriels de service	1 098	968	4 000		4 524	4 290	4 805	

b) Nombre de demandes de renseignements ministérielles	44	25	100		146	109	90	
c) Sondage sur la satisfaction de la clientèle (environ tous les 5 ans)	Résultats annuels		n.d.		n.d.	n.d.	n.d.	Note 4
3. Mesures du rendement relatives aux risques								
a) Pourcentage des risques gérés atténués depuis le dernier trimestre	-13 %	-20 %	10 %		8 %		Nouvelle mesure en 2021-2022	
b) Pourcentage de risques ayant une cote intermédiaire ou basse (cote de 10 ou inférieure)	73 %	67 %	80 %		89 %		Nouvelle mesure en 2021-2022	

Indicateur de rendement clé	Résultats trimestriels 2023-2024			2023-2024 Résultats réels	2022-2023 Résultats réels	2021-2022 Résultats réels	2020-2021 Résultats réels	Notes
	T1	T2	2023-2024 Objectif					
Catalyseur stratégique n° 2 : AUTONOMISER LES PERSONNES ET LES ÉQUIPES								
1. Pourcentage de membres du personnel appartenant à l'organisme depuis 5 ans ou plus	Résultats annuels		60 %	Note 2		72,1 %	62,5 %	
2. Pourcentage de membres du personnel ayant des plans d'amélioration du rendement et d'apprentissage	Résultats annuels		95 %	Note 2		Note 2	94,4 %	
3. Pourcentage de membres du personnel ayant pris part à une ou plusieurs activités de perfectionnement professionnel au cours de l'année	Résultats annuels		95 %	Note 2		Note 2	94,4 %	
4. Sondage sur l'expérience employé au sein de la FPO (écart entre les résultats d'Ontario Créatif et de la FPO au Sondage sur l'expérience employé, au moment de sa publication)								
a) Indice de mobilisation	Résultats annuels		+8,0			n.d.	+7,4	
b) Indice d'inclusion	Résultats annuels		+5,0			n.d.	+4,6	
c) Obstacles au rendement	Résultats annuels		+8,0			n.d.	+13,3	
d) Indépendance et innovation	Résultats annuels		+2,0			n.d.	+1,0	Note 7
e) Apprentissage et perfectionnement	Résultats annuels		+10,0			n.d.	+7,9	
f) Pratiques de leadership	Résultats annuels		+5,0			n.d.	+11,0	

g) Qualité du service	Résultats annuels	+8,0			n.d.	+8,0	Note 7
h) Communication organisationnelle	Résultats annuels	+14,0			n.d.	+14,3	
i) Taux de réponse au sondage	Résultats annuels	+30,0			n.d.	+29,0	

Indicateur de rendement clé	Résultats trimestriels 2023-2024			2023- 2024 Résultats réels	2022- 2023 Résult ats réels	2021- 2022 Résultats réels	2020- 2021 Résultats réels	Notes
	T1	T2	2023- 2024 Objectif					
Mesures de suivi liées à la COVID-19								
Nombre d'engagements d'investissement qui ont été modifiés compte tenu des nouvelles priorités liées à la COVID-19	Résultats annuels	n.d.	n.d.	n.d.	129	391		
Dollars alloués aux mesures de santé et de sécurité liées à la COVID-19	Résultats annuels	n.d.		1 000 000	989 619 \$			Nouvelle mesure en 2021-2022

NOTES :

Le rendement du capital investi (RCI) correspond au montant des recettes de ventes générées pour chaque dollar investi par Ontario Créatif.

La valeur de levier désigne le montant de financement additionnel généré pour chaque dollar investi par Ontario Créatif.

(1) L'objectif est fonction du nombre de demandes de crédit d'impôt certifiées.

(2) Les résultats ne sont pas encore disponibles.

(3) Les résultats ne sont pas encore disponibles. Il s'agit des résultats de base de l'enquête; ils ne peuvent pas être comparés directement à ceux des prochains exercices.

(4) Le sondage sur la satisfaction de la clientèle d'Ontario Créatif a été publié en 2017-2018. Il est publié environ tous les cinq ans.

(5) Les résultats obtenus en 2019-2020 ne sont pas comparables à ceux des exercices précédents en raison d'une réduction du financement à partir de 2019-2020 (de 15 à 7 millions de dollars) préalablement à l'examen du programme en fin d'exercice. Le Fonds ontarien de promotion de la musique (FOPM) a fait l'objet d'une relance en 2020-2021 sous le nom de Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique, avec des paramètres différents. Les résultats de 2019-2020 ne sont pas comparables à ceux de 2020-2021 et des exercices ultérieurs en raison de paramètres de programme différents introduits en 2020-2021.

(6) Modification de la mesure utilisée précédemment, à savoir la proportion de projets nouvellement confirmés/projets en cours de repérage au cours d'un trimestre.

(7) Certaines questions du sondage ayant été révisées en 2020, la mesure ne peut pas être directement comparée à celle des années précédentes.

(8) Les valeurs de levier du Fonds pour la production cinématographique (Production) 2021-2022 n'incluent pas les soutiens additionnels liés à la COVID-19.

(9) Le chiffre de 2019-2020 a été rectifié. Le chiffre précédemment publié de 125,12 \$ excluait par erreur les données du Programme de développement des marchés internationaux du Fonds pour les produits MIN.

(10) Les chiffres de l'augmentation des recettes brutes sont négatifs du fait des répercussions considérables de la pandémie (notamment les fermetures prolongées de salles, les reports et annulations de tournées, et l'inflation galopante) sur le secteur des concerts tout particulièrement, et sur tout l'écosystème sectoriel de la musique par ricochet.

RÉSULTATS PHARES EN 2022-2023

En 2022-2023, Ontario Créatif a atteint les résultats suivants :

- En 2022-2023, les objectifs relatifs à la valeur de levier ont été dépassés pour les crédits d'impôt, le Fonds pour les produits MIN, le Fonds d'aide aux éditeurs de revues et le Programme de veille stratégique. La valeur de levier désigne le montant de dépenses additionnelles générées pour chaque dollar investi par Ontario Créatif. En ce qui concerne le Fonds du livre et le Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique (FOIIM), la valeur de levier était inférieure à l'objectif et n'a pas atteint les niveaux de 2021-2022. Dans le cas du FOIIM, ce résultat découle du fait que certains secteurs de l'industrie de la musique, dont celui des concerts, n'ont pas connu un redressement aussi rapide que les autres.
- Le nombre et la valeur des productions cinématographiques et télévisuelles tournées en Ontario ont largement dépassé les objectifs, avec un total de 207 productions évaluées à 1,9 milliard de dollars. Cette croissance porte à la fois sur les productions intérieures et étrangères, et le nombre de productions en repérage actif accédant aux services d'Ontario Créatif s'est établi à 109 en 2022-2023, soit bien au-delà de l'objectif fixé à 90. Les activités de repérage soutenues par le bureau de Los Angeles continuent d'excéder les prévisions, avec 278 pistes d'affaires établies (contre un objectif de 100) et 63 productions ayant finalement décidé de tourner en Ontario au cours de l'exercice 2022-2023. Cela s'explique principalement par une productivité supérieure aux prévisions dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle, notamment grâce au redémarrage de certains projets suspendus en raison de la COVID-19.
- Au total, 235,8 millions d'empreintes médiatiques (sans compter celles liées au Prix littéraire Trillium) ont été enregistrées en 2022-2023, soit bien au-delà de l'objectif fixé à 50 millions. Ce résultat tient au fait que plusieurs initiatives de l'organisme ont été abordées dans de grands médias comme *CBC*, *The Hollywood Reporter* et *Rolling Stone*. Les empreintes médiatiques du Prix littéraire Trillium ont dépassé les niveaux observés ces trois dernières années, manquant néanmoins de peu les objectifs prévus pour 2022-2023. La mobilisation via les médias sociaux est restée massive, forte de plus de 4 200 nouveaux abonnés aux différentes chaînes de l'organisme, gagnés principalement sur LinkedIn et Instagram.
- Si les industries ne se relèvent pas toutes au même rythme dans le sillage de la pandémie de COVID-19, les initiatives de développement des activités à l'étranger sont nettement reparties à la hausse en 2022-2023 : l'organisme a orchestré une présence stratégique au sein de 14 marchés, soit presque deux fois plus que l'objectif fixé à huit. Les 125 marchés étrangers dans le cadre desquels des participants ontariens ont bénéficié d'un soutien des activités d'exportation en 2022-2023 ont dépassé les résultats observés en 2021-2022, sans toutefois atteindre l'objectif fixé à 150. Au total, 58 initiatives de développement de l'industrie ont été menées ou soutenues par l'organisme en 2022-2023, permettant ainsi aux participants d'établir plus de 34 000 relations ou pistes d'affaires. Enfin, l'organisme a mené quatre activités collaboratives en 2022-2023, dont ont découlé 1 374 relations d'affaires et 20 accords ou options évaluées à 87 250 dollars.
- Ontario Créatif continue de soutenir des projets de veille stratégique en rapport avec les industries de la création en Ontario. En 2022-2023, un total de cinq projets ont été publiés, soit moins que les huit attendus. Plusieurs objectifs n'ont pas été atteints, notamment ceux liés au nombre de profils sectoriels mis à jour, au nombre de consultations uniques des profils, au nombre de nouveaux documents ajoutés à la Bibliothèque de recherche en ligne et au nombre de consultations uniques du bulletin de veille stratégique. L'effectif incomplet de l'équipe de la recherche pendant la plus grande partie de l'exercice a influé sur les résultats.
- Le délai de traitement moyen, tous crédits d'impôt confondus, a été plus rapide que prévu, avec une moyenne de 22 semaines, contre un objectif de 25 semaines. Cependant, le

temps consacré à l'analyse active a augmenté pour atteindre 7,3 semaines en 2022-2023, partiellement en raison de la complexité et du statut de risque des dossiers reçus, ainsi qu'en lien avec la fin des mesures à court terme liées à la pandémie qui avaient pour but d'accélérer le processus d'examen. Si le nombre de produits examinés est légèrement inférieur à l'objectif (2 278 contre 2 700 prévus), les niveaux de 2021-2022 ont été dépassés de 18 %. Comme expliqué à la section XIII (Plan de mise en œuvre) et à l'annexe A, plusieurs initiatives sont en cours pour résoudre le problème des délais de traitement des crédits d'impôt.

CADRE D'IRC PRÉLIMINAIRE D'ONTARIO CRÉATIF

La présente section offre un aperçu des indicateurs de rendement clés, des indicateurs de mesure, des objectifs et des sources de données répondant aux principaux objectifs stratégiques et catalyseurs internes du nouveau plan stratégique de l'organisme. Ce cadre, dont l'élaboration a débuté en 2023-2024, continue d'être affiné et sera traduit sur le plan opérationnel dans le courant de l'exercice 2024-2025. Outre la définition de ces IRC de portée générale, la haute direction de l'organisme va collaborer avec le personnel pour mettre au point une série d'IRC à l'échelle des programmes. Le processus connexe, y compris les exigences opérationnelles et informatiques, est décrit à la section XIII (Plan de mise en œuvre) et à l'annexe A du présent plan d'activités.

Objectif n° 1 : Renforcer les capacités

Travailler dans un esprit de collaboration pour faire en sorte que les industries ontariennes de la création soient diversifiées, durables et engagées sur la voie de la croissance grâce à une main-d'œuvre forte et qualifiée et à une solide infrastructure de soutien.

IRC	INDICATEUR DE MESURE	OBJECTIF	SOURCE DE DONNÉES
Croissance du PIB des industries de la création	Contribution au PIB des industries ontariennes de la création en 2021 multipliée par la croissance réelle du PIB de l'Ontario en 2022 établie à 3,7 %	Contribution totale du PIB des industries de la création d'au moins 4,18 milliards de dollars	Statistique Canada ⁴⁹ (deux années de décalage)
Croissance de l'emploi dans les industries de la création	Nombre total d'ETP au sein des industries ontariennes de la création en 2021 multiplié par la croissance réelle du PIB de l'Ontario en 2022 établie à 3,7 %	Nombre total d'ETP au sein des industries de la création supérieur ou égal à 58 222	Statistique Canada (deux années de décalage)
Valeur de levier	Valeur totale (en dollars) des dépenses engagées en Ontario (montants budgétisés) – investissement total d'Ontario Créatif, divisé par la valeur des investissements d'Ontario créatif dans	15,25 \$ à 15,85 \$ injectés dans l'économie pour chaque dollar investi par Ontario Créatif	Données internes d'Ontario Créatif

⁴⁹ Il est recommandé d'envisager le remplacement des données de Statistique Canada subissant un décalage par les données CIERA relatives à l'Ontario, lesquelles fourniraient des résultats plus ciblés avec une seule année de décalage. Ces chiffres se prêteraient également à une comparaison directe avec les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec. Le paiement d'une somme forfaitaire est à prévoir pour la mise en place de CIERA, suivi d'un coût annuel pour l'obtention des données mises à jour.

	leur ensemble (un seul résultat regroupera les crédits d'impôt et les programmes, mais le détail par programme sera mis à disposition)		
Compétitivité (à l'échelle nationale)	Pourcentage de contribution de l'Ontario à l'économie nationale de la création et au secteur de la production cinématographique et télévisuelle en particulier	37 % à 42 % de l'économie nationale de la création 32 % à 37 % de la production cinématographique et télévisuelle du Canada 45 % à 50 % de la production de contenu du Canada 24 % à 29 % des productions recevant des services étrangers de tournage en extérieur au Canada	Statistique Canada (deux années de décalage) Profil de la CMPA (une année de décalage)
Diversité, équité et inclusion (taux d'acceptation des demandes)	Pourcentage de demandes retenues dont les auteurs sont issus de certains groupes en quête d'équité sur l'ensemble des demandes déposées par les membres desdits groupes	À déterminer (dans le cadre des analyses comparatives prévues en 2024-2025)	Données internes d'Ontario Créatif
Diversité, équité et inclusion (comparaison avec le profil démographique de la province)	Pourcentage de demandes retenues dont les auteurs sont issus de certains groupes en quête d'équité par rapport au profil démographique de l'Ontario	À déterminer (dans le cadre des analyses comparatives prévues en 2024-2025)	Données internes d'Ontario Créatif; données démographiques de l'Ontario
Émissions de gaz à effet de serre	Pourcentage d'évolution en glissement annuel des émissions de gaz à effet de serre des industries ontariennes de la création	À déterminer (données non disponibles, mais intégrées dans le travail de CIERA)	CIERA (source de données non disponible à ce jour)

Objectif n° 2 : doper la croissance

Soutenir la croissance des entreprises ontariennes de la création en investissant dans la création et la distribution d'œuvres de propriété intellectuelle, en favorisant le développement des activités et en facilitant la collaboration dans chaque secteur et à l'échelle intersectorielle, grâce à des programmes modernes, adaptés et éclairés

IRC	INDICATEUR DE MESURE	OBJECTIF	SOURCE DE DONNÉES
Croissance des entreprises	Croissance en glissement annuel du chiffre d'affaires du vivier d'organismes auteurs de demande retenus au titre des programmes d'investissement d'Ontario Créatif	À déterminer* Ontario Créatif assure la collecte de ces données et met actuellement au point un rapport permettant de les agréger; les données de référence pour 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.	Données internes d'Ontario Créatif
Nouveaux acteurs	Pourcentage des organismes auteurs d'une première demande retenus au titre des programmes d'investissement d'Ontario Créatif sur l'ensemble des demandes	À déterminer* Ontario Créatif assure la collecte de ces données et met actuellement au point un rapport permettant de les agréger; les données de référence pour 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.	Données internes d'Ontario Créatif
Nouveaux acteurs (DEIA)	Pourcentage des organismes auteurs d'une première demande retenus au titre des programmes d'investissement d'Ontario Créatif détenus majoritairement et/ou dirigés par des personnes issues de groupes en quête d'équité sur l'ensemble des demandes	À déterminer* Ontario Créatif assure la collecte de ces données et met actuellement au point un rapport permettant de les agréger; les données de référence pour 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.	Données internes d'Ontario Créatif
Entreprises régionales	Pourcentage de demandes retenues émanant de sociétés dont le siège est sis hors de la RGT	À déterminer* Ontario Créatif assure la collecte de ces données et met actuellement au point un rapport	Données internes d'Ontario Créatif

		permettant de les agréger.	
--	--	----------------------------	--

Objectif n° 3 : stimuler l'investissement

Générer des investissements dans l'économie ontarienne de la création en faisant de la province une destination commerciale diversifiée, durable, innovante, compétitive et de renommée mondiale.

IRC	INDICATEUR DE MESURE	OBJECTIF	SOURCE DE DONNÉES
Gain de compétitivité du secteur ontarien de la production cinématographique et télévisuelle (services étrangers de tournage en extérieur)	Pourcentage de croissance en glissement annuel et nombre réel de productions cinématographiques et télévisuelles étrangères/montant des dépenses engagées par ces dernières en Ontario	Dépenses en Ontario liées aux productions étrangères compris entre 450 et 500 millions de dollars pour environ 40 productions par an (2023)	Données internes d'Ontario Créatif (statistiques annuelles sur la production cinématographique et télévisuelle)
Gain de compétitivité du secteur ontarien de la production cinématographique et télévisuelle (nationale)	Pourcentage de croissance en glissement annuel et nombre réel de productions cinématographiques et télévisuelles nationales/montant des dépenses engagées par ces dernières en Ontario	Dépenses en Ontario liées aux productions nationales compris entre 675 et 725 millions de dollars pour 188 productions par an en moyenne (2023)	Données internes d'Ontario Créatif (statistiques annuelles sur la production cinématographique et télévisuelle)
RCI des activités d'exportation	Valeur totale des recettes de ventes générées par dollar investi au titre des programmes de développement des marchés internationaux d'Ontario Créatif	406 \$ à 414 \$ de recettes de ventes générées pour chaque dollar investi par Ontario Créatif	Données internes d'Ontario Créatif (deux années de décalage)
Nombre de pistes d'affaires	Pourcentage d'évolution en glissement annuel du nombre de pistes d'affaires établies lors d'activités menées par Ontario Créatif	35 673 pistes d'affaires	Données internes d'Ontario Créatif

Objectif n° 4 : favoriser le développement international

Promouvoir de façon stratégique les contenus, les entreprises, les services et les talents de l'Ontario dans le monde entier pour conquérir des marchés, atteindre de nouveaux publics, créer des débouchés à l'exportation, tisser des partenariats commerciaux et attirer des investissements étrangers.

IRC	INDICATEUR DE MESURE	OBJECTIF	SOURCE DE DONNÉES
Valeur des exportations ontariennes	Croissance en glissement annuel de la valeur des exportations des entreprises ontariennes de la création (sans se limiter aux sociétés/projets financés par Ontario Créatif)	Croissance annuelle de 3 % à 5 %, pour un montant total des exportations compris entre 10,7 et 10,9 milliards de dollars en 2022	Statistique Canada (deux années de décalage)
Ventes à l'international des entreprises soutenues par Ontario Créatif	Croissance en glissement annuel de la valeur totale des recettes déclarées par les entreprises recevant un soutien par le biais du Fonds d'Ontario Créatif pour le développement des marchés internationaux	Croissance annuelle de 3 % à 5 %, pour un montant total des ventes à l'international compris entre 554 et 556 millions de dollars	Données internes d'Ontario Créatif
Sociétés prêtes à exporter	Pourcentage de premiers bénéficiaires du Fonds d'Ontario Créatif pour le développement des marchés internationaux par rapport à l'objectif	À déterminer* Ontario Créatif assure la collecte de ces données et met actuellement au point un rapport permettant de les agréger; les données de référence pour 2022-2023 ne sont pas encore disponibles.	Données internes d'Ontario Créatif

Catalyseur n° 1 : offrir une expérience client exceptionnelle

Faire preuve d'excellence en matière de service en offrant en temps opportun des programmes et des services qui sont modernes, accessibles, inclusifs, réactifs et transparents et qui demeurent au diapason des besoins changeants du secteur.

IRC	INDICATEUR DE MESURE	OBJECTIF	SOURCE DE DONNÉES
Délai de traitement des crédits d'impôt⁵⁰	Première année : pourcentage d'amélioration/de dégradation du temps d'analyse par rapport à la période précédente Années suivantes : pourcentage de demandes traitées dans les délais prescrits par les normes en matière de service	Temps d'analyse ⁵¹ (semaines) : 6,6 à 6,9 semaines (tous crédits confondus) Durée du cycle ⁵² (semaines) : 14,7 semaines (tous crédits confondus)	Données internes d'Ontario Créatif. Un tableau de bord répondant aux normes en matière de service est en cours d'élaboration et servira à évaluer le délai de prestation.
File d'attente des crédits d'impôt	Croissance de la file d'attente (nombre réel de produits dans la file d'attente et pourcentage de croissance annuelle de la file d'attente par rapport à la période précédente)	0 à 200 produits; pourcentage de croissance à confirmer	Données internes d'Ontario Créatif
Délai d'examen des demandes	Pourcentage des programmes d'investissement d'Ontario Créatif dans le cadre desquels les décisions sont prises dans les délais prescrits	80 %	Données internes d'Ontario Créatif
Indice de l'expérience client	À déterminer (ce nouvel indicateur de mesure et le sondage connexe seront élaborés et mis en œuvre en 2024-2025)	À déterminer	Cet indice sera généré à partir d'un sondage qu'Ontario Créatif enverra aux clients qui interagissent avec les formulaires de demande en ligne.

⁵⁰ Veuillez noter que cet indicateur de mesure sera mis à jour et remplacé par une norme de service une fois que cette dernière sera définie et que le nouveau tableau de bord entrera en vigueur.

⁵¹ Le temps d'analyse désigne le nombre de semaines écoulées entre le moment où une agente ou un agent prend en charge une demande et la date où cette dernière est certifiée.

⁵² La durée du cycle désigne le nombre de semaines écoulées entre le moment où une demande est placée dans la file d'attente et celui où une agente ou un agent la prend en charge à des fins d'analyse.

Catalyseur n° 2 : développer le pouvoir d'agir des équipes

Veiller au maintien d'un climat de travail et d'une culture d'équipe qui accordent la priorité au développement et au bien-être du personnel et renforcent le sentiment d'appartenance. Mettre à profit les technologies, les politiques et les valeurs communes pour promouvoir la collaboration et optimiser la productivité et l'efficacité.

IRC	INDICATEUR DE MESURE	OBJECTIF	SOURCE DE DONNÉES
Mobilisation des employés	Taux de réponse au Sondage sur l'expérience employé au sein d'Ontario Créatif et comparaison avec le taux de réponse global au sein de la FPO	Taux de réponse supérieur ou égal à 92 %	Données du Sondage sur l'expérience employé au sein de la FPO ⁵³
Mobilisation des employés	Indice global de mobilisation comparativement à la période précédente	Indice de 76,1 à 77,6	Données du Sondage sur l'expérience employé au sein de la FPO
Leadership	Indice des pratiques de leadership comparativement à la FPO dans son ensemble et à l'indice antérieur d'Ontario Créatif	Indice de 63,0 à 66,8	Données du Sondage sur l'expérience employé au sein de la FPO
Apprentissage et perfectionnement	Indice d'apprentissage et de perfectionnement comparativement à la FPO dans son ensemble et à l'indice antérieur d'Ontario Créatif	Indice de 60,7 à 62,0	Données du Sondage sur l'expérience employé au sein de la FPO
Indice d'inclusion	Indice d'inclusion comparativement à la FPO dans son ensemble et à l'indice antérieur d'Ontario Créatif	Indice de 76,2 à 77,7	Données du Sondage sur l'expérience employé au sein de la FPO
Profil démographique	Profil démographique d'Ontario Créatif comparativement au profil de la FPO et évolution d'une année sur l'autre	Objectif : Ontario Créatif doit continuer à afficher une plus grande diversité que la FPO dans son ensemble au sein des catégories qui peuvent être mesurées	Données du Sondage sur l'expérience employé au sein de la FPO

⁵³ Le Sondage sur l'expérience employé au sein de la fonction publique de l'Ontario (FPO) fournit un ensemble complet de données concernant le bien-être du personnel, les pratiques de leadership, l'inclusion et la mobilisation des employés. Ce sondage et les données connexes sont publiés un an sur deux (voire tous les ans).

X. BUDGET FINANCIER

Le présent plan d'activités représente un statu quo budgétaire, sans aucune augmentation des ressources financières ou humaines. Plus particulièrement :

- Les dépenses de base d'Ontario Créatif pour 2024-2025 devraient s'élever à 39,8 millions de dollars, aux fins de la comptabilité (compte non tenu des initiatives stratégiques à durée limitée). Si le budget de base n'est pas suffisant, ces initiatives seront financées en puisant dans les réserves de trésorerie.
- Les recettes d'Ontario Créatif pour 2024-2025 devraient se chiffrer à 39,9 millions de dollars (financement de fonctionnement de 35,6 millions de dollars octroyé par le MTCS et recettes propres de 4,3 millions de dollars, dont les recettes correspondant aux frais d'administration des crédits d'impôt, les intérêts et des recettes diverses).
- À noter que cette projection tient compte d'une baisse prévisionnelle des recettes propres au vu des attentes révisées en ce qui concerne les frais d'administration des crédits d'impôt. En raison de l'interruption de travail et de l'arrêt de la production qui en a résulté dans le secteur du cinéma et de la télévision aux deuxième et troisième trimestres de 2023-2024, les prévisions de recettes afférentes aux crédits d'impôt ont nettement diminué pour 2024-2025. Le présent plan d'activités prévoit une diminution de ces recettes de près de 50 % par rapport au statu quo. Pour 2025-2026, on prévoit une augmentation compensatoire de 25 % par rapport au statu quo, compte tenu de la reprise de l'activité.
- Selon les prévisions, les réserves de trésorerie non engagées à la fin de l'exercice 2024-2025 s'élèveront à 4,0 millions de dollars. Les pratiques fiduciaires d'Ontario Créatif visent à garantir le maintien de réserves financières suffisantes pour satisfaire aux obligations inhérentes aux locations à bail, aux cessations d'emploi et aux dispositions légales, avant d'envisager des affectations à l'appui d'initiatives stratégiques.

ORGANISME :

ONTARIO CRÉATIF (milliers de dollars)	2024-2025	2025-2026	2026-2027
	<i>PRÉVISIONS</i>		
RECETTES			
Financement du MTCS (note 1)	35 583,6	35 583,6	35 450,3
Recettes propres (note 2)	4 350,0	7 067,5	6 207,5
RECETTES TOTALES	39 933,6	42 651,1	41 657,8
DÉPENSES			
Salaires et avantages sociaux (note 3)	8 635,0	8 721,1	8 808,1
Fonctionnement (notes 4 et 5)	2 393,9	2 448,9	2 505,5
Subventions	26 807,0	26 807,0	26 807,0
Prestation des programmes (note 6)	1 369,1	1 375,1	1 381,3
TIFF	1 115,0	1 115,0	1 115,0
Provision pour subventions annulées	-500,0	-500,0	-500,0
DÉPENSES TOTALES	39 820,1	39 967,2	40 116,9
Excédent net avant les autres postes	113,5	2 684,0	1 540,9
Autres postes :			
- Initiatives stratégiques limitées dans le temps (note 7)	2 405,0	0,0	0,0
Excédent/(déficit) net	-2 291,5	2 684,0	1 540,9
Réserves de trésorerie – début d'exercice	6 313,4	4 022,0	6 705,9
Réserves de trésorerie – fin d'exercice (note 7)	4 022,0	6 705,9	8 246,8

Notes :

(1) Les recettes provenant du MTCS incluent 7,0 millions de dollars théoriquement alloués au FOIIM.

(2) Incluant les frais d'administration des crédits d'impôt, les intérêts et des recettes diverses. Une baisse de 50 % des recettes provenant des frais d'administration des crédits d'impôt est prévue au titre du CIOSP, du CIPCTO et du CIOESAI pour l'exercice 2025 en raison de l'interruption de travail survenue aux deuxième et troisième trimestres de 2024. Un retour aux prévisions initiales, assorties d'une augmentation compensatoire de 25 %, est attendu pour l'exercice 2026. Le calcul des intérêts suppose le maintien des taux d'intérêt actuels.

(3) Selon les conventions collectives actuelles. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'incidence potentielle sur les salaires des procédures judiciaires en cours concernant le projet de loi C-124.

(4) Incluant les coûts d'occupation, d'administration, de marketing et de communication, ainsi qu'une inflation annuelle de 3 % des dépenses de fonctionnement et du coût des services d'information.

(5) Le bail en cours des locaux a expiré le 31 octobre 2023. Les dépenses incluent le coût de location estimé par Infrastructure Ontario.

(6) La prestation des programmes inclut le coût de prestation des fonds d'Ontario Créatif, du Prix littéraire Trillium et du Bureau du cinéma de l'Ontario.

(7) Les réserves de trésorerie seront utilisées au besoin pour financer des initiatives limitées dans le temps. Un montant nul est prévu au titre de ces initiatives pour les exercices 2026 et 2027. Ces prévisions seront revues durant les années en question en fonction des besoins et des exigences de fonctionnement.

XI. PLAN RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET À LA PRESTATION ÉLECTRONIQUE DES SERVICES

Ontario Créatif assure la prestation et le soutien de ses propres services informatiques, et notamment de la maintenance du réseau et des serveurs internes, du service de messagerie électronique, d'une base de données interne à des fins opérationnelles et de trois bases de données qui permettent d'accéder, depuis l'extérieur, à des travaux de recherche sectorielle, à un inventaire de lieux de tournage et aux demandes faites au titre des programmes et crédits d'impôt de l'organisme. Il lui incombe d'assumer les tâches liées à l'approvisionnement et à la sécurité de cette infrastructure.

Des membres du personnel sont chargés de la maintenance et du fonctionnement de l'infrastructure, ainsi que du service à la clientèle interne et externe. Ils ont également pour mission de surveiller l'état du système, d'y apporter des améliorations et de répondre à toutes les demandes d'assistance formulées par le personnel de l'organisme et par les utilisateurs externes de son Portail de demande en ligne (PDL). Ce modèle interne donne à l'organisme la souplesse dont il a grand besoin pour offrir de hauts niveaux de personnalisation et de réactivité en fonction des besoins des clients, et ce, en temps opportun.

SERVICES À LA CLIENTÈLE

Ontario Créatif est fier de l'avancée de ses travaux pour assurer la prestation électronique de ses services auprès de la clientèle, qui favorise le projet de numérisation des services à l'échelle du gouvernement. Le site Web de l'organisme est sa principale interface avec la clientèle. Les clients accèdent au PDL, à la Photothèque numérique des extérieurs (PNE) et à la Bibliothèque de recherche en ligne (BRL) par l'intermédiaire du site Web de l'organisme. Ce dernier permet en outre de présenter les programmes et services d'Ontario Créatif et de communiquer des nouvelles à l'intention et au sujet des parties prenantes.

SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DU SYSTÈME

L'organisme a mis en place de puissants protocoles de sécurité. Pour garantir le fonctionnement continu de l'infrastructure informatique et la sécurité des renseignements personnels et confidentiels qu'elle contient, le personnel assure la surveillance du système 24 heures sur 24. Cette tâche est accomplie à tour de rôle par les membres de l'équipe de la technologie de l'information (TI), qui ont suivi une formation sur la sécurité et prennent part à la communauté de pratique de la FPO en matière de cybersécurité. Ontario Créatif participe également à une vérification de sécurité annuelle menée par le MSPE dans le but de veiller à ce que le système ne présente aucune faille importante, que les données personnelles et confidentielles soient en sécurité et que toutes les pratiques exemplaires en matière de cybersécurité soient respectées. L'organisme affiche un solide bilan pour ce qui est de remédier promptement aux vulnérabilités en matière de sécurité décelées lors des vérifications annuelles, et n'a subi aucune brèche de sécurité majeure à ce jour. Les pourriels et les tentatives d'hameçonnage sont détectés et font l'objet d'une communication auprès de l'ensemble des membres du personnel afin qu'ils soient sensibilisés aux menaces de cybersécurité et aux moyens de les atténuer, et ce, à tous les échelons de l'organisme.

PRESTATION ÉLECTRONIQUE DES SERVICES

Ontario Créatif assure la prestation électronique des services à la clientèle par le biais du PDL. Toutes les demandes doivent obligatoirement être présentées par le biais du portail. Toute correspondance relative aux demandes passe également par le PDL. En plus d'envoyer des rappels concernant les étapes clés et les livrables, le PDL permet à la clientèle de vérifier l'état de ses demandes. Les tâches de maintenance et d'assistance technique liées au système sont accomplies par le personnel TI. Les améliorations sont approuvées par la direction en fonction des besoins

opérationnels de l'organisme et des fonds disponibles.

La base de données interne de l'organisme permet au personnel d'interagir avec le PDL afin d'administrer les programmes et de gérer les contacts et la correspondance de l'organisme. Un module lié aux manifestations permet d'envoyer des invitations aux contacts sur le PDL et de faciliter le traitement des inscriptions lors des manifestations à l'aide de codes QR. Des données démographiques sont aussi recueillies par le biais du PDL sur la base du volontariat. Comme pour les autres systèmes, les tâches liées à la maintenance et à l'assistance technique sont réalisées par le personnel interne, et les améliorations sont mises en œuvre selon la procédure exposée plus haut.

La BRL et la PNE fournissent des services à la clientèle de l'organisme. Le contenu de ces deux médiathèques est tenu à jour par le personnel. Ces bases de données font l'objet d'un contrat de maintenance prévoyant une assistance technique pour résoudre les problèmes ainsi qu'un taux garanti quant aux améliorations apportées aux systèmes. Les demandes d'amélioration sont formulées par le personnel, qui collabore avec le fournisseur externe pour les mettre en œuvre. Les améliorations sont mises en œuvre selon la procédure exposée plus haut.

RÉALISATIONS RÉCENTES

Divers projets en cours contribueront à améliorer l'expérience client ainsi qu'à optimiser les processus internes et à gagner en efficacité. En particulier :

- Grâce au financement du fonds d'accélération Faire progresser l'Ontario, Ontario Créatif a amorcé la conception d'une série d'améliorations technologiques au profit de l'équipe et des bénéficiaires des crédits d'impôt. Les travaux ont commencé en 2022-2023 et se sont poursuivis en 2023-2024. La création d'un tableau de bord des crédits d'impôt et d'une fonctionnalité de suivi dans le temps est notamment prévue afin de proposer une meilleure expérience et de nouveaux renseignements au personnel et aux parties prenantes qui utilisent le PDL. Une analyse relative à l'automatisation sera effectuée en vue de simplifier le traitement des crédits d'impôt, notamment concernant les possibilités d'intégrer l'IA et les robots conversationnels. L'équipe TI se chargera de définir et de mettre en œuvre une série de changements technologiques touchant les crédits d'impôt afin de réduire les délais de traitement pour les bénéficiaires (dossier d'examen électronique, tableau de bord répondant aux normes en matière de service, robot conversationnel doué d'IA, identification numérique, recours à l'IA pour améliorer constamment le module d'évaluation des risques).
- L'organisme a lancé un processus interne d'évaluation des risques relatif aux demandes au titre du CIOME et continuera de suivre l'avancement du projet et de rendre compte des progrès vers la centralisation interne de l'évaluation des risques, tous crédits d'impôt confondus.
- L'équipe TI a élaboré un nouveau processus administratif permettant l'approbation par voie électronique des documents internes.
- L'organisme est sur le point d'achever un projet visant à intégrer les renseignements issus de la base de données dans l'entente de paiement de transfert, ce qui permettrait au personnel de gagner plusieurs jours de travail et offrirait d'importantes améliorations du service à la clientèle grâce à la possibilité sécurisée de signature électronique des contrats par les bénéficiaires.

PLAN RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION 2024-2025

- En 2023-2024, l'organisme a transféré dans le nuage le PDL, la BRL et son site Web pour contribuer à en améliorer la sécurité, l'accès et la souplesse. La migration de la PNE sera réalisée en 2024-2025.
- Diverses démarches relatives à l'achat d'une nouvelle PNE plus moderne ont déjà été entreprises dans le but d'améliorer les services à la clientèle et d'accroître la compétitivité

de l'Ontario. Le lancement de la nouvelle PNE est prévu au début de l'exercice financier 2024-2025.

- L'équipe TI continuera de peaufiner la modernisation des systèmes de gestion des relations avec la clientèle (GRC) et procédera constamment à des améliorations de la base de données.
- Les travaux susmentionnés relatifs à une série d'améliorations du traitement des crédits d'impôt et amorcés grâce au financement du fonds d'accélération Faire progresser l'Ontario s'achèveront en 2024-2025. Le personnel continuera d'assurer un suivi, de fournir des comptes rendus et de rajuster ces applications en fonction des besoins.
- L'équipe TI sous-tendra la mise en œuvre d'un nouveau cadre d'IRC, notamment en procédant aux ajustements des schémas applicatifs et aux modifications requises de la base de données et du PDL conformément aux nouvelles exigences de collecte de données, et en intégrant la base de données dans Microsoft Power BI afin d'élaborer un tableau de bord de mesure du rendement et une carte de pointage des résultats connexes.
- Dans le cadre de l'engagement de l'organisme à se préparer aux situations d'urgence, la direction et l'équipe TI mèneront un exercice de cybersécurité sur table afin de simuler une cyberattaque.
- Comme indiqué plus haut, l'équipe TI continuera d'assurer la sécurité et la surveillance réseau.

XII. EXPLOITATION DE PARTENARIATS : INITIATIVES MENÉES AVEC DES TIERS

Ontario Créatif travaille régulièrement en étroite collaboration avec une variété de partenaires dans le cadre d'initiatives ciblées. Le prolongement des partenariats actuels et l'établissement de nouveaux partenariats constituent l'une des priorités stratégiques de l'organisme, la collaboration avec des entités internes et externes lui permettant d'accroître grandement son impact, et ce, souvent sans qu'il soit nécessaire d'exploiter des ressources supplémentaires. Dans la droite ligne des attentes définies dans la lettre d'instructions de 2024-2025 visant à cerner des synergies et des économies potentielles et à les concrétiser par le biais de pratiques novatrices, Ontario Créatif est constamment à l'affût de partenariats adaptés avec des entités locales, régionales, fédérales et internationales privées, sans but lucratif et publiques qui l'aident à progresser vers la réalisation de son mandat et de ses objectifs stratégiques.

Les initiatives suivantes illustrent les moyens par lesquels Ontario Créatif optimise l'impact des investissements de l'Ontario en collaborant avec des tiers :

BUREAU DE LOS ANGELES POUR LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE À TORONTO (ONTARIO)

- Fruit d'un partenariat entre Ontario Créatif et le Toronto Film, Television and Digital Media Board (bureau du cinéma, de la télévision et des médias numériques de la Ville de Toronto), le Bureau de Los Angeles pour la production cinématographique et télévisuelle à Toronto (Ontario) maintient une présence promotionnelle à temps plein à Los Angeles en menant des actions sur le terrain afin d'attirer des productions en Ontario et de soutenir les créateurs de contenu pour écran de la province.
- Créé en juin 2003, ce partenariat permet aux associés de mettre en commun leurs ressources et de s'appuyer sur une structure beaucoup plus efficace pour faire valoir les nombreux avantages du tournage à Toronto et en Ontario.
- Ontario Créatif est l'associé-gérant du bureau.

INITIATIVE ÉCRAN VERT ONTARIO

- Ontario Créatif s'est associé à 27 parties prenantes, y compris des syndicats, des associations professionnelles sectorielles, des sociétés offrant des services de production, des producteurs, des studios et des administrations municipales partenaires, dans le but de financer et d'assurer la prestation de l'initiative Écran vert Ontario.
- Les partenaires apportent un soutien financier, stratégique et tactique afin de mettre en place les activités de l'initiative.
- Plus de 650 travailleurs du cinéma ont suivi les cours sur le climat et la production écoresponsable et sur le calcul de l'empreinte carbone offerts par l'initiative.
- En 2024-2025, Écran vert Ontario mettra en œuvre les initiatives définies dans son plan stratégique 2023-2027, articulé autour des priorités suivantes : renforcer les partenariats, informer et former, appuyer la mise en place des pratiques exemplaires et mesurer l'impact.

TORONTO INTERNATIONAL FILM FESTIVAL INC. (TIFF)

- Ontario Créatif est le mécanisme employé par le MTCS pour financer annuellement la gestion et l'entretien de la collection de films de la province détenue par la Film Reference Library (ancienne Cinémathèque Ontario) et les programmes de projection de films de la TIFF Cinémathèque. En 2023-2024, un financement de 815 000 dollars a été fourni à cette fin. En 2023-2024, l'organisme a également octroyé un soutien opérationnel de 300 000 dollars au TIFF au titre du festival annuel du cinéma et accordé 120 000 dollars au TIFF Industry Office, qui favorise les occasions de réaliser des ventes internationales pour les producteurs pendant le festival. Par l'intermédiaire du Programme de développement de

l'industrie, l'organisme a octroyé 30 000 dollars à l'initiative Film Circuit du TIFF ainsi que 20 000 dollars au titre de diverses activités Boot Camp pour préparer les marchés.

COCRÉATION

- Ontario Créatif s'associe à Screen Australia, à la New Zealand Film Commission, au British Film Institute, à l'Irish Film Board et à Creative Scotland pour mettre en œuvre cette initiative de développement des activités de coproduction au sein de l'industrie du long métrage.
- Ontario Créatif a instauré et dirigé cette initiative afin de mieux faire connaître les producteurs ontariens et de leur créer des débouchés, et de placer l'organisme, l'industrie et la province sur l'échiquier mondial.
- Le programme a fait ses débuts à Cannes en 2017, plus de 30 producteurs de longs métrages ayant eu plus de 200 réunions d'affaires entre pays et régions anglophones.
- L'édition 2023 de CoCréation s'est une nouvelle fois tenue à l'occasion du Festival de Cannes, en partenariat avec divers organismes australiens, néozélandais, irlandais et britanniques. Chaque territoire sélectionne cinq producteurs ou sociétés de production qui participent à une table ronde ainsi qu'à des rencontres individuelles programmées par Ontario Créatif.

STANDS DU CANADA À L'ÉTRANGER

- Ontario Créatif s'associe à Téléfilm Canada et à d'autres provinces pour installer des « stands » sous la marque Canada sur les principaux marchés internationaux des secteurs du cinéma et de la télévision, afin de permettre aux producteurs ontariens de bénéficier d'un soutien opérationnel, d'un espace de rencontre, d'une présence au sein de groupes de spécialistes et d'invitations à des activités de réseautage.
- Ontario Créatif contribue grandement à assurer la présence du Canada sur les marchés suivants : le Festival de Cannes, le MIP-TV, le MIPCOM, Sunnyside of the Doc, le TIFF et la Berlinale. L'organisme assure également la présence de partenaires sur des marchés internationaux tels que South by South West (SXSW), le Reeperbahn Festival et la conférence connexe, The Great Escape et Kidscreen.
- Enfin, Ontario Créatif s'associe à Téléfilm et à d'autres provinces dans le cadre d'activités internationales qui ne comprennent pas l'installation d'un stand, mais qui assurent une présence canadienne coordonnée et permettent aux producteurs de faire des affaires.
- En 2022-2023, Ontario Créatif a travaillé en partenariat avec le Bureau de l'écran autochtone (BEA) dans le cadre du tout premier Forum de coproduction autochtone internationale qui s'est tenu au Pavillon du Canada à l'occasion du Festival de Cannes. C'est avec fierté qu'Ontario Créatif a organisé cet événement avec le BEA et collaboré étroitement avec cet organisme pour confirmer les 20 représentants autochtones participants et assurer l'élaboration et la prestation d'un programme solide sur le sujet de la coproduction.
- En 2023-2024, Ontario Créatif a travaillé en partenariat avec MusicAction, Music Ontario et L'Association des Professionnels de la Chanson et de la Musique (APCM) dans le cadre d'un « zoom spécial » sur le Canada à l'occasion du MaMA Music & Convention (Paris) au cours duquel une délégation ontarienne de représentants et d'artistes de l'industrie de la musique a pu mettre en évidence les possibilités de collaboration interentreprises pour les acteurs franco-ontariens et anglophones du milieu.

PARTENARIATS DANS LE CADRE DU FONDS POUR LES PRODUITS MIN

- Le Programme d'aide au développement des produits MIN du Fonds pour les produits MIN s'adresse aux créateurs qui proposent des produits multimédias numériques prometteurs ou qui évoluent de la création de contenu pour écran traditionnel vers le numérique, et les aide à acquérir des compétences en affaires, en promotion et en présentation de projets. Ce programme est offert en tirant parti de l'expertise et du rayonnement des organismes

partenaires Women in Film and Television-Toronto, Hand Eye Society, Interactive Ontario, WebSeries Canada et l'Afrotropolis Arts Collective, ce qui limite le fardeau administratif que représente sa mise en œuvre pour Ontario Créatif, tout en renforçant les capacités des partenaires.

- En 2022-2023, le Programme de développement des talents du Fonds pour les produits MIN a lancé un programme de subventions en partenariat avec le Fonds des médias du Canada (FMC). Les diplômés du programme de formation du Programme d'aide au développement des produits MIN et les sociétés appartenant à des personnes issues de communautés en quête d'équité admissibles ont droit à une subvention maximale de 20 000 dollars à l'égard des étapes préliminaires du développement, Ontario Créatif et le FMC finançant chacun la moitié de la somme. Cette relation a été renouvelée pour l'exercice 2023-2024.
- En 2023-2024, Ontario Créatif était présent en qualité de partenaire principal du Pavillon du Canada et de l'espace canadien au sein du salon d'affaires à l'occasion de Séries Mania à Lille, en France. L'un des moments phares a été l'organisation d'un déjeuner pour les délégués de l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC) avec des décideurs qui acquièrent du contenu français pour les pays de toute l'Europe.
- En 2023-2024, Ontario Créatif avait conclu des partenariats de représentation au Pavillon du Canada à l'occasion de la Gamescom à Cologne, en Allemagne, ainsi qu'avec Interactive Ontario et d'autres commissions ontariennes et fédérales du commerce pour assurer une présence ontarienne à la Game Developers Conference.

PARTENARIATS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ACCÉLÉRATION

- Le programme Accélération est conçu pour soutenir la prochaine génération de professionnels noirs et autochtones de l'industrie de la musique, renforcer leur capacité, et leur permettre de créer un contenu de grande qualité et de conserver la propriété intellectuelle et le contrôle de leurs propres récits. Les activités de mentorat et de renforcement des capacités sont mises en œuvre en partenariat avec des organisations telles qu'AVANCE, l'International Indigenous Music Summit, la Canadian Music Week (CMW), l'Indie Week et Éditeurs de Musique au Canada, ce qui contribue à augmenter leur rayonnement et leur impact tout en limitant le fardeau administratif pour Ontario Créatif.

BUREAU DE CERTIFICATION DES PRODUITS AUDIOVISUELS CANADIENS (BCPAC)

- En collaboration avec le BCPAC, Ontario Créatif étudie comment l'administrateur fédéral pourrait mettre en commun l'information comme moyen de rationaliser la quantité de renseignements qu'un auteur de demande devra saisir dans le formulaire d'Ontario Créatif, de même que leur vérification.

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN/STATISTIQUE CANADA

- Depuis 2013-2014, Ontario Créatif participe à la Stratégie en matière de statistiques culturelles, une initiative menée par le ministère fédéral du Patrimoine canadien et plusieurs partenaires provinciaux, territoriaux, municipaux et autres. Ce partenariat favorise la publication de données culturelles clés par Statistique Canada, par exemple sur les emplois dans le secteur culturel, la contribution au PIB, et le commerce de produits et de services culturels.

AGENCE DU REVENU DU CANADA

- En collaboration avec l'Agence du revenu du Canada, Ontario Créatif administre actuellement cinq crédits d'impôt remboursables reposant sur les dépenses admissibles, à l'intention des industries du cinéma, de la télévision, des produits multimédias interactifs numériques et de l'édition du livre.

XIII. PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2024-2025

Le résumé des prévisions financières et les descriptions des programmes et services figurant dans le présent plan d'activités reposent sur un statu quo en matière de ressources financières et humaines.

En 2023, Ontario Créatif a lancé un nouveau plan stratégique pour la période 2023-2027; les tactiques décrites dans le tableau ci-dessous cadrent avec les objectifs et les catalyseurs figurant dans ce plan, ainsi qu'avec la lettre d'instructions adressée à l'organisme.

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2024-2025

Le tableau ci-dessous dresse la liste des activités spécifiques qui seront menées en 2024-2025 à l'appui des quatre objectifs et des deux catalyseurs stratégiques.

N°	OBJECTIF	TACTIQUE 2024-2025
OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 1 : RENFORCER LES CAPACITÉS		
1	Établir et mettre en œuvre une stratégie de développement de la main-d'œuvre	a. Établir et mettre en œuvre une stratégie de développement de la main-d'œuvre incluant les initiatives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Mettre au jour de nouveaux enseignements en matière de développement de la main-d'œuvre en travaillant en partenariat avec WorkInCulture • Le Bureau du cinéma lancera plusieurs activités de développement de la main-d'œuvre ciblant spécialement l'industrie cinématographique et télévisuelle, dont un partenariat pérenne avec <i>Reel Opportunities</i>, des salons de l'emploi et d'autres appuis à l'effort universitaire.
2	Apporter un soutien ciblé aux entreprises et aux projets dirigés par des personnes issues de la diversité qui présentent un fort potentiel de croissance économique et culturelle	a. Poursuivre l'initiative stratégique de promotion de la diversité pour un exercice supplémentaire b. Maintenir Accélération en tant qu'initiative stratégique pour un exercice supplémentaire c. Établir spécifiquement des valeurs de référence et des IRC en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance d. Lancer une étude du marché du contenu autochtone et de langue tierce, semblable à l'étude sur le marché du contenu franco-ontarien e. Établir un modèle potentiel de prime à la diversité pour les crédits d'impôt
3	Mettre à profit le rôle moteur de l'initiative Écran vert Ontario et étendre la portée de la stratégie de durabilité dans toutes les industries de la création	a. Poursuivre la mise en œuvre des engagements pris dans le plan stratégique d'Écran vert Ontario, en s'appuyant sur les partenaires existants ou en tissant de nouveaux partenariats
OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2 : DOPER LA CROISSANCE		
1	Actualiser les programmes d'investissement de base pour tenir compte de l'évolution des possibilités d'affaires et concentrer les investissements sur des projets qui entraîneront des retombées importantes	a. Refondre les programmes visant le contenu pour écran d'après les recommandations formulées dans le rapport <i>Future of Screen</i> b. Repenser l'initiative Accélération à la lumière des résultats de l'examen connexe

		<ul style="list-style-type: none"> c. Réaliser un examen des programmes de développement de l'industrie et des programmes d'investissement dans le marketing et le développement des activités du Bureau ontarien de promotion de la musique d. Mener à bien un examen interne portant sur l'utilisation et la valeur des projets de recherche de l'organisme
2	Améliorer les activités de communication et de liaison avec les entreprises émergentes et les nouveaux acteurs des industries de la création	<ul style="list-style-type: none"> a. Réaliser une analyse, à l'échelle du système, des carences des programmes de soutien aux entreprises en fonction du type et du niveau d'expérience des sociétés
3	Coopérer avec le gouvernement pour simplifier les conditions d'admissibilité aux crédits d'impôt	<ul style="list-style-type: none"> a. Continuer de collaborer avec le gouvernement et les partenaires sectoriels pour trouver d'autres changements à apporter aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux crédits d'impôt en vue d'en assurer l'efficacité, la valeur et les effets pour ce qui est d'atteindre les priorités gouvernementales b. Participer à l'examen de la prime régionale du crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne (CIPCTO) pour veiller à ce qu'elle offre des incitations et un soutien efficaces et adéquats aux productions cinématographiques et télévisuelles dans toutes les régions de l'Ontario
4	Élaborer un plan de développement régional	<ul style="list-style-type: none"> a. Travailler avec le MTCS (et d'autres partenaires) pour définir le périmètre du plan de développement régional

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3 : STIMULER L'INVESTISSEMENT

1	Trouver de nouvelles possibilités de partenariat et de parrainage avec le secteur privé pour accroître les capacités dans les domaines prioritaires d'Ontario Créatif	<ul style="list-style-type: none"> a. Étudier à l'interne la viabilité de l'option consistant à trouver des parrainages privés pour accroître les fonds d'investissement d'Ontario Créatif
1	Envisager des modèles de financement innovants qui réinvestissent dans les industries ontariennes de la création	<ul style="list-style-type: none"> b. Réaliser un exercice de collecte de travaux de recherche et de renseignements pour modéliser un outil financier de prêt renouvelable ou de participation au capital à destination des industries de la création
2	Développer les productions cinématographiques et télévisuelles ontariennes et étrangères dans toutes les régions de l'Ontario	<ul style="list-style-type: none"> a. Lancer une nouvelle Photothèque numérique des extérieurs b. Réaliser un exercice de collecte de données (par le biais d'enquêtes à la sortie et de travaux de recherche à l'interne) pour déterminer s'il convient de mener une étude axée sur les productions étrangères de contenu pour écran et leurs besoins c. Créer une carte de l'état de préparation des régions pour accueillir la production de films
4	Coopérer avec le gouvernement en vue de la modernisation continue des crédits d'impôt	<ul style="list-style-type: none"> c. Continuer de travailler avec le gouvernement à l'appui de la modernisation des crédits d'impôt

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 4 : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
1	Examiner et améliorer les programmes et les initiatives stratégiques sur les marchés internationaux	a. Une fois l'élaboration de la stratégie de développement des activités à l'étranger terminée, s'attacher à affiner les responsabilités des membres du personnel afin de s'assurer de disposer des ressources pour mettre en œuvre les engagements du plan connexe
2	Simplifier l'accès aux fonds d'aide au développement international et à la croissance des entreprises	b. Réaliser un examen interne des programmes de développement des marchés internationaux à des fins de rationalisation et d'harmonisation entre les différents secteurs
3	Étoffer la proposition de valeur de la marque Ontario	a. Formuler une proposition de valeur en ce qui concerne l'investissement en Ontario et le partenariat avec la province b. Actualiser la stratégie de promotion en vue de communiquer les avantages aux entreprises et aux partenaires potentiels
3	Optimiser les partenariats noués avec des marques	a. Évaluer en continu les possibilités de parrainage b. Collaborer avec l'Académie canadienne des arts et des sciences de l'enregistrement (ACASE) pour amplifier la présence de l'industrie musicale ontarienne aux prix JUNO 2025 (s'ils ont lieu en Ontario)
CATALYSEUR STRATÉGIQUE N° 1 : OFFRIR UNE EXPÉRIENCE CLIENT EXCEPTIONNELLE		
1	Examiner et améliorer l'accessibilité des programmes d'investissement et de crédit d'impôt	a. Chercher sans cesse de nouvelles occasions de communiquer avec les parties prenantes se trouvant en dehors de la RGT b. Continuer de suivre et d'évaluer régulièrement les activités de communication et de liaison
2	Mettre en œuvre une feuille de route pour les technologies de l'information afin d'accroître l'efficacité et d'améliorer l'expérience des parties prenantes	a. Concevoir et lancer des questionnaires de rétroaction ciblés pour mesurer la satisfaction de la clientèle à l'égard des services tels que le PDL b. Organiser un exercice de cybersécurité sur table pour améliorer l'état de préparation de l'organisme à faire face aux situations d'urgence en simulant une cyberattaque
3	Renforcer les capacités et les outils de mesure du rendement	a. Acheter Microsoft Power BI et procéder à l'intégration de la base de données avec cette solution b. Acheter et élaborer un tableau de bord et une carte de pointage des IRC
CATALYSEUR STRATÉGIQUE N° 2 : DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES ÉQUIPES		
1	Définir la culture d'Ontario Créatif et sa proposition de valeur au personnel	a. Réaliser une évaluation de la proposition de valeur associée au recrutement et au maintien en poste
2	Promouvoir un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, diversifié et dépourvu de tout racisme	a. Poursuivre la mise en œuvre du plan d'accessibilité pluriannuel b. Réaliser un audit de la durabilité écologique du lieu de travail
3	Élaborer un modèle de travail hybride flexible, inclusif et efficace aligné sur les critères de la FPO	a. Continuer de peaufiner les politiques internes ayant trait aux modes de travail hybride et à distance conformément aux instructions gouvernementales

XIV. PLAN DE COMMUNICATION

Alors que les industries ontariennes de la création se remettent progressivement de la pandémie et continuent de faire face aux défis économiques subséquents, dont l'interruption de travail aux États-Unis dans le secteur du cinéma et de la télévision, nos communications pour l'exercice 2024-2025 veilleront à *dynamiser l'économie du secteur de la création de l'Ontario*.

Notre plan de communication sera aligné sur le plan stratégique éponyme et sur les objectifs du plan d'activités, à savoir renforcer les capacités, accroître la sensibilisation et stimuler la croissance et l'investissement. Les stratégies employées consisteront notamment à sensibiliser les personnes sous-représentées et nouvellement arrivées dans les industries de la création, à mettre en valeur les succès des sociétés dont les propriétaires sont issus de la diversité, à promouvoir les avantages de l'Ontario comme destination commerciale, à accroître la sensibilisation aux initiatives et programmes clés d'Ontario Créatif, et à appuyer les activités de marketing des sociétés et du contenu ontariens.

BUT

Accroître la sensibilisation aux programmes d'Ontario Créatif, aux possibilités offertes dans les industries du cinéma et de la télévision, des produits multimédias interactifs numériques, de la musique, de l'édition de livres et de revues de l'Ontario, et aux sociétés et au contenu provinciaux couronnés de succès, et ce, par l'intermédiaire des médias traditionnels et sociaux, de manifestations et d'activités de liaison

OBJECTIFS

Stimuler la croissance de l'industrie et de l'emploi en démontrant que l'Ontario constitue un environnement concurrentiel propice aux affaires, où les sociétés peuvent prospérer, où fleurissent les bons emplois et où l'on produit du contenu de qualité

En 2022-2023, un total de 235,8 millions d'empreintes médiatiques a été enregistré.

PUBLICS

- **Externes** : les consommateurs, les parties prenantes, les influenceurs et les décisionnaires de l'industrie en Ontario, au Canada et dans le monde entier
- **Internes** : le MTCS et les ministères pertinents du gouvernement, le conseil d'administration d'Ontario Créatif, les membres des comités consultatifs de l'industrie et le personnel d'Ontario Créatif
- **Médias** : les journalistes et rédacteurs en chef spécialisés et généralistes, les influenceurs dans les médias sociaux et les blogueurs

APPROCHE

Renforcer les capacités

- Améliorer les activités de communication et de liaison avec les communautés sous-représentées, les entreprises émergentes et les nouveaux acteurs des industries de la création
- Veiller à ce que les activités de liaison et de communication liées aux programmes et aux services d'Ontario Créatif s'étendent aux sociétés émergentes et aux nouveaux acteurs (susceptibles de ne pas encore être constitués en personne morale); s'associer aux organismes sectoriels pour améliorer les initiatives de liaison

En 2022-2023, plus de 220 000 utilisateurs distincts ont visité le site Web d'Ontario Créatif.

- Mettre l'accent sur les initiatives telles qu'Écran vert Ontario, les programmes de DEIA et la simplification des services et soutiens aux entreprises.

Doper la croissance

- Évaluer les possibilités de parrainage et de partenariat pour mettre l'accent sur celles qui présentent le plus d'intérêt en vue d'accroître la notoriété des industries de la création de l'Ontario et du contenu qu'elles produisent
- Collaborer avec les partenaires du secteur tels que l'ACASE pour capitaliser sur l'exposition des finalistes ontariens aux prix JUNO et promouvoir un vivier émergent de « talents locaux »
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de liaison régionale

Favoriser le développement international

- Déterminer des indicateurs de succès clés pour formuler la proposition de valeur de la marque Ontario
- Revoir la production de récits de succès pour mettre l'accent sur les retombées économiques du soutien d'Ontario Créatif

Offrir une expérience client exceptionnelle

- Évaluer les activités de communication et de liaison pour s'assurer de toucher l'ensemble des parties prenantes potentielles de la province; continuer de proposer des séances d'information virtuelles préenregistrées; améliorer les ressources en ligne; et chercher des occasions de communiquer avec les parties prenantes se trouvant en dehors de la RGT afin d'offrir un accès plus équitable au personnel d'Ontario Créatif et à son expertise
- Utiliser les données démographiques pour contribuer à orienter les stratégies d'information des groupes en quête d'équité afin d'améliorer leur taux d'acceptation au sein des programmes d'investissement offerts par Ontario Créatif
- Continuer de peaufiner le format et le contenu du site Web d'Ontario Créatif pour veiller à utiliser un langage clair et à offrir un accès aisé aux renseignements et aux ressources

XV. RÉPONSE AUX ATTENTES ÉNONCÉES DANS LA LETTRE D'INSTRUCTIONS ADRESSÉE À L'ORGANISME

Le présent plan d'activités détaille les buts, les objectifs, les orientations stratégiques, les programmes spécifiques, les activités et les initiatives qui permettront à Ontario Créatif de réaliser son mandat au cours de l'exercice à venir. Le nouveau plan stratégique de l'organisme concentre les ressources sur le renforcement des capacités essentielles, la réunion des conditions de la croissance, la stimulation de l'investissement en Ontario et la promotion du contenu ontarien, tout en s'efforçant de favoriser la réactivité, la collaboration, le sens des responsabilités, le leadership et l'excellence. Ce plan respecte parfaitement et favorise les priorités du gouvernement ainsi que les exigences énoncées dans la lettre d'instructions de 2024-2025 adressée à l'organisme par le MTCS.

Ontario Créatif appuiera les priorités du gouvernement, consistant à stimuler le développement économique, l'investissement et l'emploi au sein de la dynamique industrie des médias culturels de l'Ontario, et ce, en :

- promouvant, améliorant et stimulant les investissements, les emplois et la création de contenu dans les secteurs de l'édition du livre, du cinéma et de la télévision, des produits multimédias interactifs numériques, de l'édition de revues et de la musique;
- travaillant avec ses partenaires de l'industrie pour stimuler l'économie, créer des emplois pour les Ontariennes et les Ontariens et démontrer que l'Ontario est un endroit où les sociétés du monde entier peuvent prospérer;
- aidant les sociétés à se diversifier et à devenir plus résilientes et plus écoresponsables.

Vous trouverez ci-dessous une liste des priorités mentionnées dans la lettre d'instructions adressée à Ontario Créatif, ainsi que des renseignements montrant comment nous aidons le gouvernement à atteindre ces objectifs.

Priorités :

1. Productivité et compétitivité à l'échelle mondiale
2. Développement économique, investissement et emplois
3. Mesure du rendement et preuve du rendement des fonds investis
4. Diversité, équité, inclusion et appartenance
5. Attraction des talents et des investissements, formation et entrepreneuriat
6. Efficacité et stabilité des crédits d'impôt

1. *Œuvrer pour renforcer la productivité et la compétitivité des industries ontariennes de la création à l'échelle mondiale*

- Les programmes de base d'Ontario Créatif sont conçus pour inciter le développement des activités et la création d'emplois, autant d'éléments clés pour renforcer la productivité et la compétitivité des industries ontariennes de la création à l'échelle mondiale.
- Le Bureau du cinéma de l'Ontario assure la promotion de la province comme une destination d'investissement de premier plan, tandis que l'organisme maintient une présence stratégique lors de prestigieux rendez-vous internationaux, en orchestrant notamment des rencontres interentreprises avec des partenaires internationaux.
- En 2024-2025, le Groupe de l'investissement dans l'industrie et de la promotion du secteur d'Ontario Créatif réalisera un examen de ses programmes de marketing et de développement des activités pour s'assurer qu'ils continuent de répondre à l'évolution constante du secteur.

- En 2024-2025, l'organisme réalisera un examen interne des programmes de développement des marchés internationaux afin de rationaliser les services et l'offre et de les harmoniser entre les différents secteurs.
- Toujours en 2024-2025, l'organisme mettra en œuvre sa stratégie de développement de la main-d'œuvre dans les industries ontariennes de la création, à la lumière des enseignements tirés du symposium de la main-d'œuvre (2023-2024).

2. *Promouvoir le développement économique, l'investissement et les emplois dans l'industrie des médias culturels en Ontario et appuyer la réponse du gouvernement aux changements sectoriels, en fonction des besoins (plateformes numériques, modifications de la législation fédérale, interruptions de travail, etc.)*

- En 2022, les dépenses liées aux activités de production cinématographique et télévisuelle intérieures et étrangères ont atteint la barre historique des 3,15 milliards de dollars. Ces activités ont contribué à créer plus de 45 000 emplois ETP de valeur pour la population ontarienne, aussi bien directs qu'indirects.
- 23 225 semaines de travail ont été créées ou préservées grâce au Fonds pour les produits MIN et au Fonds pour la production cinématographique.
- Chaque dollar investi sous forme de crédits d'impôt a généré des dépenses supplémentaires de 15,29 dollars.
- Ontario Créatif suivra régulièrement les modifications législatives, stratégiques et réglementaires ayant un impact sur les industries de la création et participera aux consultations, s'il y a lieu. En 2023-2024, Ontario Créatif a participé au processus de consultation du CRTC concernant les modifications susceptibles d'être apportées en application de la *Loi sur la diffusion continue en ligne* du gouvernement fédéral. En consultation avec le MTCS, l'organisme cherchera d'autres occasions de veiller à ce que les points de vue de l'Ontario soient pris en compte dans le cadre des processus nationaux de consultation présentant un intérêt pour les secteurs de la création.

3. *Poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2027, avec une focalisation constante sur la mesure du rendement et la preuve du rendement des fonds investis par le gouvernement*

- Dans le cadre de son plan stratégique, Ontario Créatif s'est engagé à remanier son cadre de gestion du rendement. En 2024-2025, l'organisme commencera à traduire son nouveau cadre sur le plan opérationnel en se focalisant sur la production du logiciel d'analyse, des sources de données et des services requis pour créer une représentation visuelle des nouveaux IRC.

4. *Promouvoir la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance au sein du secteur culturel ontarien dans son ensemble, ainsi qu'au sein des programmes et services connexes de l'organisme en particulier*

- L'initiative de promotion de la diversité et le programme Accélération seront tous deux maintenus en 2024-2025.
- Dans le cadre du programme Accélération, l'initiative de mentorat Access durant la CMW pour les talents noirs et autochtones sera reconduite pour l'exercice 2024-2025.
- Ontario Créatif poursuivra la collecte de données démographiques auprès des auteurs de demande.
- Ontario Créatif continuera de mettre en œuvre son plan d'accessibilité pluriannuel, lequel comprendra des mesures visant à accroître les capacités et l'offre des organismes financés en vue de favoriser une plus grande inclusivité.

5. Coopérer avec le MTCS et les partenaires ministériels en vue de proposer des programmes dans des domaines prioritaires, dont l'attraction des talents et des investissements, la formation et l'entrepreneuriat

- Ontario Créatif s'est engagé à travailler en partenariat avec le gouvernement pour cerner des possibilités de soutien en faveur des domaines prioritaires touchant le développement de la main-d'œuvre, la formation et l'entrepreneuriat.

6. Collaborer avec les partenaires gouvernementaux pour garantir l'efficacité et la stabilité des crédits d'impôt

- Le budget provincial d'avril 2022 prévoyait plusieurs modifications des crédits d'impôt et contenait la promesse d'en examiner d'autres aspects. Nombre de ces modifications étaient alignées sur les priorités stratégiques et administratives qu'Ontario Créatif avait mises en relief comme des options et possibilités par le passé, pour veiller à ce que les crédits d'impôt soient réactifs et plus simples pour les utilisateurs d'une part, et en phase avec les réalités actuelles du marché d'autre part. Ontario Créatif a mis en œuvre les modifications législatives des crédits d'impôt promulguées en 2023 (admissibilité au CIPCTO élargie aux productions destinées à la diffusion en ligne, dépenses admissibles au CIOEP élargies aux frais des lieux de tournage) et poursuivra sa collaboration avec le gouvernement pour étudier la possibilité de délier le CIOESAI et examiner la prime régionale du CIPCTO conformément à l'énoncé économique d'automne 2022. L'organisme continuera également de collaborer avec le gouvernement et les partenaires sectoriels pour trouver d'autres changements à apporter aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux crédits d'impôt en vue d'en assurer l'efficacité, la valeur et les effets pour ce qui est d'atteindre les priorités gouvernementales.

Comme toujours, l'organisme maintiendra les plus hauts niveaux de responsabilité, de gestion budgétaire et de gouvernance exemplaire, et continuera d'agir dans l'intérêt des Ontariens et des Ontariennes, en faisant preuve d'efficacité et d'efficacités et en utilisant l'argent des contribuables à bon escient. À ces fins, il mettra l'accent sur les domaines suivants :

- la compétitivité, la durabilité et la gestion des dépenses
- la transparence et la responsabilité
- la gestion des risques
- la gestion des effectifs et du travail
- la diversité et l'inclusion
- la collecte, la communication et l'utilisation de données
- la prestation de services numériques et le service à la clientèle

L'organisme est investi dans l'amélioration continue de l'ensemble des services et opérations. Voici quelques exemples :

- Grâce au soutien du fonds d'accélération Faire progresser l'Ontario, Ontario Créatif poursuit l'élaboration et le déploiement d'une série d'améliorations technologiques visant à réduire les délais de traitement et le temps d'analyse des crédits d'impôt.
- L'organisme continue d'effectuer un suivi trimestriel de l'évaluation des risques, conformément aux exigences au sein de la FPO.
- En 2024-2025, l'organisme organisera un exercice de cybersécurité sur table pour améliorer l'état de préparation de l'organisme à faire face aux situations d'urgence en simulant une cyberattaque.

Les plans et les projets détaillés dans ce plan d'activités et dans notre plan stratégique font état de notre engagement à veiller à ce que les programmes et activités d'Ontario Créatif soient axés sur la clientèle et adaptés aux besoins des secteurs que nous soutenons.

Les industries de la production de contenu pour écran, de l'édition et de la musique de l'Ontario remportent un succès planétaire. Combinées, ces industries génèrent des milliards de dollars d'activité économique et créent des dizaines de milliers d'emplois, tout en alimentant les économies locales. Nous sommes convaincus qu'avec le soutien constant du MTCS, Ontario Créatif sera en mesure de réaliser des investissements stratégiques et opportuns qui positionneront l'Ontario comme un chef de file et une destination attractive pour l'activité commerciale intérieure et étrangère, et que cela permettra aux industries de la création de la province de poursuivre leur convalescence et de se relever plus résilientes encore de la pandémie, de se reconstruire et de contribuer significativement à la réussite économique de l'Ontario.

ANNEXE A : DÉTAIL DES ACTIVITÉS ET PROGRAMMES ACTUELS ET FUTURS DE L'ORGANISME

PRIORITÉS DE L'ORGANISME

Les priorités de l'organisme pour l'exercice 2024-2025 sont décrites ci-après. Elles sont étroitement liées aux objectifs stratégiques et aux catalyseurs établis dans notre récent plan stratégique ainsi qu'à la lettre d'instructions adressée à l'organisme. Même si bon nombre des activités prévues en 2024-2025 reposent sur les activités couronnées de succès de l'exercice 2023-2024 et les reconduisent, certains éléments importants jettent les bases de la refonte et des améliorations plus substantielles qui seront réalisées en 2025-2026.

Outre notre plan stratégique, ces priorités sont également dans la droite ligne de celles du gouvernement et du ministère.

Il s'agit des priorités suivantes :

- **Renforcer les capacités** : travailler dans un esprit de collaboration pour faire en sorte que les industries ontariennes de la création soient diversifiées, durables et engagées sur la voie de la croissance grâce à une main-d'œuvre forte et qualifiée et à une solide infrastructure de soutien.
- **Doper la croissance** : soutenir la croissance des entreprises ontariennes de la création en investissant dans la création et la distribution d'œuvres de propriété intellectuelle, en favorisant le développement des activités et en facilitant la collaboration dans chaque secteur et à l'échelle intersectorielle grâce à des programmes modernes, adaptés et éclairés.
- **Stimuler l'investissement** : générer des investissements dans l'écosystème ontarien de la création en faisant de la province une destination commerciale diversifiée, durable, innovante, compétitive et de renommée mondiale.
- **Favoriser le développement international** : promouvoir de façon stratégique les contenus, les entreprises, les services et les talents de l'Ontario dans le monde entier pour conquérir des marchés, atteindre de nouveaux publics, créer des débouchés à l'exportation, tisser des partenariats commerciaux et attirer des investissements étrangers.
- **Offrir une expérience client exceptionnelle** : faire preuve d'excellence en matière de service en offrant en temps opportun des programmes et des services qui sont modernes, accessibles, inclusifs, réactifs, transparents et qui demeurent au diapason des besoins changeants du secteur.
- **Développer le pouvoir d'agir des équipes** : veiller au maintien d'un climat de travail et d'une culture d'équipe qui accordent la priorité au développement et au bien-être de notre personnel et renforcent le sentiment d'appartenance en mettant à profit les technologies, les politiques et les valeurs communes.

INVESTISSEMENT DANS L'INDUSTRIE ET PROMOTION DU SECTEUR (IIPS)

En 2024-2025, les trois initiatives suivantes seront menées dans le cadre de l'ensemble des programmes d'investissement du Groupe de l'investissement dans l'industrie et de la promotion du secteur :

INITIATIVE DE PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

- En 2024-2025, l'initiative de promotion de la diversité continuera d'être offerte dans le cadre de tous les programmes d'investissement afin d'apporter un soutien ciblé aux

entreprises et aux projets dirigés par des personnes issues de la diversité qui présentent un fort potentiel de croissance économique et culturelle. Lancée en 2017-2018 sous la forme d'une extension limitée dans le temps du Fonds pour la production cinématographique, l'initiative de promotion de la diversité a accordé 4,5 millions de dollars supplémentaires sur trois exercices financiers (fin en 2019-2020) à des films répondant à la définition provinciale de la diversité, laquelle inclut notamment l'ascendance, la culture, l'origine ethnique, l'identité et l'expression de genre, la langue, les capacités physiques et intellectuelles, la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle et le statut socioéconomique. En 2018-2019, Ontario Créatif a alloué 250 000 dollars de ce financement au Programme de développement de l'industrie à l'égard d'initiatives dans les secteurs du livre, du cinéma, de la télévision et des revues. Enfin, l'initiative de promotion de la diversité a été proposée dans le cadre du Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique (FOIIM). Depuis 2020-2021, Ontario Créatif maintient le programme avec un niveau de financement réduit en puisant dans ses réserves de trésorerie non engagées. L'organisme continuera de faire de cette activité une priorité en lui affectant, dans la mesure du possible, des réserves de trésorerie non engagées pour l'exercice à venir, sans oublier toutefois de faire preuve de responsabilité financière, ayant constaté que la dévaluation continue de l'initiative de promotion de la diversité présentait un risque négatif important pour sa réputation. Lorsque les équipes IIPS parviendront au terme d'une série d'évaluations des programmes de marketing et de développement des activités en 2024-2025, l'organisme passera à l'étape suivante en élaborant un plan durable pour assurer la continuité du financement de ces programmes dans le cadre de son budget de base.

ACCESSIBILITÉ

- Dans l'optique d'aider les sociétés et les organismes à réaliser des projets accessibles et inclusifs pour les personnes handicapées, les lignes directrices continueront d'autoriser explicitement l'intégration des coûts liés à l'accessibilité par le biais d'un supplément ou d'un poste budgétaire.
- Les lignes directrices des programmes d'investissement seront mises à jour en vue de faire en sorte que les activités financées, en particulier les manifestations, soient accessibles à tous types de participants ou d'utilisateurs. Ces lignes directrices seront continuellement réexaminées pour intégrer les pratiques exemplaires nouvelles et émergentes, le cas échéant.
- En outre, des moyens de favoriser l'accessibilité du processus de demande seront également envisagés de façon continue, par exemple la révision des lignes directrices afin de veiller à ce qu'elles soient rédigées dans un langage clair et la couverture de certains coûts liés aux fournisseurs de services requis pour aider à remplir les demandes.

AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE DEMANDE

- Ontario Créatif continuera d'évaluer sans cesse les possibilités d'harmonisation et de simplification des exigences liées à la présentation des demandes dans la mesure du possible, et ce, pour améliorer le service à la clientèle, la transparence et l'efficacité.
- L'organisme évaluera les activités de communication et de liaison pour s'assurer de toucher l'ensemble des parties prenantes de la province, continuera de proposer des séances d'information virtuelles, et cherchera des occasions de communiquer avec les parties prenantes se trouvant en dehors de la région du grand Toronto (RGT) afin d'offrir un accès plus équitable au personnel d'Ontario Créatif et à son expertise.

- Nous veillerons à ce que les activités de liaison et de communication liées aux programmes et aux services d'Ontario Créatif s'étendent aux sociétés émergentes et aux nouveaux acteurs (susceptibles de ne pas encore être constitués en personne morale), et à nous associer aux organismes sectoriels pour améliorer les initiatives de liaison.
- Ontario Créatif utilisera les données démographiques pour contribuer à orienter les stratégies d'information des groupes en quête d'équité afin d'améliorer leur taux d'acceptation au sein des programmes d'investissement offerts par l'organisme.

FONDS POUR LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Le Fonds pour la production cinématographique accorde un soutien aux projets ontariens de longs métrages qui sont prêts à être produits, sont en développement ou font l'objet d'une sortie publique.

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Accroître les investissements réalisés et les emplois créés en Ontario par les sociétés de production de longs métrages domiciliées en Ontario
- Aider à financer les sociétés de production de longs métrages domiciliées en Ontario
- Accroître le nombre de longs métrages originaux d'excellente qualité produits en Ontario par les sociétés de production domiciliées en Ontario
- Mieux faire connaître les films financés tout au long de leur cycle de lancement et attirer de plus larges publics

LE FONDS COMPORTE TROIS VOLETS :

- **Développement** : accorde un financement sous la forme d'un prêt sans intérêt à l'égard d'activités de développement
- **Production** : accorde un financement sous la forme d'une avance remboursable, c'est-à-dire d'un financement de dernier recours visant à boucler le financement d'un long métrage
- **Initiative pour le marketing et la distribution (IMD)** : accorde un financement ciblé aux bénéficiaires du Fonds pour la production cinématographique (Production) à l'égard de stratégies nationales innovantes de marketing et de distribution

INITIATIVE DE PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DU FONDS POUR LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE :

- L'organisme continuera de donner la priorité à cette activité en lui affectant, dans la mesure du possible, des réserves de trésorerie non engagées en 2024-2025.

RÉSULTATS DU PROGRAMME :

En 2022-2023, chaque dollar investi par Ontario Créatif par l'intermédiaire du Fonds pour la production cinématographique a entraîné une dépense supplémentaire de 15,77 dollars au sein de l'économie. De plus, le programme a créé presque 9 000 semaines de travail.

Les résultats de ce programme sont évalués en fonction :

- du nombre d'emplois créés et/ou préservés;
- de la valeur de levier associée à la contribution d'Ontario Créatif pour chaque projet.

De nouveaux indicateurs de rendement clés (IRC) axés sur les résultats sont en cours d'élaboration pour ce programme dans le cadre des activités d'amélioration continue de la mesure du rendement entreprises par l'organisme.

PRIORITÉS EN 2024-2025 :

- Ontario Créatif continuera d'offrir le Fonds pour la production cinématographique et complètera pour une année supplémentaire le programme de base à l'aide de fonds consacrés aux projets reflétant la diversité, et ce, en puisant dans ses réserves de trésorerie.
- Ontario Créatif entreprendra la tâche de refondre ses programmes visant le contenu pour écran à la suite de l'achèvement du rapport *Future of Screen*.

SUCCÈS DU FONDS POUR LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE : De nombreux projets soutenus par le Fonds pour la production cinématographique ont obtenu un succès à la fois critique et commercial, au Canada comme à l'étranger :

- Huit longs métrages ayant bénéficié de l'appui d'Ontario Créatif ont été projetés lors de l'édition 2023 du Festival international du film de Toronto (TIFF). Il s'agissait des films suivants : *Backspot*; *Close To You*; *La grande marée (The King Tide)*; *Ma vie, mes règles (Fitting In)*; *Mr. Dressup: The Magic of Make-Believe*; *Sept voiles (Seven Veils)* et *Swan Song*. En particulier, *Mr. Dressup: The Magic of Make-Believe* a reçu le prix du public pour les documentaires (People's Choice Documentary Award) dans le cadre de ce même festival.
- Le critique de cinéma du *Toronto Star*, Peter Howell, a fait figurer les films soutenus par Ontario Créatif *33 tours (Brother)* et *BlackBerry* dans son classement des dix meilleurs films de l'année jusqu'à présent, dans un article publié le 29 juillet 2023. À ce jour, *BlackBerry* a généré plus de 1,9 million de dollars de recettes (nationales et mondiales).
- Nombreuses sont les productions appuyées par Ontario Créatif à avoir été nommées aux prix Écrans canadiens en 2023, avec un total de 98 sélections dans 46 catégories. Se trouvaient parmi les gagnants *Buffy Sainte-Marie: Carry It On*, *Sex with Sue*, *La couleur de l'encre (The Colour of Ink)*, *Les crimes du futur (Crimes of the Future)*, *The Swearing Jar* et *33 tours*. Ce dernier a notamment remporté le prix dans 12 des 14 catégories où il avait été sélectionné.
- La programmation du Festival international canadien du documentaire Hot Docs 2023 comprenait trois projets soutenus par Ontario Créatif, dont *Coven* et *Cynara*, appuyés par le Fonds pour la production cinématographique, et *Witness*, ayant bénéficié du soutien du Fonds pour les produits multimédias interactifs numériques (MIN).
- En avril 2023, le film *33 tours*, bénéficiant de l'appui d'Ontario Créatif, a été retenu dans la catégorie Meilleur long métrage (Feature Film Award) aux Screenwriting Awards de la Writers Guild of Canada.
- En octobre 2023, le film soutenu par Ontario Créatif *Buffy Sainte-Marie: Carry It on* a été sélectionné pour un International Emmy Award.

FONDS POUR LES PRODUITS MULTIMÉDIAS INTERACTIFS NUMÉRIQUES

Le Fonds pour les produits multimédias interactifs numériques (Fonds pour les produits MIN) est conçu pour proposer une gamme de programmes et de ressources visant à offrir aux entreprises culturelles de l'Ontario, ainsi qu'aux associations professionnelles et organisatrices de manifestations de l'industrie des produits multimédias interactifs numériques, un appui financier, des conseils stratégiques et un soutien à la recherche.

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Appuyer la création et l'exploitation de contenu original par les sociétés ontariennes
- Donner aux producteurs de contenu multimédia interactif numérique la possibilité d'accéder à des marchés nouveaux et existants, de renforcer leur capacité et de développer leurs sociétés
- Accorder un soutien aux associations professionnelles et organisatrices de manifestations établies en vue d'activités qui stimulent la croissance de l'industrie des produits multimédias interactifs numériques de l'Ontario

LE FONDS COMPORTE SIX PROGRAMMES :

- **Programme Définition du concept (volets Contenu interactif et Contenu vidéo)** : accorde un soutien à l'égard des activités préliminaires qui aident les sociétés à tendre vers la production de projets à contenu immédiatement commercialisable
- **Programme Production (volets Contenu interactif et Contenu vidéo)** : accorde un soutien à l'égard de la création d'un projet à contenu immédiatement commercialisable qui sera mis à la disposition d'utilisateurs finaux
- **Programme pour la découvrabilité et la commercialisation** : accorde un soutien à l'égard d'activités de promotion qui accroîtront la visibilité et la viabilité financière de projets multimédias interactifs numériques financés par Ontario Créatif une fois qu'ils seront publiés et disponibles à la vente sur le marché
- **Programme de développement des marchés internationaux** : accorde aux sociétés ontariennes un financement en vue de prendre part à des activités internationales qui favorisent la croissance de la société tout en produisant des résultats mesurables en matière d'expansion commerciale et de développement des marchés
- **Programme de développement de l'industrie** : accorde un soutien à l'égard d'activités d'expansion commerciale et d'initiatives d'associations professionnelles
- **Programme d'Ontario Créatif et du FMC d'aide au développement des produits MIN** : accorde une formation et un soutien sous forme d'une subvention sélective à des producteurs émergents. Ce sous-programme vise à aider des sociétés qui font souvent face à des obstacles pour accéder au financement dans le cadre de leurs projets et à appuyer les premières étapes du développement d'un projet

INITIATIVE DE PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS MIN DU FONDS POUR LES PRODUITS MIN

- L'organisme maintiendra une initiative de promotion de la diversité dans le cadre du Fonds pour les produits MIN en puisant dans ce dernier l'allocation requise.
- Le Programme d'Ontario Créatif et du FMC d'aide au développement des produits MIN bénéficie également du soutien du Fonds des médias du Canada, qui apporte une contribution de contrepartie. Ce partenariat a été renouvelé pour un exercice (2024-2025) et le programme allouera le tiers de son budget à des projets en langue française et les deux tiers restants à des sociétés appartenant à des personnes autochtones ou membres de communautés ayant droit à l'équité.

RÉSULTATS DU PROGRAMME :

En 2022-2023, le programme a créé plus de 14 000 semaines de travail et chaque dollar investi par Ontario Créatif a entraîné une dépense supplémentaire de 3,54 dollars au sein de l'économie.

Les résultats de ce programme sont évalués en fonction :

- du nombre d'emplois créés et/ou préservés;
- de la valeur de levier associée à la contribution d'Ontario Créatif pour chaque projet;
- du nombre de relations/pistes d'affaires établies par les participants.

De nouveaux IRC axés sur les résultats sont en cours d'élaboration pour ce programme dans le cadre des activités d'amélioration continue de la mesure du rendement entreprises par l'organisme.

PRIORITÉS EN 2024-2025 :

- Ontario Créatif continuera d'offrir le Fonds pour les produits MIN et lancera éventuellement un soutien supplémentaire à l'intention d'équipes et de projets reflétant la diversité, sous réserve d'obtenir l'aide d'un partenaire. Dans le but de mieux soutenir de tels projets et

équipes, le Fonds pour les produits MIN continuera d'étudier les possibilités de mentorat et de formation à l'intention des créateurs de contenu émergents et de niveau intermédiaire dans le cadre du Programme d'Ontario Créatif et du FMC d'aide au développement des produits MIN et de nouvelles initiatives menées en partenariat avec des associations professionnelles comme Hand Eye Society, Amplifia, WebSeries Canada, Women in Film and Television et Interactive Ontario.

- Comme mentionné ci-dessus à propos du Fonds pour la production cinématographique, Ontario Créatif entreprendra la tâche de refondre ses programmes visant le contenu pour écran à la suite de l'achèvement du rapport *Future of Screen*.

SUCCÈS DU FONDS POUR LES PRODUITS MIN : Les bénéficiaires du Fonds pour les produits MIN se sont distingués par leur créativité et leur sens de l'innovation sur une variété de plateformes :

- Dix séries numériques soutenues par Ontario Créatif, dont *Avocado Toast: The Series*, *Detention Adventure* et *Revenge of the Black Best Friend*, ont été nommées 46 fois aux prix Écrans canadiens 2023. Dans le volet Médias numériques ont notamment été récompensées les séries suivantes :
 - *Chateau Laurier* dans la catégorie Meilleur texte, émission ou série Web
 - *Revenge of the Black Best Friend* dans la catégorie Meilleure émission ou série Web, fiction
 - *Tokens* dans les catégories Meilleure réalisation, émission ou série Web, et Meilleur rôle de soutien, émission Web ou série
- Bénéficiant du soutien d'Ontario Créatif, le T.O. Webfest a annoncé les gagnants de ses prix de 2023, parmi lesquels figuraient de nombreuses séries appuyées par le Fonds pour les produits MIN, notamment *Chateau Laurier* (saison 2), *Streams Flow From a River*, *Happy House of Frightenstein* (saison 2), *Tokens* (saison 2), *Revenge of the Black Best Friend* et *The Drop*.
- Plusieurs jeux vidéo soutenus par le Fonds pour les produits MIN ont été lancés sur de populaires plateformes de jeu cette année, par exemple *Broken Spectre* et *Survivorman VR* sur Meta Store, et *Solace State* sur Xbox et Steam.
- Ontario Créatif a renouvelé son partenariat avec le Fonds des médias du Canada pour maintenir la nouvelle version du Programme de développement des talents du Fonds pour les produits MIN en 2023-2024. Les sociétés émergentes et les sociétés confirmées dont plus de 51 % des propriétaires appartiennent à des communautés ayant droit à l'équité peuvent demander un soutien d'un maximum de 20 000 dollars à l'égard des étapes préliminaires du développement. La contribution d'Ontario Créatif au programme marque l'inclusion d'un soutien ciblé dans le Fonds pour les produits MIN.
- En partenariat avec Interactive Ontario, Ontario Créatif a créé une campagne de promotion des jeux ontariens sur Steam, la plus grande plateforme de jeu en ligne au monde. La vente s'est déroulée du 7 au 14 septembre 2022 et s'est soldée par un renforcement des liens directs avec les consommateurs de jeux vidéo et une hausse des achats, générant des recettes pour les studios ontariens et accroissant leur notoriété. Enfin, elle a servi d'occasion de célébrer l'excellence de l'industrie du jeu vidéo de l'Ontario.

FONDS DU LIVRE

Le Fonds du livre offre un financement aux éditeurs domiciliés en Ontario appartenant à des intérêts canadiens, en vue d'accroître leur viabilité financière et leur croissance commerciale globale par le biais d'initiatives de marketing qui présentent les œuvres d'auteurs canadiens au marché intérieur aussi bien qu'étranger. Les auteurs de demande peuvent également être admissibles au titre d'activités tirant parti de leur capacité numérique existante pour répondre au mieux à leurs objectifs individuels.

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Donner aux éditeurs de livres des occasions de renforcer leur capacité, d'accroître leurs recettes et de développer leurs sociétés

VOLET PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DU FONDS DU LIVRE :

- L'organisme maintiendra le volet Promotion de la diversité du Fonds du livre en lui affectant, dans la mesure du possible, des réserves de trésorerie non engagées en 2024-2025.

RÉSULTATS DU PROGRAMME :

Le soutien accordé par le Fonds du livre devrait aider les sociétés d'édition à augmenter leur part de marché en lançant de nouvelles initiatives de marketing numérique, en créant des boutiques en ligne pour toucher les marchés mondiaux, et en tissant des liens avec les libraires grâce à des incitations et promotions clés. Ces projets aident les éditeurs ontariens à se mesurer à de grandes multinationales d'une part, et les publics à découvrir les livres et les auteures et auteurs ontariens d'autre part. En 2021-2022, l'exercice le plus récent pour lequel des chiffres de ventes sont disponibles, les bénéficiaires du Fonds du livre ont déclaré gagner en moyenne 3,65 dollars pour chaque dollar investi par Ontario Créatif.

Les résultats de ce programme sont évalués en fonction :

- de la valeur de levier associée à la contribution d'Ontario Créatif pour chaque projet;
- du rendement du capital investi (RCI), à savoir la valeur des recettes de ventes générées par un projet pour chaque dollar investi par Ontario Créatif.

De nouveaux IRC axés sur les résultats sont en cours d'élaboration pour ce programme dans le cadre des activités d'amélioration continue de la mesure du rendement entreprises par l'organisme.

PRIORITÉS EN 2024-2025 :

- Ontario Créatif continuera d'offrir le Fonds du livre.
- Il continuera en outre d'offrir un volet Promotion de la diversité et un supplément au programme de base avec des fonds consacrés aux projets reflétant la diversité, et ce, en puisant dans ses réserves de trésorerie. Le volet Promotion de la diversité appuiera des sociétés émergentes en plus d'offrir aux sociétés confirmées des incitations visant à accroître les activités d'édition de contenu reflétant la diversité et à développer les partenariats avec des créateurs issus de la diversité.
- En 2024-2025, les équipes IIPS mèneront un examen des programmes d'investissement dans le marketing et le développement des activités de l'organisme, dont les conclusions pourraient concerner et toucher le Fonds du livre.

SUCCÈS DU FONDS DU LIVRE : Les livres publiés par des éditeurs domiciliés en Ontario appartenant à des intérêts canadiens ont joui d'un succès considérable, aussi bien critique que commercial :

- Organisée par Ontario Créatif, la 36^e édition du Prix littéraire Trillium a eu lieu le 20 juin 2023. Prix littéraire par excellence dans la province, il favorise le marketing et accroît la sensibilisation du public à l'égard de la qualité et de la diversité des écrivaines et des écrivains ontariens et de leurs œuvres. Voici les lauréats et lauréates : Gilles Lacombe, *Circé des hirondelles* pour le Prix littéraire Trillium (langue française); Stuart Ross, *The Book of Grief and Hamburgers* pour le Prix littéraire Trillium (langue anglaise); Michèle Laframboise, *Le secret de Paloma* pour le Prix du livre d'enfant Trillium (langue française); et Sanna Wani, *My Grief, the Sun* pour le Prix de poésie Trillium (langue anglaise).
- Les éditeurs ontariens étaient bien représentés parmi les finalistes des Prix littéraires du Gouverneur général de 2023. Citons notamment *Chrysalis* d'Anuja Varghese (House of Anansi Press), *The Sleeping Car Porter* de Suzette Mayr (Coach House Books), *Baby Book* d'Amy Ching-Yang Lam (Brick Books), *Xanax Cowboy* de Hannah Green (House of Anansi Press), *Berani* de Michelle Kadarusman (Pajama Press) et *Boobies (Lolo et les seins, La Bagnole)* de Nancy Vo (Groundwood Books).

FONDS D'AIDE AUX ÉDITEURS DE REVUES

Le Fonds d'aide aux éditeurs de revues offre un soutien aux éditeurs de revues de l'Ontario qui proposent des projets d'expansion commerciale dotés d'objectifs clairs et de résultats mesurables, notamment des projets axés sur la diffusion, la vente dans les kiosques à journaux et la vente d'espace publicitaire, le changement d'image, l'examen et la mise en œuvre de nouvelles stratégies en matière de contenu, le lancement de nouvelles revues et des activités de renforcement numérique des entreprises.

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Donner aux éditeurs de revues des occasions de renforcer leur capacité et de développer leurs sociétés par l'accroissement de leur compétitivité et de leurs ventes
- Appuyer la création de contenu par les sociétés ontariennes

VOLET PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DU FONDS D'AIDE AUX ÉDITEURS DE REVUES :

- L'organisme maintiendra le volet Promotion de la diversité du Fonds du Fonds d'aide aux éditeurs de revues en lui affectant, dans la mesure du possible, des réserves de trésorerie non engagées en 2024-2025.

RÉSULTATS DU PROGRAMME :

Le soutien accordé par le Fonds d'aide aux éditeurs de revues continuera d'aider les sociétés du secteur des revues multimédias ontariennes à élargir leurs débouchés et à atténuer les risques que présentent l'exploration de nouvelles stratégies en matière de contenu et la diversification des revenus, tout en maintenant les secteurs d'activité traditionnels. Il est prévu que les ventes déclarées par les bénéficiaires du Fonds continuent de générer un bon rendement par rapport au capital investi par Ontario Créatif. En 2022-2023, chaque dollar investi dans le Fonds d'aide aux éditeurs de revues a entraîné une dépense supplémentaire de 0,81 dollar au sein de l'économie.

Les résultats de ce programme sont évalués en fonction :

- de la valeur de levier associée à la contribution d'Ontario Créatif pour chaque projet;
- du RCI, à savoir la valeur des recettes de ventes générées par un projet pour chaque dollar investi par Ontario Créatif.

De nouveaux IRC axés sur les résultats sont en cours d'élaboration pour ce programme dans le cadre des activités d'amélioration continue de la mesure du rendement entreprises par l'organisme.

PRIORITÉS EN 2024-2025 :

- Ontario Créatif continuera d'offrir le Fonds d'aide aux éditeurs de revues.
- Il continuera en outre d'offrir un volet Promotion de la diversité et un supplément au programme de base avec des fonds consacrés aux projets reflétant la diversité, et ce, en puisant dans ses réserves de trésorerie. Le volet Promotion de la diversité appuiera des sociétés émergentes en plus d'offrir aux sociétés confirmées des incitations visant à accroître les activités d'édition de contenu reflétant la diversité et à développer les partenariats avec des créateurs issus de la diversité.
- En 2024-2025, les équipes IIPS mèneront un examen des programmes d'investissement dans le marketing et le développement des activités de l'organisme, dont les conclusions pourraient concerner et toucher le Fonds d'aide aux éditeurs de revues.

SUCCÈS DU FONDS D'AIDE AUX ÉDITEURS DE REVUES : L'Ontario abrite l'industrie de l'édition de revues la plus importante du pays. Les revues multimédias ontariennes sont fréquemment saluées pour l'excellence de leur contenu, de leur conception et de leur production :

- Cinq publications soutenues par Ontario Créatif ont été récompensées lors des Prix du magazine canadien 2023, à savoir : *The Walrus*, *Cottage Life*, *Literary Review of Canada*, *Broadview* et *Inuit Art Quarterly*. Parmi les faits saillants de l'annonce des gagnants, citons la Médaille d'or du Grand Prix de la page couverture décernée à la revue *Inuit Art Quarterly*, suivie de près par une autre publication soutenue par Ontario Créatif, *Literary Review of Canada*, qui a décroché la Médaille d'argent dans la même catégorie. En outre, *Cottage Life* est arrivée en tête dans la catégorie Journalisme de service, et *The Walrus* a remporté des médailles dans les catégories Journalisme personnel, Poésie et Illustrations.
- Des publications appuyées par Ontario Créatif ont également brillé lors des Prix du magazine canadien B2B. Ils ont été remis le 2 juin, *Precedent Magazine* ayant décroché une Médaille d'or, *Azure* une Médaille d'argent et *Newcom* une Mention honorable.
- Deux publications bénéficiaient du soutien d'Ontario Créatif aux Prix d'excellence en publication numérique 2023 : *The Walrus*, qui a remporté l'or dans la catégorie Meilleur essai personnel, et *C Magazine*, qui a reçu une Mention honorable.
- Avec l'aide du Fonds d'aide aux éditeurs de revues, *Hockey News* a inauguré *The Hockey News Archive* en octobre 2023. Il s'agit d'archives numériques renfermant plus de 2 600 anciens numéros de la revue, totalisant plus de 158 000 articles à lire individuellement et 103 000 pages historiques de données et de reportages sur le hockey numérisées manuellement.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Ontario Créatif accorde un soutien aux éditeurs de livres et aux producteurs de contenu cinématographique et télévisuel de l'Ontario, dans le but d'appuyer un éventail d'activités d'exportation et de développement des activités à l'étranger menées sur une année, notamment la fréquentation de marchés et les voyages commerciaux ciblés, et ce, par le biais d'un Fonds pour le développement des marchés internationaux. Remarque : les activités d'exportation des secteurs de la musique et des produits multimédias interactifs numériques continuent de faire l'objet d'un soutien par l'intermédiaire du FOIIM et du Fonds pour les produits MIN.

En outre, Ontario Créatif mène un programme stratégique de développement des activités à l'étranger sous la forme de missions sectorielles, de soutien pour tenir des pavillons ou stands sur les marchés internationaux et d'occasions ciblées de réseautage interentreprises.

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Soutenir les sociétés ontariennes en vue de favoriser l'accès au marché mondial, d'accroître la proportion des ventes à l'international et d'attirer des investissements en faveur de nouveaux projets
- Accorder aux sociétés ontariennes un soutien à l'égard de l'exploitation commerciale des produits culturels

RÉSULTATS DU PROGRAMME :

Le soutien accordé par le Fonds pour le développement des marchés internationaux aidera les entrepreneurs de l'industrie culturelle ontarienne à nouer des relations essentielles pour favoriser l'augmentation de leurs recettes grâce aux ventes à l'international. En 2021-2022, les bénéficiaires des volets Livres et Productions cinématographiques et télévisuelles du Fonds pour le développement des marchés internationaux ont déclaré des ventes internationales de plus de 526 millions de dollars, équivalentes à 479 dollars pour chaque dollar investi par Ontario Créatif.

Les résultats de ce programme sont évalués en fonction :

- du RCI, à savoir la valeur des recettes de ventes générées par un projet pour chaque dollar investi par Ontario Créatif;
- du nombre de marchés étrangers fréquentés par les participants au programme;
- du nombre de marchés au sein desquels Ontario Créatif a orchestré une présence stratégique.

De nouveaux IRC axés sur les résultats sont en cours d'élaboration pour ce programme dans le cadre des activités d'amélioration continue de la mesure du rendement entreprises par l'organisme.

En 2022-2023, les activités incluaient :

- la fréquentation de marchés stratégiques clés, tels que la Foire du livre de jeunesse de Bologne, le Festival de Cannes, le congrès annuel de la MLA, SXSW et Séries Mania;
- la participation à une mission commerciale à Berlin dans le secteur des produits MIN.

PRIORITÉS EN 2024-2025 :

- Ontario Créatif continuera d'offrir le Fonds pour le développement des marchés internationaux et les initiatives de développement des activités à l'étranger.
- L'organisme réalisera un examen interne des programmes de développement des marchés internationaux afin de rationaliser les services et l'offre et de les harmoniser entre les différents secteurs.

- Le personnel poursuivra sa collaboration avec les membres du personnel fédéral du Service des délégués commerciaux et d'autres partenaires en vue d'accroître le nombre et l'envergure des débouchés à l'exportation des entreprises ontariennes de la création.
- Une fois l'élaboration du plan de développement des activités à l'étranger 2023-2024 terminée, Ontario Créatif s'attachera à affiner les responsabilités des membres du personnel afin de s'assurer de disposer des ressources nécessaires pour le mettre en œuvre.
- Enfin, l'organisme poursuivra les travaux de formulation d'une proposition de valeur en ce qui concerne l'investissement en Ontario et le partenariat avec la province, et d'élaboration d'une stratégie en vue d'en communiquer les avantages aux entreprises et aux partenaires potentiels.

SUCCÈS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER :

- En 2022-2023, les programmes de développement des marchés internationaux d'Ontario Créatif ont attribué un total de 1,5 million de dollars de financement à 163 sociétés des secteurs du cinéma, de la télévision, des produits MIN et de l'édition du livre.
- En 2021-2022, l'exercice le plus récent pour lequel ces données sont disponibles, un RCI de 479 dollars pour chaque dollar investi par Ontario Créatif a été obtenu dans le cadre des volets Livres et Productions cinématographiques et télévisuelles du Fonds pour le développement des marchés internationaux.
- L'organisme a emmené une délégation d'éditeurs de revues ontariens à la Niche Media Conference qui s'est tenue à La Nouvelle-Orléans du 25 au 29 avril 2023. Le rendez-vous leur a donné l'occasion de se pencher sur le leadership éclairé au sein de l'industrie et de se mettre en relation avec des pairs et partenaires commerciaux potentiels travaillant pour des publications des quatre coins des États-Unis. Les délégués ontariens avaient tous pour objectifs d'améliorer leurs efforts de marketing aux États-Unis et d'accroître leurs abonnements et leurs ventes à l'étranger.
- Du 20 au 23 mars 2023, Ontario Créatif a participé à Séries Mania à Lille, en France. C'était la première participation à ce marché très populaire focalisé sur les séries pour l'organisme, dont les représentants se sont joints aux plus de 150 délégués canadiens qui y ont assisté cette année. Ontario Créatif était présent en force en qualité de partenaire principal du Pavillon du Canada et de l'espace canadien au sein du salon d'affaires. L'organisme a coorganisé une session Producteurs en vue du Canada, avec d'excellentes présentations réalisées par des créateurs de contenu numérique, a soutenu les producteurs ontariens sélectionnés pour prendre part au Canada-France Séries Lab et a parrainé un souper dans le cadre du Forum, auquel ont participé de nombreux télédiffuseurs (traditionnels et numériques), bailleurs de fonds et producteurs internationaux. L'un des moments phares a été l'organisation d'un déjeuner pour les délégués de l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC) avec des décisionnaires qui acquièrent du contenu français pour les pays de toute l'Europe.
- Ontario Créatif a appuyé la mise à la disposition des éditeurs ontariens d'un pied-à-terre pour organiser des rencontres à la Foire du livre de Francfort.
- En 2023, l'organisme a participé au Festival de Cannes en France, épaulant plus de 70 producteurs ontariens en organisant cinq activités stratégiques, en établissant des centaines de nouvelles relations d'affaires et en assistant à 43 rencontres individuelles avec des personnes-ressources et des partenaires internationaux, et ce, dans le but d'activer davantage de partenariats futurs profitables pour les sociétés ontariennes.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

Ontario Créatif accorde un soutien financier et stratégique ciblé aux associations professionnelles et organisatrices de manifestations établies de l'Ontario, en vue de proposer des initiatives, manifestations et activités ayant des répercussions à long terme sur la croissance et la viabilité des secteurs de l'édition du livre, des revues, du cinéma, de la télévision et des produits multimédias interactifs numériques. Des activités de développement de l'industrie sont proposées dans les secteurs des produits MIN et de la musique par l'intermédiaire du Fonds pour les produits MIN et du volet Initiatives pour l'industrie de la musique du FOIMM respectivement.

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Offrir des occasions d'expansion commerciale qui développent les compétences, la capacité commerciale, la part de marché, les ventes et l'innovation des entrepreneurs ontariens des industries de la création

LE PROGRAMME COMPORTE DEUX VOLETS :

- **Développement des activités** : soutien d'organismes à l'égard d'activités sectorielles interentreprises et d'activités de développement du public entre entreprises et consommateurs qui offrent de nouvelles possibilités en matière de pistes commerciales, de ventes et d'établissement de relations
- **Renforcement des capacités** : soutien d'activités stratégiques qui répondent à des défis et des possibilités, ou de changements environnementaux qui contribuent à renforcer la capacité de l'organisme auteur de la demande ou de son groupe de parties prenantes

INITIATIVE DE PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE :

- L'organisme continuera de donner la priorité à cette activité en lui affectant, dans la mesure du possible, des réserves de trésorerie non engagées en 2023-2024.

RÉSULTATS DU PROGRAMME :

En 2022-2023, Ontario Créatif a soutenu ou mené 58 initiatives, créant plus de 34 000 pistes d'affaires pour les entrepreneurs de l'industrie provinciale des médias de la création. Ces pistes aident généralement à créer de nouveaux partenariats qui engendrent de nouveaux projets et une hausse des recettes pour les sociétés. Le programme a aussi permis aux participants de bénéficier de possibilités en matière de développement des compétences, de transfert des connaissances et de conseil qui seront précieuses pour développer des entreprises compétitives.

Les résultats de ce programme sont évalués en fonction :

- du nombre d'initiatives soutenues;
- du nombre de relations/pistes d'affaires établies par les participants.

De nouveaux IRC axés sur les résultats sont en cours d'élaboration pour ce programme dans le cadre des activités d'amélioration continue de la mesure du rendement entreprises par l'organisme.

PRIORITÉS EN 2024-2025 :

- Dans la droite ligne des priorités du gouvernement et des objectifs définis par l'organisme, le Programme de développement de l'industrie ciblera les domaines prioritaires suivants en 2024-2025 :
 - Mentorat à la mi-carrière et renforcement des capacités de la main-d'œuvre
 - Initiatives d'écoresponsabilité
 - Diversité et inclusion

- Marketing et découvrabilité, y compris des possibilités de commerce interentreprises à impact élevé
- Ontario Créatif continuera d'offrir le Programme de développement de l'industrie et complètera pour une année supplémentaire le programme de base à l'aide de fonds consacrés aux projets reflétant la diversité, et ce, en puisant dans ses réserves de trésorerie.

SUCCÈS DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE :

- Ontario Créatif a organisé son rendez-vous 2023 destiné au secteur des revues, constitué de tables rondes et d'activités de réseautage entre éditeurs, ayant réuni 40 professionnels du secteur. Il s'agissait de la septième édition de cette série couronnée de succès. Les cinq tables rondes, avec chacune son propre thème, ont constitué le principal forum d'échange de connaissances, un ou une spécialiste de l'industrie ayant assuré l'animation de chaque table. Les participants ont fait des commentaires très positifs à l'égard du rendez-vous, qui a réuni un groupe important de sociétés du secteur pour la première fois depuis la fin de la pandémie.
- Ontario Créatif a inauguré la Journée pour la PI au TIFF en 2023; il s'agit d'un tout nouveau rendez-vous au calendrier, où des producteurs de l'Ontario et du monde entier ont pu assister à la présentation de livres et de jeux vidéo ontariens captivants disponibles aux fins d'adaptation à l'écran, et participer à des réunions de commerces interentreprises.
- En 2022-2023, Ontario Créatif a appuyé des programmes de mentorat et de formation ciblant des participants issus de communautés ayant droit à l'équité et appartenant à l'industrie de la création de contenu pour écran, notamment à l'International Film Festival of South Asia, au Toronto Arab Film Festival, au Toronto Black Film Festival, au Festival du film Black d'Ottawa, à The Big Pitch de Caribbean Tales, au Toronto Reel Asian Film Festival, à la B.L.A.C.K. Academy, au Festival international du film de Nollywood de Toronto, à imagineNATIVE et au Reelworld Screen Institute.
- Vingt-deux producteurs ont été sélectionnés pour prendre part au programme Access BIPOC Producers 2023 de l'Institut national des arts de l'écran, ayant bénéficié du soutien d'Ontario Créatif.
- En juin 2023, Ontario Créatif a appuyé la Toronto Games Week inaugurale. La manifestation comprenait de nombreuses activités organisées de façon indépendante dans toute la ville, avec comme points d'orgue un rendez-vous Interactive Ontario Connect et une présentation promotionnelle de jeux vidéo.

FONDS ONTARIEN D'INVESTISSEMENT DANS L'INDUSTRIE DE LA MUSIQUE

Le Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique (FOIIM) vise à fournir des investissements ciblés pour le développement économique de l'industrie musicale dynamique et diversifiée de l'Ontario. Le FOIIM soutient les entreprises du secteur ontarien de la musique ayant un fort potentiel de croissance afin d'optimiser le RCI et de créer davantage de possibilités pour les artistes émergents d'enregistrer et de se produire en Ontario.

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Financement ciblé pour optimiser le revenu, les profits, la création d'emplois, l'investissement privé et les recettes fiscales
- Production de propriété intellectuelle (contenu) qui peut appartenir et être consommée au pays et exportée, ce qui permet de maintenir les revenus et les emplois dans la province
- Amélioration de l'image et du prestige de l'Ontario sur la scène mondiale grâce à la découverte de la prochaine génération d'artistes prometteurs et au développement de leur plein potentiel

PRINCIPAUX BUTS DU PROGRAMME :

- Concentrer les ressources sur les entreprises du secteur de la musique à fort potentiel de croissance en :
 - fournissant des investissements visant à stimuler la croissance à long terme;
 - optimisant le RCI et en améliorant les possibilités offertes aux nouveaux talents
- Renforcer le soutien aux étapes déterminantes de la carrière des artistes

LE PROGRAMME COMPORTE QUATRE VOLETS :

- **Création musicale** : soutient les entreprises qui prennent des risques pour découvrir et développer des talents – en particulier des artistes émergents – et les faire connaître par le truchement de l'enregistrement et de la production, du marketing et de la promotion, de tournées et de présentations, et de l'édition
- **Initiatives pour l'industrie de la musique** : soutient les associations professionnelles de l'industrie de la musique et les organismes de services musicaux qui entreprennent des activités de développement et de formation professionnels et d'exportation et qui renforcent les capacités régionales
- **Développement des marchés internationaux pour les imprésarios** : soutient les sociétés d'imprésarios qui fréquentent des marchés et des activités ciblées appuyant une stratégie de développement des marchés
- **Promotion des concerts** : soutient les promoteurs et diffuseurs de concerts qui produisent des concerts d'artistes canadiens ou en font la promotion, y compris les festivals de musique et les séries de concerts

RÉSULTATS DU PROGRAMME :

Les résultats de ce programme sont évalués en fonction :

- du nombre d'emplois créés et/ou préservés;
- de la croissance des sociétés (recettes/bénéfice net);
- des placements privés et des capitaux obtenus;
- de la valeur de levier associée à la contribution d'Ontario Créatif pour chaque projet;
- du nombre de relations/pistes d'affaires établies par les participants.

De nouveaux IRC axés sur les résultats sont en cours d'élaboration pour ce programme dans le cadre des activités d'amélioration continue de la mesure du rendement entreprises par l'organisme.

Principaux résultats du FOIIM en 2022-2023 :

- Chaque dollar investi par Ontario Créatif a entraîné une dépense supplémentaire de 4,57 dollars au sein de l'économie.

Résultats de l'industrie après les deux premiers exercices du Fonds ontarien d'investissement dans l'industrie de la musique (2020-2021 et 2021-2022) :

- 2,6 millions d'exemplaires d'enregistrements de sociétés soutenues par le FOIIM vendus dans le monde entier
- 1,5 million de personnes ayant assisté à des concerts (virtuels et présentiels) soutenus par le FOIIM
- Plus de 3 000 concerts d'artistes ontariens et canadiens soutenus
- 8 000 pistes d'affaires et affaires générées par les missions d'exportation et les réunions interentreprises

PRIORITÉS EN 2024-2025 :

- Ontario Créatif continuera d'offrir le Fonds d'investissement dans l'industrie de la musique et, compte tenu des défis persistants auxquels les sociétés de cette industrie (en particulier dans le secteur des concerts) font face en raison de la pandémie, continuera de faire preuve d'une certaine souplesse à l'égard d'activités alignées sur les objectifs généraux du programme.
- Il continuera d'offrir une initiative de promotion de la diversité et un supplément au programme de base avec des fonds consacrés aux projets et sociétés reflétant la diversité, et ce, en puisant dans ses réserves de trésorerie.
- L'organisme maintiendra Accélération, l'initiative axée sur l'entrepreneuriat musical noir et autochtone lancée en 2021-2022 sous la forme d'une activité limitée dans le temps. Autre activité de mentorat, la série de manifestations « Access » s'inscrit dans le droit fil de la priorité accordée par l'organisme au développement de la main-d'œuvre : s'articulant autour de diverses initiatives de réseautage et de renforcement des capacités, elle continuera de proposer une grande variété de conférences et de possibilités de perfectionnement professionnel.
- En 2024-2025, le Bureau ontarien de promotion de la musique (BOPM) continuera de mettre l'accent sur le renforcement de la capacité et le développement de la croissance des exportations des parties prenantes de l'industrie musicale franco-ontarienne; une initiative d'activation et d'exportation à l'échelle nationale sera menée : il s'agira de déclencher une série d'initiatives pour favoriser le développement d'entreprises musicales franco-ontariennes, y compris des travaux de recherche, des manifestations et des missions à destination d'un marché d'exportation.
- Ontario Créatif travaillera avec l'Académie canadienne des arts et des sciences de l'enregistrement (ACASE) pour étudier les possibilités d'amplifier la présence de l'industrie musicale ontarienne aux prix JUNO 2025 (s'ils ont lieu en Ontario).
- L'organisme recrutera un conseiller ou une conseillère qui se chargera d'examiner la structure et les objectifs des programmes visant le secteur de la musique et de les évaluer compte tenu du contexte commercial changeant, dans le but de formuler des recommandations pour améliorer leur alignement afin de cibler les possibilités de valeur.

SUCCÈS DU BUREAU ONTARIEN DE PROMOTION DE LA MUSIQUE ET DU FONDS ONTARIEN D'INVESTISSEMENT DANS L'INDUSTRIE DE LA MUSIQUE :

- Business is Better with Music, une manifestation exclusive coprésentée par Ontario Créatif et Conscious Economics, a réuni 250 dirigeants des secteurs de la musique et des entreprises pour étudier le rôle potentiel de la musique dans la reprise économique, l'innovation commerciale, le changement social et la prospérité du Canada. À l'affiche figuraient Haviah Mighty, The Reklaws et Jhyve, ainsi qu'une discussion entre spécialistes sur les collaborations entreprises/musique réussies, avec des représentants de Loblaws et RBCX et les artistes-entrepreneurs Haviah Mighty et Choclair.
- Les Country Music Association of Ontario (CMAO) Awards 2023 ont eu lieu le dimanche 4 juin au Theatre Aquarius de Hamilton. Un tiers des prix sont allés à des artistes épaulés par le FOIMM. Voici certains des temps forts : Tim Hicks a remporté le Prix de l'artiste masculin de l'année, The Reklaws le Prix du groupe ou duo de l'année et le Prix Compass, et Jade Eagleson le Prix des admirateurs.
- Ontario Créatif a participé à SXSW 2023, permettant à plus de 30 sociétés du secteur ontarien de la musique d'être présentes. Dans le cadre du programme musical, l'organisme s'est associé à l'entreprise de technologie ontarienne AHRT Media pour proposer des spectacles holographiques en direct et préprogrammés d'artistes ontariens, et a pris part à plusieurs réunions de spécialistes. Cette activité a suscité une attention médiatique considérable, faisant notamment la couverture de *Rolling Stone*.
- En mai 2023, AcceleratiON Connects a eu lieu au Woodland Cultural Centre de Brantford, sur le territoire des Six Nations de la rivière Grand. Environ 50 parties prenantes de la région de Toronto et de la collectivité locale ont pris part à l'activité, qui avait pour objectif de promouvoir le programme Accélération au sein de la communauté de la création autochtone. Axée sur la culture et les expériences autochtones, la journée comprenait une visite des Jukasa Studios ultramodernes, suivie d'un déjeuner de réseautage et d'un après-midi de perfectionnement professionnel, avec au programme une présentation de l'étude *National Indigenous Music Impact Study* par la consultante Jennifer David du NVision Insight Group et une réunion de spécialistes sur le thème des possibilités au sein de l'écosystème musical de l'Ontario (*Opportunities in Ontario's Music Ecosystem*), le tout entrecoupé de concerts d'artistes autochtones locaux.
- Les artistes ontariens étaient présents en force aux prix JUNO 2023, remportant la totalité des cinq prix décernés durant l'émission en direct. Sur les 46 prix JUNO annoncés dans le cadre du programme de récompenses, 52 % sont allés à des Ontariens ou des Ontariennes. Parmi les moments forts pour les artistes soutenus par le FOIMM, citons le sacre de Preston Pablo comme Révélation de l'année, la remise du prix de l'Enregistrement dance de l'année à Rêve, l'annonce de Savannah Ré comme lauréate dans la catégorie Enregistrement R&B/Soul traditionnel de l'année, la victoire de The Sadies dans la catégorie Album adulte alternatif de l'année et le triomphe de Digging Roots dans la catégorie Artiste ou groupe autochtone contemporain de l'année.

BUREAU DU CINÉMA

Le Bureau du cinéma de l'Ontario propose un ensemble de services aux sociétés cinématographiques et télévisuelles ontariennes et étrangères, en vue d'attirer en Ontario les investissements liés à la production, à la postproduction, à l'animation et aux effets visuels. Le Bureau du cinéma est un point de contact clé en Ontario pour la plupart des projets cinématographiques et télévisuels. Ses services comprennent notamment l'ultramoderne Photothèque numérique des extérieurs (PNE), une aide au repérage gratuite pour toutes les productions envisageant de choisir l'Ontario comme lieu de tournage, des visites de familiarisation, et la prestation de services de facilitation et de dépannage aux productions réalisées dans la province, par l'intermédiaire des Services de liaison pour les productions cinématographiques.

Le Bureau du cinéma fait office de principal organisme de promotion vantant les avantages de l'Ontario auprès de l'industrie cinématographique mondiale, en menant des initiatives stratégiques de commerce interentreprises et des campagnes publicitaires internationales. Il recueille également des statistiques sur l'activité de production.

Le Bureau du cinéma prend aussi une part active au développement d'initiatives de renforcement des capacités et en facilite la mise en œuvre pour veiller à ce que le secteur soit paré pour la croissance sectorielle future, tout particulièrement en ce qui concerne l'écoresponsabilité, l'équité entre les régions et l'expansion des studios.

En outre :

- En partenariat avec la Ville de Toronto, Ontario Créatif tient un bureau de promotion à temps plein à Los Angeles, lequel mène des actions sur le terrain afin d'attirer des productions en Ontario et de soutenir les créateurs de contenu pour écran de la province. Ontario Créatif est l'associé-gérant du bureau. Le Bureau de Los Angeles pour la production cinématographique à Toronto (Ontario) continue d'apporter une précieuse contribution à l'activité de production étrangère en Ontario. Il recueille également des renseignements liés à l'expérience client dans le cadre des services aux productions étrangères, qui servent à améliorer l'offre de la province. En 2022-2023, il a favorisé 278 pistes, parmi lesquelles 63 ont fini par être tournées en Ontario, pour des budgets évalués au total à 998 millions de dollars.
- La collection d'images de la PNE primée d'Ontario Créatif ne cesse de croître. En 2022-2023, le Bureau du cinéma a achevé un projet photographique promotionnel en prenant plus de 200 photographies incroyables aux quatre coins de la province pour les utiliser dans de futures annonces publicitaires, messages dans les médias sociaux et ensembles d'images pour les producteurs. À la fin de l'exercice 2022-2023, la Photothèque comptait environ 9 213 portefeuilles renfermant plus de 275 000 images. Elle est utilisée par plus de 6 000 personnes, y compris des propriétaires, des équipes de production locales indépendantes, des producteurs nationaux et internationaux, et le personnel d'Ontario Créatif, qui s'en servent pour créer des ensembles d'images numériques utilisés à la fois pour promouvoir la province et convaincre les productions de tourner en Ontario. En 2022-2023, la PNE a fait l'objet de plus de 23 000 visites pour consulter ses dossiers d'extérieur.
- Le Bureau du cinéma organise régulièrement des visites promotionnelles de familiarisation ciblant les cadres du secteur international de la production cinématographique et télévisuelle, dans le but de promouvoir les avantages que présente l'Ontario en matière de production et de postproduction, et de favoriser, en fin de compte, les investissements en faveur de la province. Pour la visite de familiarisation 2023 d'Ontario Créatif, il a accueilli une délégation de cadres supérieurs du secteur américain de la production cinématographique et télévisuelle. Parmi les sociétés participantes se trouvaient Skydance,

Focus Features, A24, StudioCanal, Paramount Pictures, Blumhouse et Fifth Season. Les cadres ont découvert les bénéfices du tournage en Ontario à la faveur d'un parcours de visite d'extérieurs dans toute la région du Golden Horseshoe et de studios, ainsi que d'activités de réseautage commercial avec des intervenants ontariens (par exemple des créatifs clés, des fournisseurs, des administrateurs et des représentants de bureaux du cinéma municipaux). La visite a débouché sur un certain nombre de pistes d'investissement étranger direct pour faire de la production physique et de la postproduction.

Le Bureau du cinéma travaille en étroite collaboration avec les partenaires municipaux, provinciaux et fédéraux à créer une expérience de production fluide en Ontario, et ce, dans toutes les régions. À l'appui de ces efforts, il organise une séance bimensuelle de discussion ouverte avec plus de 40 représentants de régions et de municipalités, le représentant du caucus des extérieurs de la section Ontario de la Guilde canadienne des réalisateurs (GCR) et le conseiller ou la conseillère, Bureau de Los Angeles, afin de discuter des pratiques exemplaires en matière de lignes directrices liées au tournage, des pistes d'investissement, de l'évolution des affaires et des mises à jour concernant les politiques.

En 2022, l'Ontario a enregistré le chiffre record de 3,15 milliards de dollars d'activité de production cinématographique et télévisuelle, avec 419 projets intérieurs et étrangers tournés dans la province. Cette activité de production a créé 45 891 emplois ETP de valeur pour la population de toute la province, aussi bien directs qu'indirects. Alors même que la production étrangère est restée forte en 2023, les services de télévision intérieurs se sont montrés particulièrement robustes, la production intérieure ayant généré 38 % des dépenses cinématographiques et télévisuelles totales dans la province, soit une hausse par rapport aux 34 % de 2021.

Fort des services du Bureau du cinéma et de la disponibilité croissante de studios, l'Ontario est bien positionné pour poursuivre sa croissance. À mesure que la demande augmentera, il deviendra important d'un point de vue stratégique de continuer de veiller à ce que notre main-d'œuvre puisse tenir la cadence. En 2019-2020, Ontario Créatif a pris les devants en formant le Comité de développement de la main-d'œuvre, aux côtés de représentants régionaux et municipaux, de syndicats et de guildes. Les représentants siégeant à ce comité continueront d'entreprendre des activités visant à promouvoir la grande diversité de carrières attrayantes existant dans le secteur du cinéma et de la télévision, pour faire en sorte que l'Ontario dispose de techniciens qualifiés pour répondre à la demande de production dans toute la province.

Le Bureau du cinéma s'est associé à 27 organisations sectorielles et gouvernementales dans le cadre de l'initiative Écran vert Ontario (EVO), lancée en 2020 pour élaborer des stratégies de production écoresponsable qui permettront aux productions d'économiser des coûts environnementaux et monétaires, et valoriseront le choix de l'Ontario comme lieu de tournage. Au cours de la brève période écoulée depuis la création d'EVO, l'écoresponsabilité est devenue un facteur concurrentiel clé, déterminant où les productions choisissent de poser leurs valises dans le monde.

En 2024-2025, Ontario Créatif projette de continuer d'assumer son rôle de chef de file en organisant des réunions avec les partenaires sectoriels pour aborder des possibilités comme le développement de la main-d'œuvre, l'expansion des studios et la production écoresponsable. Enfin, l'organisme étudiera des moyens d'élargir son rôle de fournisseur centralisant les ressources de production grâce à des listes et des services améliorés. Assumer un rôle de chef de file sur les fronts du développement de la main-d'œuvre et de la production écoresponsable permettra d'enrichir encore la proposition de valeur de l'Ontario comme lieu de tournage.

RÉSULTATS DU PROGRAMME :

Les résultats du Bureau du cinéma sont évalués en fonction :

- du nombre et de la valeur des productions cinématographiques et télévisuelles intérieures et étrangères tournées en Ontario;
- du nombre de productions intérieures et étrangères en cours de repérage actif accédant aux services de repérage d'Ontario Créatif;
- du nombre de pistes générées par le Bureau de Los Angeles;
- de la proportion et de la valeur des projets soutenus par le Bureau de Los Angeles tournés en Ontario.

De nouveaux IRC axés sur les résultats sont en cours d'élaboration pour ce programme dans le cadre des activités d'amélioration continue de la mesure du rendement entreprises par l'organisme.

PRIORITÉS EN 2024-2025 :

- Le Bureau du cinéma continuera d'offrir des services de qualité aux parties prenantes, de renforcer ses liens avec la clientèle internationale nouvelle et existante, et de maximiser les possibilités d'investissement de l'étranger, et ce, en utilisant les renseignements liés à l'expérience client pour favoriser l'amélioration continue.
- Dans le cadre de son objectif stratégique consistant à stimuler l'investissement en Ontario, l'organisme développera la production de contenu pour écran intérieure et étrangère dans toutes les régions de la province en organisant des présentations et en participant à des présentations au Canada et à l'étranger pour attirer des investissements directs afin d'agrandir l'infrastructure de l'industrie cinématographique (par exemple, baux de studios à long terme, studios d'effets visuels, studios, technologies écologiques, matériel).
- Le Bureau du cinéma mettra en place un sondage numérique auprès des producteurs étrangers et intérieurs en fin de tournage et l'étoffera, afin d'avoir une meilleure idée de leurs expériences en Ontario.
- **L'Ontario comme chef de file sectoriel** : Le Bureau du cinéma continuera de superviser des comités et des partenariats sectoriels qui contribuent à renforcer la capacité du secteur :
 - **Initiative Écran vert Ontario** : Le Bureau du cinéma continuera d'animer l'initiative Écran vert Ontario, en travaillant avec ses 27 partenaires sectoriels et régionaux. L'initiative a été lancée le 10 septembre 2020, de même que son programme inaugural de formation sur le climat et la production écoresponsable et sur le calculateur d'empreinte carbone, qui a été suivi par plus de 400 professionnels à ce jour.
 - Le Comité consultatif de l'initiative Écran vert Ontario a publié son plan stratégique quadriennal en juillet 2023. Le Bureau du cinéma en déclenchera le premier exercice et maintiendra sa collaboration avec le Circular Innovation Council et d'autres partenaires en vue de mettre en œuvre la tactique décrite dans le plan, lequel fournit une feuille de route pour doter les productions tournant en Ontario des outils et des ressources qui leur permettront d'agir pour la durabilité écologique.
 - **Développement de la main-d'œuvre** : En partenariat avec les membres de l'industrie cinématographique et télévisuelle, les représentants régionaux et municipaux, les syndicats et les guildes, Ontario Créatif s'attaquera aux problèmes de main-d'œuvre en élaborant une stratégie polyvalente qui inclura une description

des catégories de travaux existantes et les cheminements de carrière spécifiques pour chaque type de profession dans le secteur du cinéma et de la télévision; des renseignements sur les salons de l'emploi régionaux, les établissements universitaires proposant des formations et les possibilités de seconde carrière viendront se superposer à cette cartographie. L'initiative s'efforcera en outre d'améliorer la notoriété des talents à l'œuvre aussi bien à l'écran qu'en coulisses et d'améliorer leurs débouchés, en partenariat avec l'Alliance des artistes canadiens du cinéma, de la télévision et de la radio (ACTRA), ainsi qu'avec les guildes et syndicats du personnel créatif et technique en Ontario. Ces travaux seront réalisés en coopération avec des parties externes et avec le soutien du Groupe des activités opérationnelles et de la recherche d'Ontario Créatif, et comprendront des initiatives de liaison avec les partenaires gouvernementaux potentiels, comme le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences, le ministère de l'Éducation, et le ministère des Collèges et Universités. En 2024-2025, Ontario Créatif continuera de réaliser des investissements stratégiques en faveur d'initiatives ciblées de développement de la main-d'œuvre, comme le guide en ligne des carrières dans l'industrie cinématographique et télévisuelle *Reel Opportunities* de Reel Canada, afin d'appuyer l'effort universitaire visant à combler les lacunes en formation professionnelle et de faciliter l'adoption de la formation sur l'écoresponsabilité offerte par Écran vert Ontario dans le cadre des programmes d'études postsecondaires de la province.

- **Développement régional** : Le Bureau du cinéma lancera un outil d'évaluation des retombées économiques de la production régionale pour donner aux régions et municipalités accès à un générateur d'estimations pouvant être utilisé pour obtenir un soutien à l'activité de production locale. Il procédera également à une évaluation de l'état de préparation des régions de la province pour accueillir la production de films.
- **Photothèque numérique des extérieurs** : Ontario Créatif lancera une nouvelle Photothèque numérique des extérieurs à la pointe de la technologie pour le Bureau du cinéma de l'Ontario. Il est important de mettre à jour la photothèque à titre prioritaire afin qu'elle demeure un outil compétitif pour les productions potentielles.

SUCCÈS DU BUREAU DU CINÉMA :

- Écran vert Ontario a publié une nouvelle étude intitulée *Améliorer les pratiques de gestion des déchets dans l'industrie ontarienne du cinéma et de la télévision*. Cette analyse en profondeur de quatre projets intérieurs et étrangers de taille différente réalisés en Ontario du point de vue du réacheminement des déchets constitue la première étude du genre au Canada.
- En partenariat avec les Computer Animation Studios of Ontario (CASO), le Bureau du cinéma a créé des vidéos promotionnelles du secteur ontarien des effets visuels et de l'animation.
- En septembre 2023, dans le cadre de l'importante présence promotionnelle du Bureau du cinéma au TIFF 2023, Ontario Créatif a organisé un petit-déjeuner des agents de liaison cinématographique pour donner l'occasion aux représentants des bureaux du cinéma municipaux et provinciaux de se rencontrer et d'échanger des pratiques exemplaires, de présenter de nouveaux lieux de tournage et de renforcer le réseau des bureaux du cinéma locaux afin de favoriser la production partout en Ontario. De surcroît, le Bureau du cinéma a mis en place un stand promotionnel et d'autres activités de réseautage pour promouvoir l'Ontario auprès des représentants de l'industrie cinématographique mondiale présents parmi le public.
- En avril 2023, le Bureau du cinéma a publié le *Guide du producteur en Ontario*, une ressource soulignant les avantages territoriaux de la province pour les producteurs, y compris les incitatifs financiers, les extérieurs, les services du Bureau du cinéma, les studios, la main-d'œuvre talentueuse et les possibilités en matière de production écoresponsable.
- En 2022-2023, les conseillers en production du Bureau du cinéma ont aidé 109 projets à faire du repérage d'extérieurs, à trouver des studios vacants et à visiter une sélection sur mesure de lieux de tournage.
- Depuis le 1^{er} avril 2023, les administrateurs de la Photothèque numérique des extérieurs du Bureau du cinéma ont traité 383 nouveaux extérieurs.
- Voici les réalisations d'Écran vert Ontario :
 - À ce jour, 400 certificats ont été délivrés aux travailleurs du cinéma ayant suivi les cours de formation sur le climat et la production écoresponsable et sur le calculateur d'empreinte carbone.
 - EVO électrifie l'industrie en lui donnant accès à une énergie propre grâce à la nouvelle carte de raccordement au réseau électrique disponible sur le site Web du Bureau du cinéma. Les bureaux du cinéma régionaux ont trouvé 40 lieux capables de fournir une puissance importante (principalement des camps de base) aux fins de ce projet, visant à aider les productions à limiter leur dépendance aux groupes électrogènes diesel.
 - L'industrie a évité l'émission de 64 987 kilogrammes de gaz à effet de serre grâce à Deuxième récolte, un programme de récupération alimentaire promu par EVO qui aide les organismes locaux ayant besoin de repas. Ce programme a récupéré 33 400 repas pour 81 organismes sans but lucratif locaux depuis 2019.
 - 9,8 tonnes de matériaux de construction de décors ont été récupérées et échangées par l'entremise du programme pilote Partners in Project Green, évaluées à 33 000 dollars d'économies de matériaux.

INITIATIVES COLLABORATIVES

Ontario Créatif travaille avec les parties prenantes des différentes industries afin de proposer une variété d'activités collaboratives intersectorielles ciblées. Ces activités encouragent l'établissement de partenariats au sein des industries des médias de la création et entre ces industries, dans l'optique de stimuler l'innovation, la productivité et la croissance. Elles contribuent également à lever les barrières entre les secteurs et leur permettent de mettre l'accent sur les débouchés communs. En voici quelques exemples :

- Nouveauté en 2022-2023, l'organisme a inauguré une Journée pour la PI dans le cadre du programme d'activités offert au TIFF. En ayant lieu pendant le TIFF, la manifestation a pu réunir des producteurs internationaux et nationaux pour assister à des présentations de livres et de jeux vidéo ontariens captivants disponibles aux fins d'adaptation à l'écran et participer à des réunions de commerce interentreprises. Ontario Créatif a l'intention d'organiser une nouvelle Journée pour la PI en 2024-2025.
- Jusqu'à présent, plus de 125 films ont été financés avec succès grâce au Forum sur le financement international (ffi) d'Ontario Créatif, notamment *Alice*, *Darling*, *Night Raiders*, *Combat des ombres (Castle in the Ground)*, *Maud (Maudie)*, *Tokyo Story*, *Aminata (The Book of Negroes)*, *Edwin Boyd: Citizen Gangster*, *Midnight's Children*, *The Husband*, *La Dénonciation (The Whistleblower)*, *Coriolanus*, *Pour l'amour de la musique (Born to Be Blue)*, *Wadjda* et *Incendies*, sélectionné aux Oscars⁵⁴. En 2023, le ffi a réuni 40 équipes de production internationales et des producteurs participants en provenance de l'Ontario, du Canada et du monde entier, et a été agrémenté d'une nouvelle composante de réunions virtuelles. L'organisme a l'intention d'organiser la prochaine édition du ffi en 2024-2025.
- La Série de discussions pour les industries de la création (anciennement connue sous le nom « La série de discussions ») est un forum d'échange organisé tout au long de l'année entre dirigeants des médias, de la culture et de la technologie. Trois séances ont été organisées en 2022-2023, couvrant des sujets tels que la chaîne de blocs et les NFT, TikTok, et la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance. Deux de ces séances se sont tenues en ligne, tandis que la dernière a eu lieu en personne à Toronto. Ontario Créatif met toutes les discussions entre spécialistes à disposition sous forme de balados et de transcriptions. Comme pour les autres activités du programme de recherche et de veille stratégique, l'organisme réalisera un examen interne afin de déterminer le meilleur format pour cette initiative en 2024-2025.
- En 2023-2024, Ontario Créatif organisera un symposium intersectoriel de la main-d'œuvre afin d'échanger les résultats de recherches récentes et de recueillir des avis en vue de formuler les objectifs d'une stratégie en la matière. La mise en œuvre de la stratégie de développement de la main-d'œuvre constituera, parmi les activités de l'organisme en 2024-2025, un élément central pour plusieurs services. À titre d'exemple, l'organisme déterminera s'il est en mesure de s'associer à WorkInCulture pour appuyer le projet de recherche de ce dernier visant à générer un aperçu multisectoriel du marché du travail.
- Ontario Créatif tiendra à nouveau la réception Fêtons l'Ontario en présentiel pendant le TIFF 2024.
- Business is Better with Music, une manifestation exclusive coprésentée par Ontario Créatif et Conscious Economics, a réuni 250 dirigeants des secteurs de la musique et des entreprises pour étudier le rôle potentiel de la musique dans la reprise économique, l'innovation commerciale, le changement social et la prospérité du Canada. À l'affiche

⁵⁴ Ibid.

figuraient Haviah Mighty, The Reklaws et Jhyve, ainsi qu'une discussion entre spécialistes sur les collaborations entreprises/musique réussies, avec des représentants de Loblaws et RBCX et les artistes-entrepreneurs Haviah Mighty et Choclair. Le BOPM a l'intention de maintenir cette initiative en 2024-2025.

- En juin 2023, Ontario Créatif a organisé une activité de commerce interentreprises Music and Screen (musique et écran) au Consulat du Canada pendant la New York Song Week, ayant réuni des éditeurs de musique ontariens et des superviseurs musicaux et des représentants de l'industrie du cinéma et de la télévision new-yorkais en vue d'explorer les perspectives commerciales de la musique ontarienne en matière de concession du droit de synchronisation.
- Ontario Créatif continuera de travailler régulièrement en collaboration avec d'autres organismes du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) à la définition de nouvelles façons de tirer mutuellement parti de leurs programmes et de leurs stratégies de communication pour consolider le positionnement global des biens culturels de la province et influencer sur la qualité de vie et le bien-être économique de la population ontarienne.

PRIX LITTÉRAIRE TRILLIUM

Le Groupe du développement de l'industrie organise le Prix littéraire Trillium/Trillium Book Award pour rendre hommage à l'excellence littéraire en Ontario et favoriser la promotion des ouvrages d'auteurs ontariens. Sous la houlette d'Ontario Créatif, un jury de pairs est chargé de sélectionner les ouvrages finalistes, puis les lauréats ou lauréates dans quatre catégories distinctes.

Les lauréats ou lauréates francophone et anglophone du Prix littéraire Trillium reçoivent chacun ou chacune 20 000 dollars. Les éditeurs des ouvrages primés reçoivent chacun 2 500 dollars en vue d'en assurer la promotion. Les lauréats ou lauréates respectifs ou respectives du Prix de poésie Trillium (langue anglaise) et du Prix de poésie Trillium (langue française) reçoivent chacun ou chacune 10 000 dollars et leurs éditeurs 2 000 dollars. Le Prix du livre d'enfant Trillium (langue française) et le Prix de poésie Trillium (langue française) sont décernés en alternance tous les deux ans.

La présentation électronique des candidatures a été mise en œuvre en 2022-2023. Des liseuses numériques et des fichiers électroniques ont été fournis aux jurés aux fins d'appréciation. Les éditeurs n'ont eu besoin d'envoyer qu'un seul exemplaire papier du livre considéré pour le prix. Ce changement permet de réduire l'empreinte écologique du processus de gestion du prix, de même que les coûts et la complexité pour les maisons d'édition qui présentent des titres. Cette pratique sera reconduite en 2024-2025 avec des ajustements pour en améliorer l'accessibilité.

En 2022-2023, un programme de liaison avec les médias a également été lancé pour annoncer le nom des finalistes et des lauréats. Des journalistes de premier plan dans le milieu littéraire se sont vu proposer les deux annonces frappées d'embargo, ce qui a renforcé les liens aussi bien que la qualité de la couverture. Elles ont ainsi été reprises dans 149 articles et ont généré 142,4 millions d'empreintes.

FINANCEMENT DE TORONTO INTERNATIONAL FILM FESTIVAL INC.

En 2023-2024, Ontario Créatif a octroyé un soutien opérationnel de 300 000 dollars au TIFF. En plus de ces fonds opérationnels, Ontario Créatif a fourni 815 000 dollars à l'appui de la gestion et de l'entretien de la collection de films de la province, détenue par la Film Reference Library. En 2023-2024, l'organisme a également accordé 120 000 dollars au TIFF Industry Office, qui favorise les occasions de réaliser des ventes internationales pour les producteurs pendant le festival, et où Ontario Créatif tient un stand de marketing partagé avec Téléfilm Canada. Le stand sert à promouvoir l'Ontario comme lieu de production de premier ordre auprès des décideurs.

internationaux, et offre un centre où les intervenants ontariens peuvent organiser des rencontres avec les délégués internationaux. Par l'intermédiaire du Programme de développement de l'industrie, l'organisme a octroyé 50 000 dollars à l'initiative Film Circuit du TIFF et à ses activités Boot Camp pour préparer les marchés.

Ontario Créatif organise aussi plusieurs initiatives de développement de l'industrie pendant le TIFF, afin de tirer parti de la présence en Ontario de cadres et de producteurs de l'industrie du monde entier. Voici quelques-uns de ces partenariats :

- Fêtons l'Ontario, l'emblématique rendez-vous de réseautage sectoriel international et de célébration des films et cinéastes ontariens d'Ontario Créatif.
- L'édition 2023 du ffi d'Ontario Créatif, le rendez-vous majeur de commerce interentreprises que tient l'organisme pendant le TIFF, donnant aux producteurs de films de l'Ontario et du monde entier l'occasion de rencontrer des cadres de différents milieux, comme les studios, la distribution et la finance, en vue de financer leurs prochains projets.
- Le rendez-vous commercial entre producteurs de films ontariens et britanniques (Ontario x UK Day) organisé en partenariat avec le British film Institute, le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce de l'Ontario et le Department for Business and Trade du Royaume-Uni. L'édition inaugurale du rendez-vous a réuni 50 producteurs ontariens et britanniques à la faveur d'un programme d'une journée entière, y compris une présentation des incitatifs de l'Ontario et du nouveau Global Screen Fund du Royaume-Uni, une étude de cas sur la coproduction soutenue par Ontario Créatif *Close to You*, un déjeuner de réseautage avec des invités du secteur et des réunions de commerce interentreprises.
- Un déjeuner de réseautage pour des producteurs néozélandais, ontariens et britanno-colombiens pendant le TIFF pour servir de prélude à la mission commerciale prévue en mars 2024.

PROGRAMMES DE CRÉDITS D'IMPÔT ET DE FINANCEMENT

Les crédits d'impôt pour les médias de la création de l'Ontario constituent des incitations majeures à faire des affaires dans la province. Les crédits d'impôt fournissent aux créateurs de contenu ontariens un soutien stable et prévisible qui leur permet de financer des produits innovants, d'explorer de nouveaux modèles d'affaires, de générer de nouvelles sources de revenus et de développer les ventes et la distribution sur les marchés à l'étranger.

De nombreux territoires de compétence dans le monde utilisent les crédits d'impôt destinés aux médias de la création comme un outil pour inciter à la production et offrir une série d'avantages économiques. Dans un rapport sur les retombées économiques des crédits d'impôt pour la production cinématographique de l'État de New York, il a été estimé que ce dernier, la Ville de New York et d'autres administrations locales avaient touché 2,1 milliards de dollars américains de recettes fiscales supplémentaires grâce au crédit d'impôt pour la production cinématographique et 93,8 millions additionnels grâce au crédit d'impôt pour la postproduction en 2019 et 2020. D'après les estimations, les crédits d'impôt combinés ont généré plus de 57 000 emplois, plus de 3,7 milliards de dollars de profits et 10,3 milliards de dépenses durant chacune des deux années⁵⁵.

Des acteurs mondiaux de la télévision par contournement comme Netflix, Amazon et Disney+ contribuent à un accroissement notable de la production de contenu. L'Ontario est bien positionné pour continuer de tirer profit de l'expansion mondiale des industries de la création de contenu pour écran. La concurrence mondiale pour attirer l'argent de la production reste forte, et les administrations du monde entier mettent en place de nouvelles incitations fiscales novatrices afin de développer ces industries dans leur pays. L'Ontario doit conserver son avantage concurrentiel pour pouvoir jouir des possibilités qu'il lui procure.

Ontario Créatif administre actuellement avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) cinq crédits d'impôt remboursables fondés sur les dépenses admissibles, à l'intention des industries du cinéma, de la télévision, des produits multimédias interactifs numériques et de l'édition du livre⁵⁶. Les dispositions législatives concernant les crédits d'impôt relèvent du ministère des Finances (MFO). Ontario Créatif travaille en collaboration avec le MFO et le MTCS sur les questions relatives aux crédits d'impôt.

- **Crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne (CIPCTO)** : crédit d'impôt remboursable correspondant à 35 % des dépenses admissibles de main-d'œuvre ontarienne engagées à l'égard de productions cinématographiques et télévisuelles produites par des sociétés canadiennes domiciliées en Ontario qui sont admissibles. Un taux de crédit d'impôt bonifié de 45 % s'applique aux productions admissibles à la prime régionale, tandis qu'un taux de 40 % sur les premiers 240 000 dollars de dépenses admissibles de main-d'œuvre s'applique aux premières productions admissibles.
- **Crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production (CIOSP)** : crédit d'impôt remboursable correspondant à 21,5 % des dépenses admissibles ontariennes de main-d'œuvre et autres engagées à l'égard des productions cinématographiques et télévisuelles de sociétés sous contrôle canadien ou étranger qui sont admissibles.
- **Crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques (CIOESAI)** : crédit d'impôt remboursable correspondant à 18 % des dépenses admissibles

⁵⁵ Empire State Development, *Economic Impact of the Film Industry in New York State, 2019 & 2020*, p. 3 et 4, <https://esd.ny.gov/sites/default/files/Camoin-310-Report-2019-20-Film-Incentive-Impact-ESD-Final.pdf>.

⁵⁶ En 2015, un sixième crédit d'impôt, le crédit d'impôt de l'Ontario pour l'enregistrement sonore (CIOES), a été interrompu; néanmoins, Ontario Créatif continuera d'administrer le crédit jusqu'à ce que toutes les demandes admissibles soient traitées.

de main-d'œuvre ontarienne engagées à l'égard d'animation et d'effets visuels numériques créés en Ontario pour des productions cinématographiques et télévisuelles.

- **Crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques (CIOPMIN)** : crédit d'impôt remboursable correspondant à 40 % (35 % dans le cadre d'un achat de services) des dépenses admissibles ontariennes engagées pour développer des produits MIN en Ontario par des sociétés domiciliées en Ontario sous contrôle canadien ou étranger qui sont admissibles.
- **Crédit d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition (CIOME)** : crédit d'impôt remboursable correspondant à 30 % des dépenses admissibles engagées à l'égard d'œuvres littéraires admissibles d'auteurs canadiens par des sociétés canadiennes domiciliées en Ontario qui sont admissibles.

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Stimuler l'investissement et l'emploi en Ontario et inciter les sociétés des secteurs du cinéma, de la télévision, des produits multimédias interactifs numériques et de l'édition du livre domiciliées en Ontario à créer du contenu
- Contribuer à la capitalisation de sociétés afin de les aider à étendre leurs activités, à investir dans la création de nouveau contenu, et à conserver et exploiter leurs propriétés intellectuelles

RÉSULTATS DU PROGRAMME :

En 2022-2023, le soutien offert par l'intermédiaire des crédits d'impôt a généré des dépenses de production et de produit de plus de 15,29 dollars pour chaque dollar investi par l'Ontario, tout en favorisant la création de contenu intérieur et en attirant des investissements internationaux considérables par le biais de la production étrangère.

Les résultats de ce programme sont évalués en fonction :

- de la valeur de levier associée à la contribution d'Ontario Créatif pour chaque projet (le montant de financement additionnel généré pour chaque dollar investi par Ontario Créatif);
- de la valeur estimée des crédits d'impôt;
- du nombre de produits examinés/certifiés;
- du délai de traitement moyen (de la réception de la demande à la délivrance du certificat), tous crédits d'impôt confondus;
- du temps moyen d'analyse des dossiers de crédit d'impôt.

De nouveaux IRC axés sur les résultats sont en cours d'élaboration pour ce programme dans le cadre des activités d'amélioration continue de la mesure du rendement entreprises par l'organisme.

AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DU SERVICE À LA CLIENTÈLE :

La focalisation sur l'amélioration de la productivité et du délai de traitement a revêtu une importance capitale ces dernières années, Ontario Créatif ayant conscience que des délais de traitement des demandes de crédit d'impôt élevés augmentent le coût du financement pour les producteurs, retardent la possibilité d'accéder à des capitaux qui seraient autrement réinvestis dans la création de nouvelles propriétés intellectuelles, menacent la viabilité des sociétés et limitent l'intérêt des investissements de la province pour couvrir le coût du financement provisoire. Cette situation est aggravée par l'augmentation des taux d'intérêt, qui fait grimper les frais d'emprunt des sociétés.

Des délais de traitement raccourcis permettent de mieux exploiter les investissements d'Ontario Créatif et d'accroître considérablement l'accès au capital des sociétés ontariennes de production de contenu.

En 2022-2023, nous avons reçu un total de 2 499 produits, ce qui représente une augmentation significative de 14 % par rapport à l'exercice précédent, attestant la confiance profonde que les industries de la création de l'Ontario accordent à notre organisme.

Même si le délai de traitement total en 2022-2023 (22 semaines) était plus long que lors de l'exercice précédent, il reste meilleur que celui d'autres exercices. Dans l'ensemble, les délais de traitement étaient plus longs pour plusieurs raisons : le ministère est revenu à des processus opérationnels régularisés après leur rationalisation agressive durant la pandémie de COVID-19; un certain nombre de productions à plus haut risque comportant des particularités inhabituelles nécessitant un examen approfondi plus chronophage ont présenté une demande en vertu du CIPCTO et du CIOSP; et des concours de recrutement sont en cours.

L'organisme prévoit une amélioration durable des délais de traitement une fois que les changements réglementaires en attente concernant les crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle auront été annoncés et mis en place dans le cadre du budget provincial d'août 2022, et que l'effectif du service sera au complet.

Parmi les autres activités majeures en 2022-2023, citons l'achèvement d'un examen exhaustif des frais d'administration des crédits d'impôt. L'examen visait à concevoir une approche uniforme applicable à tous les crédits, à veiller à ce que les frais soient proportionnels à la valeur du crédit d'impôt reçu, à respecter l'équité entre les secteurs, à maintenir des frais abordables pour les auteurs de demande, à faciliter une administration raisonnable et à refléter adéquatement le degré de travail et de complexité requis pour examiner les demandes. Nous avons en outre étudié attentivement l'impact sur les sociétés et les demandes plus modestes.

Nous avons, avec l'approbation du conseil d'administration et du MTCS, mis en place une augmentation du plafond du CIOSP de 10 000 à 15 000 dollars, de sorte que les frais d'administration facturés soient proportionnels à la valeur du crédit d'impôt reçu. De plus, nous avons réduit le montant minimum des frais d'administration du CIOPMIN de 1 000 à 500 dollars, favorisant ainsi l'accessibilité pour les parties prenantes. Ces changements sont entrés en vigueur en mai 2023.

En partenariat avec le service de la technologie de l'information de l'organisme, le Groupe des programmes de crédits d'impôt et de financement continue de procéder, avec le soutien du fonds d'accélération Faire progresser l'Ontario, à la conception et au déploiement de solutions technologiques visant à améliorer l'efficacité, notamment les recommandations en la matière formulées dans le rapport de MNP sur la certification des crédits d'impôt, ayant spécifiquement pour but de réduire les délais de traitement.

PRIORITÉS EN 2024-2025 :

- Achever le projet de publication de versions en langage clair des dispositions réglementaires et législatives relatives aux crédits d'impôt dans le cadre d'une focalisation constante sur l'amélioration du service à la clientèle et l'accessibilité.
- Concevoir et mettre en œuvre, grâce à l'aide reçue du fonds d'accélération Faire progresser l'Ontario, une série de changements technologiques touchant les crédits d'impôt afin de réduire les délais de traitement, d'affiner le suivi temporel et d'améliorer l'expérience pour les bénéficiaires (dossier d'examen électronique, tableau de bord répondant aux normes en matière de service, fonction offrant une visibilité accrue sur la

performance des processus, robot conversationnel doué d'intelligence artificielle [IA], et améliorations et mises à jour de la technologie d'évaluation des risques).

- Continuer d'étudier et de mettre en place les modifications des crédits d'impôt définies dans le budget de l'Ontario 2022 et l'énoncé économique d'automne 2022 (étudier la possibilité de délier le CIOESAI et examiner la prime régionale du CIPCTO).
- Continuer de collaborer avec le gouvernement pour trouver d'autres changements à apporter aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux crédits d'impôt en vue d'en assurer l'efficacité, la valeur et les effets pour ce qui est d'atteindre les priorités gouvernementales.
- Participer, s'il y a lieu, à l'examen de la prime régionale du CIPCTO par le gouvernement pour veiller à ce qu'elle offre des incitations et un soutien efficaces et adéquats aux productions cinématographiques et télévisuelles dans toutes les régions de l'Ontario.
- Continuer de représenter l'Ontario et de faire valoir ses intérêts en qualité de membre actif du comité national des crédits d'impôt, créé en partenariat avec le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC) et les autres provinces.
- Procéder à la mise à jour du protocole d'entente avec le ministère des Finances.
- Collaborer avec l'ARC à la mise à jour du protocole d'entente qui régit l'échange de renseignements entre les deux organismes. Ce travail comprendra également des améliorations telles que les certificats électroniques et le module de mise en commun de l'information.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES ET RECHERCHE (AOR)

PROGRAMME DE VEILLE STRATÉGIQUE (PVS)

Ontario Créatif offre un soutien financier aux organismes sans but lucratif et constitués en personne morale de l'industrie qui entreprennent des initiatives de veille stratégique favorisant la croissance d'un ou de plusieurs secteurs de la création en Ontario. Les projets de veille stratégique terminés sont publiés sur le site Web de l'organisme ainsi que dans la Bibliothèque de recherche en ligne (BRL).

OBJECTIFS DU PROGRAMME :

- Soutenir des projets qui fournissent l'information, les données et/ou les perspectives dont les sociétés du secteur de la création de l'Ontario ont besoin afin d'accroître leur capacité et leur efficacité
- Donner aux sociétés ontariennes un avantage concurrentiel
- Permettre aux sociétés du secteur de la création de l'Ontario de faire jeu égal avec les multinationales mondiales ayant la capacité de mener leurs propres études de marché et activités de veille stratégique
- Fournir à Ontario Créatif de précieux renseignements sur l'industrie pour éclairer et améliorer les programmes et services offerts par l'organisme

RÉSULTATS DU PROGRAMME :

En 2024-2025, le soutien accordé par l'intermédiaire du PVS permettra de réaliser cinq à dix nouvelles études qui fourniront des renseignements et des données afin d'aider les sociétés de l'industrie ontarienne de la création à rester compétitives face aux multinationales de plus grande envergure partout dans le monde. Les études de veille stratégique devraient aussi permettre de mieux faire connaître Ontario Créatif et la province comme partenaires de confiance et catalyseurs de renseignements et de travaux de recherche dans le secteur des industries des médias de la création. En 2022-2023, cinq projets financés par le PVS ont été publiés et neuf nouveaux projets ont été approuvés, ces derniers ayant généré 2,01 dollars de dépenses pour chaque dollar investi par Ontario Créatif. Les résultats de ce programme sont évalués en fonction :

- du nombre de projets publiés;
- de la valeur de levier associée à la contribution d'Ontario Créatif pour chaque projet.

De nouveaux IRC axés sur les résultats sont en cours d'élaboration pour ce programme dans le cadre des activités d'amélioration continue de la mesure du rendement entreprises par l'organisme.

PRIORITÉS EN 2024-2025 :

- Compte tenu de la demande récente à l'égard de ce programme de petite envergure, l'organisme continuera d'accorder, durant le prochain exercice, la priorité aux demandes axées sur le développement de la main-d'œuvre, ou la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance au sein des industries de la création.
- L'organisme rédigera un document sur les normes en matière de recherche afin de mieux orienter les auteurs de demande potentiels vers les pratiques exemplaires de gestion des projets de recherche. Le but est d'améliorer la qualité des données quantitatives et qualitatives de veille stratégique mises à la disposition du secteur.

RECHERCHE INTERNE ET FINANCÉE PAR ONTARIO CRÉATIF

Lorsque l'organisme détecte un manque de connaissances ou une possibilité de croissance stratégique spécifiques qui ne sont pas couverts par le PVS, il commande des études directement ou mène des recherches à l'interne. Ces projets menés sous l'égide d'Ontario Créatif permettent

de faire de la recherche prospective, donnent une vue d'ensemble des enjeux émergents dans les secteurs, et appuient les programmes, la planification stratégique et la planification des activités de l'organisme. Voici les projets en cours et à venir :

- Ontario Créatif a commandé une étude du marché du contenu franco-ontarien, qui sera livrée à la fin du quatrième trimestre de 2023-2024. En 2024-2025, l'Ontario s'en servira pour commander une étude semblable sur le marché du contenu autochtone et de langue tierce.
- En 2024-2025, Ontario Créatif se livrera également, à l'interne, à un exercice de collecte de travaux de recherche et de données en vue de compiler les recherches existantes sur les autres modèles de financement, d'établir quels autres territoires ont mis en œuvre des programmes similaires pour les industries de la création, de réaliser une analyse des carences en Ontario et de déterminer le besoin des parties prenantes.
- Ontario Créatif publie et met régulièrement à jour des profils sectoriels pour fournir des renseignements sur la taille et l'impact économique de chaque industrie des médias culturels. Les profils contiennent aussi des renseignements sur les tendances et les enjeux auxquels les secteurs sont confrontés. L'organisme utilise des rapports publics de recherche et de statistique pour préparer les profils, qui sont entièrement actualisés une fois par an, en plus d'être mis à jour de façon intérimaire environ six mois plus tard. En 2024-2025, il se lancera dans un exercice interne de recherche et de collecte de données afin d'évaluer ses produits de recherche, y compris les profils sectoriels.
- Enfin, Ontario Créatif travaillera avec le MTCS et d'autres partenaires à la définition du périmètre d'un plan de développement régional et contribuera à son élaboration.

PARTENARIATS

Ontario Créatif mène des initiatives de recherche ciblée avec des tiers, qui lui permettent d'accroître sa capacité de recherche interne en vue d'assurer une veille stratégique très précieuse pour les parties prenantes.

- En 2024-2025, Ontario Créatif propose d'obtenir l'accès à une nouvelle source de données économiques opportunes concernant spécifiquement l'Ontario, à l'appui des mises à jour majeures apportées au cadre de gestion du rendement de l'organisme.
- En 2024-2025, Ontario Créatif étudiera la possibilité de s'associer à WorkInCulture dans le cadre du prochain projet de recherche de ce dernier, visant à générer un aperçu multisectoriel du marché du travail.

BIBLIOTHÈQUE DE RECHERCHE EN LIGNE

Ressource créée et entretenue par Ontario Créatif, la Bibliothèque de recherche en ligne (BRL) contient des études nationales et internationales axées sur les industries de la création, et constitue un précieux organe d'archivage des travaux de recherche pour les parties prenantes de l'industrie, le milieu universitaire et les besoins en matière de planification propres à l'organisme. La BRL est utilisée par les chercheurs, les établissements de recherche et les parties prenantes de l'industrie, lesquels ont indiqué que cette source d'information à guichet unique constituait une ressource inestimable. En 2019-2020, la BRL a fait l'objet d'une refonte pour améliorer l'expérience utilisateur et la fonctionnalité. Le nombre de visiteurs uniques a plus que doublé depuis la rénovation.

- En octobre 2023, la BRL contenait plus de 900 monographies.
- En 2022-2023, la BRL a compté plus de 6 500 utilisateurs distincts.

- Les études de la BRL servent également à documenter l'élaboration des profils sectoriels semestriels de l'organisme, qui ont été consultés par plus de 4 900 visiteurs distincts durant l'exercice écoulé.

En 2024-2025, Ontario Créatif se lancera dans un exercice interne de recherche et de collecte de données afin d'évaluer ses produits de recherche, y compris la Bibliothèque de recherche en ligne.

BULLETIN DE VEILLE STRATÉGIQUE

Ontario Créatif publie un bulletin de veille stratégique trimestriel. Le bulletin sert de plateforme d'information des parties prenantes sectorielles intéressées au sujet des travaux de recherche, des profils sectoriels et des manifestations financés par Ontario Créatif, ainsi que des publications de données par des tiers et des consultations sectorielles.

En 2024-2025, Ontario Créatif se lancera dans un exercice interne de recherche et de collecte de données afin d'évaluer ses produits de recherche, y compris le Programme de veille stratégique.

ÉLABORATION D'UN NOUVEAU CADRE DE MESURE DU RENDEMENT

Dans son nouveau plan stratégique, Ontario Créatif s'est engagé à remanier son cadre de mesure du rendement actuel. L'objectif est d'élaborer un cadre de mesure du rendement intégrant un éventail plus large de mesures des produits et des résultats, et arborant un format plus intuitif et visuel. En 2023-2024, l'équipe AOR a mené des consultations avec le conseil d'administration, la haute direction et le personnel d'Ontario Créatif afin de définir des indicateurs de rendement clés pertinents à l'échelle de la province, de l'organisme, des programmes et du fonctionnement, ainsi que des sources de données potentielles. En 2024-2025, l'équipe AOR fera l'acquisition, en collaboration avec l'équipe TI, du logiciel d'analyse requis pour améliorer la gestion des données et la production de rapports connexes, et obtiendra l'accès aux sources de données les plus récentes aux fins des mesures provinciales à plus grande échelle (comme le produit intérieur brut [PIB] et l'emploi).

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Ontario Créatif mène régulièrement un certain nombre d'activités opérationnelles visant à coordonner l'orientation stratégique de l'organisme et à apporter aux processus opérationnels des améliorations afin d'en accroître l'efficacité et l'efficacités et de fournir de meilleurs services aux clients.

Réalisations en 2022-2023 :

- Toutes les politiques internes de l'organisme ont été examinées et mises à jour.
- Des améliorations ont été apportées pour permettre la signature électronique des ententes de paiement de transfert et la génération automatisée des ententes à partir de la base de données.
- Collecte de données démographiques : les travaux préparatoires en vue d'inviter les personnes occupant des rôles commerciaux et créatifs clés à participer, consistant à améliorer la conception de la base de données et à élaborer des politiques, ont été effectués.
- Un plan d'accessibilité pluriannuel a été publié en fin d'année civile 2022, à la suite de consultations avec les principaux partenaires et parties prenantes.

Voici les activités opérationnelles qui seront menées en 2024-2025 :

- **Modernisation des paiements de transfert** : Dans le cadre de son plan de modernisation du processus des paiements de transfert, Ontario Créatif poursuivra la mise en œuvre des améliorations, y compris la transition vers des processus opérationnels entièrement

électroniques. L'organisme collaborera également avec le MTCS et le ministère des Services au public et aux entreprises (MSPE) pour satisfaire aux exigences de la directive opérationnelle sur la consolidation des paiements de transfert, notamment en réalisant l'extraction annuelle de données requise.

- **Données ouvertes** : Identification, préparation et conservation d'ensembles de données conformément à la Directive de l'Ontario sur les données ouvertes.
- **Collecte de données démographiques** : Ontario Créatif poursuivra la mise en place de la collecte de données démographiques individuelles sur les rôles commerciaux et créatifs clés, et commencera l'analyse des premiers ensembles de données, tout en affinant les processus de collecte sur la base des conclusions de cette analyse initiale.
- **Sondage sur le service à la clientèle** : En 2024-2025, l'organisme déploiera un sondage en ligne ciblé pour recueillir les observations des utilisateurs afin d'évaluer leur satisfaction à l'égard de services comme le Portail de demande en ligne.
- **Aménagement des locaux et renouvellement du bail** : Le bail des bureaux d'Ontario Créatif est détenu par la ministre de l'Infrastructure (MOI). En 2023-2024, le bail quinquennal de l'organisme a expiré et a été prolongé de 18 mois, jusqu'au 30 avril 2025. La directive relative à l'Initiative de centralisation des pouvoirs de gestion immobilière entrera en vigueur le 1^{er} avril 2024, date à laquelle le financement et le contrôle du bail, de l'entretien et des améliorations locatives des bureaux d'Ontario Créatif seront transférés au MOI. En 2024-2025, l'organisme collaborera avec le MOI et son organisme, Infrastructure Ontario, pour amorcer la planification du prochain renouvellement du bail, qui comprendra une réduction de l'empreinte immobilière de l'organisme.
- **Plan d'accessibilité pluriannuel** : L'exercice 2024-2025 sera le premier exercice de mise en œuvre du nouveau plan d'accessibilité pluriannuel d'Ontario Créatif. L'élargissement de la consultation afin d'ajouter des mesures spécifiques au cadre du plan compte parmi les tâches à accomplir.
- **Culture d'Ontario Créatif et proposition de valeur au personnel** : Ontario Créatif continuera d'appuyer ses objectifs en matière de formation et de perfectionnement du personnel, notamment l'élargissement du programme de mentorat des employés par des activités sectorielles et l'accent mis sur le renforcement de l'esprit d'équipe et l'efficacité dans un environnement hybride. En 2024-2025, l'organisme procédera à la sélection et au déploiement auprès du personnel d'un conseiller ou d'une conseillère pour élaborer une proposition de valeur associée au recrutement et au maintien en poste des talents et mener une consultation dans le but de mieux comprendre les avantages et les inconvénients d'Ontario Créatif en la matière.
- **Promouvoir un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, diversifié et dépourvu de tout racisme** : Ontario Créatif concevra des politiques, pratiques et processus ou les révisera selon les pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité, d'inclusion, d'appartenance et d'accessibilité (en ce qui concerne les pratiques d'approvisionnement, la planification des manifestations, l'embauche et le recrutement), et ce, de façon continue. En 2024-2025, l'organisme effectuera un audit de la durabilité écologique de son lieu de travail afin d'élaborer des politiques et des pratiques exemplaires pour un milieu de travail plus écoresponsable. Toujours en 2024-2025, il poursuivra la mise en œuvre des recommandations issues de son plan de participation des employés.
- **Stratégie de développement de la main-d'œuvre** : En 2024-2025, sous la houlette de l'équipe AOR, Ontario Créatif travaillera à l'élaboration d'une stratégie de développement de la main-d'œuvre intersectorielle, les partenaires appropriés, les besoins en dotation et les coûts restant à déterminer. Ce travail sera largement fondé sur les renseignements glanés lors du symposium sur la main-d'œuvre organisé en 2023-2024.
- **Amélioration de la mesure du rendement** : En 2024-2025, Ontario Créatif commencera à traduire son cadre de mesure du rendement actualisé sur le plan opérationnel. En 2024-2025 également, l'équipe AOR fera l'acquisition, en collaboration avec l'équipe TI, du logiciel d'analyse requis pour améliorer la gestion des données et la production de rapports

connexes, et obtiendra l'accès aux sources de données les plus récentes aux fins des mesures provinciales à plus grande échelle (comme le PIB et l'emploi). Ce chantier comprendra en outre la définition et l'obtention des services nécessaires pour créer une carte de pointage des IRC, c'est-à-dire une représentation visuelle des IRC de l'organisme.

ACTIVITÉS DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE

Pour éclairer et enrichir ses programmes et activités, Ontario Créatif organise régulièrement des consultations auprès des parties prenantes, ce qui contribue à renforcer son aptitude à remplir son mandat avec succès. Des consultations formelles ont lieu par le biais des cinq comités consultatifs de l'industrie d'Ontario Créatif : le Comité consultatif de l'industrie de l'édition de livres, le Comité consultatif de l'industrie des produits multimédias interactifs numériques, le Comité consultatif de l'industrie de l'édition de revues, le Comité consultatif de l'industrie de la musique et le Comité consultatif en matière de production de contenu pour écran. À compter de l'exercice 2017-2018 et à la demande des personnes représentant l'industrie au sein de ces comités, l'organisme a organisé et officialisé des réunions intersectorielles entre les membres des comités consultatifs de l'industrie.

Ces comités consultatifs sont constitués d'intervenants issus de sociétés et d'associations professionnelles de l'industrie de la création qui siègent pour un mandat maximum de trois ans. Chaque comité nomme un coprésident ou une coprésidente provenant de l'industrie, et le président-directeur général ou la présidente-directrice générale d'Ontario Créatif fait office de coprésident ou de coprésidente au nom de l'organisme. Les coprésidents et/ou coprésidentes assurent à tour de rôle la présidence des réunions.

Les comités consultatifs remplissent trois fonctions :

1. Transmettre les suggestions des intervenants de haut niveau concernant la planification, la conception et l'élaboration des programmes d'Ontario Créatif
2. Favoriser la communication bilatérale entre l'organisme et ses parties prenantes, en leur donnant notamment la possibilité de faire des présentations devant le conseil d'administration d'Ontario Créatif, s'il y a lieu; les membres de chaque comité sont censés véhiculer les points de vue de leur secteur et consulter leurs collègues avant les réunions
3. Informer Ontario Créatif des enjeux et priorités émergents chez les parties prenantes

Ponctuellement, des sous-comités sont créés pour formuler des commentaires sur des programmes, des documents ou des objectifs d'Ontario Créatif, comme le renforcement de la diversité et de l'inclusion. Ontario Créatif a récemment fait en sorte que des organismes représentant les groupes en quête d'équité dans les industries de la création aient une place au sein des comités consultatifs.

Le personnel de tous les services prend une part active aux comités consultatifs de l'industrie d'Ontario Créatif et consulte régulièrement l'industrie et les parties prenantes au sujet des enjeux, des services et des programmes offerts. Le personnel mène également des activités de liaison visant à améliorer la compréhension des exigences et des processus de demande associés à l'ensemble des programmes et crédits d'impôt d'Ontario Créatif. Ces activités comprennent l'organisation de séances d'information et la participation à des groupes de spécialistes sectoriels.

Fidèle à sa promesse permanente d'offrir des espaces permettant d'explorer les enjeux et les défis émergents, Ontario Créatif convoquera une table ronde intersectorielle sur l'intelligence artificielle au quatrième trimestre de 2023-2024. Elle donnera l'occasion aux intervenants des différents secteurs que nous appuyons d'apprendre de leurs homologues évoluant au sein d'autres industries et de discuter des défis communs.

ACTIVITÉS EN QUALITÉ DE CHAMPION DES INDUSTRIES DE LA CRÉATION

Ontario Créatif continue de travailler aux côtés des parties prenantes de l'industrie afin de cerner les enjeux pertinents les concernant et de les aider à en faire part aux ordres de gouvernement compétents.

- Ontario Créatif a récemment présenté un mémoire dans le cadre de la consultation #DéfinirNotreContenu du Fonds des médias du Canada, donnant un aperçu des retombées des industries de la production de contenu pour écran dans la province.
- Ontario Créatif entend suivre les consultations fédérales et provinciales pertinentes, et y contribuer s'il y a lieu, par exemple en prenant part aux activités découlant des consultations en cours du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur la *Loi sur la diffusion continue en ligne* et d'autres processus de consultation pertinents.
- Grâce au bulletin de veille stratégique, Ontario Créatif est en mesure de communiquer avec les parties prenantes au sujet des occasions de participer à des consultations portant sur l'élaboration de politiques organisées par tous les ordres de gouvernement.

INITIATIVES STRATÉGIQUES

Du fait de sa gestion budgétaire prudente, Ontario Créatif a accumulé un petit montant de réserves de trésorerie non engagées lui donnant la capacité de répondre aux possibilités émergentes et aux besoins de développement de l'industrie auxquels il n'est pas possible de répondre selon les paramètres des fonds de base. L'organisme s'est engagé à présenter chaque année un budget équilibré (déficit effectif nul) et a constamment fait mieux que prévu en effectuant un petit versement annuel dans les réserves de trésorerie.

Les initiatives stratégiques font usage d'une portion des réserves de trésorerie de l'organisme pour soutenir des occasions opportunes d'améliorer encore l'impact des programmes, de consolider les compétences, de nouer des partenariats et de faire avancer les priorités stratégiques que sont la diversité, le développement de la main-d'œuvre, les partenariats, la découvrabilité, le marketing et l'exportation, tout en veillant à maintenir un budget équilibré pour assurer la prestation des programmes de base.

Pour 2024-2025, Ontario Créatif compte puiser environ 2,292 millions de dollars dans ces fonds de réserve afin de mettre en place, pour un montant total de 2,405 millions de dollars, une série d'initiatives à durée limitée qui viendront compléter et élargir les programmes existants et contribueront à la réalisation des engagements pris dans son plan stratégique, en veillant à ne pas susciter d'attentes irréalistes chez les parties prenantes et en limitant le surplus de travail pour les ressources humaines.

Il s'agit des initiatives suivantes :

- **Initiative de promotion de la diversité (Développement de l'industrie) :** En 2024-2025, l'initiative de promotion de la diversité continuera d'être offerte dans le cadre de l'ensemble des programmes d'investissement. L'initiative de promotion de la diversité a été créée en 2017-2018 sous la forme d'une extension limitée dans le temps du Fonds pour la production cinématographique, ayant accordé 4,5 millions de dollars supplémentaires sur trois exercices financiers (fin en 2019-2020) à des films répondant à la définition provinciale de la diversité, laquelle inclut notamment l'ascendance, la culture, l'origine ethnique, l'identité et l'expression de genre, la langue, les capacités physiques et intellectuelles, la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle et le statut socioéconomique. À partir de 2018-2019, Ontario Créatif a alloué 250 000 dollars de ce

financement au Programme de développement de l'industrie à l'égard d'initiatives dans les secteurs de l'édition du livre et des revues, du cinéma et de la télévision. Conscient de la valeur et de l'impact significatifs d'un financement consacré aux projets dotés d'éléments reflétant la diversité, l'organisme a maintenu le programme avec un niveau de financement réduit en puisant dans ses réserves de trésorerie non engagées depuis 2020-2021. Il continuera de donner la priorité à cette activité en lui affectant, dans la mesure du possible, des réserves de trésorerie non engagées pour l'année à venir. En 2024-2025, il étudiera la viabilité de l'option consistant à trouver, si possible, des parrainages privés pour accroître ce financement.

- **Initiative de promotion de la diversité (musique) :** Ontario Créatif propose de maintenir cette initiative pour un exercice supplémentaire. L'initiative de promotion de la diversité fournit un supplément au FOIM dans le but d'offrir un soutien additionnel à des sociétés et des organisations faisant état d'efforts tangibles et mesurables pour favoriser et accroître la diversité parmi leurs employés (y compris aux postes de direction), leurs artistes et leurs activités de mentorat, de formation et de perfectionnement professionnel.
- **Accélération : Fonds pour les entrepreneurs noirs et autochtones (musique) :** L'organisme maintiendra la nouvelle initiative axée sur l'entrepreneuriat musical noir et autochtone lancée en 2021-2022 sous la forme d'une activité limitée dans le temps. S'inscrivant dans le droit fil de la priorité accordée par l'organisme au développement de la main-d'œuvre, l'initiative de mentorat Access menée dans le cadre de la conférence de la CMW continuera par ailleurs de proposer une grande variété de conférences et de possibilités de perfectionnement professionnel. En 2023-2024, l'organisme a réalisé une évaluation d'Accélération et cherchera des occasions de mettre en œuvre certaines des recommandations en 2024-2025.

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
1	Soutien de la croissance des industries de la création en Ontario	Compte tenu de la demande accrue à l'égard des programmes et des services d'Ontario Créatif et de l'absence de ressources supplémentaires équivalentes, Ontario Créatif se trouve dans l'incapacité de soutenir un nombre croissant de sociétés, ou alors ces dernières sont obligées d'attendre longtemps pour obtenir les services (dans le cas d'un certificat de crédit d'impôt). Cette situation pourrait générer des occasions manquées de	Prestation/opérations et perception du public/parties prenantes	L'organisme apporte en permanence des améliorations aux processus opérationnels afin de réaliser des gains d'efficacité.	<p>Probabilité du risque : Presque certain (5) – La demande en services augmente chaque année.</p> <p>Impact du risque : Modéré (3) – Le personnel dévoué continue de travailler inlassablement pour respecter les normes de service et mettre en œuvre les processus d'amélioration opérationnelle.</p>	15	Ontario Créatif continuera de réfléchir à des moyens d'améliorer les processus opérationnels et de les mettre en œuvre (y compris bon nombre de ceux recommandés dans le cadre de l'examen des processus opérationnels relatifs aux crédits d'impôt). La mise en place d'une série de changements technologiques visant à améliorer l'efficacité du traitement des crédits d'impôt est en cours et devrait s'achever en 2024-2025. Le personnel continuera de travailler d'arrache-pied pour offrir un service à la clientèle

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		croissance économique, conduire ces sociétés à quitter l'Ontario pour d'autres territoires et, en fin de compte, rendre la province moins compétitive par rapport à d'autres provinces qui augmentent leur soutien à ces secteurs (par exemple le Québec ou la Colombie-Britannique).					répondant à des normes strictes.
2	Assurance que les programmes et services sont efficaces et sensibles à l'environnement commercial actuel des industries de la création	Les industries de la création évoluent rapidement sous l'effet des nouvelles technologies comme l'IA, des dispositions réglementaires et des répercussions persistantes de la COVID-19, telles que les tensions inflationnistes et	Prestation/opérations et perception du public/parties prenantes	L'organisme soutient des travaux de veille stratégique et entretient un dialogue régulier avec ses comités consultatifs de l'industrie pour rester informé de l'évolution de cette dernière. Les paramètres des programmes font	Probabilité du risque : Probable (4) – Les industries de la création sont composées d'entreprises dynamiques qui évoluent en permanence. Impact du risque : Modéré (3) – Les	12	Ontario Créatif continuera de surveiller les programmes et de les faire évoluer au fil des changements survenant au sein de l'environnement, et de travailler avec ses partenaires à la mise en œuvre des modifications apportées aux crédits d'impôt pour mieux

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		<p>l'essor des modèles de travail à distance et hybrides, lesquelles ont exacerbé certaines tendances à long terme et accéléré le rythme du changement. Dans le sillage de la COVID-19 et face à une inflation et des taux d'intérêt galopants, les industries se heurtent à des risques nouveaux, différents de ceux du passé, par exemple des défis liés à la main-d'œuvre et à l'infrastructure, des perturbations des chaînes d'approvisionnement et un surcroît de dépenses associées au financement de leurs activités. Pour atteindre une</p>		<p>régulièrement l'objet d'un examen et d'une mise à jour, et l'organisme discute avec ses partenaires au MTCS et au MFO des changements qui permettraient de moderniser les dispositions législatives et réglementaires relatives aux crédits d'impôt. Il recourt régulièrement à des sondages et à des mécanismes de commentaire afin de recueillir l'avis des bénéficiaires sur les programmes. En guise de réponse directe aux tensions liées à la COVID-19, l'organisme a mis en place une certaine souplesse</p>	<p>programmes et services d'Ontario Créatif sont conçus pour être souples et sensibles à une industrie changeante, mais la modernisation de la législation sur les crédits d'impôt n'est pas du ressort de l'organisme.</p>		<p>les aligner sur le contexte technologique et réglementaire actuel. Le gouvernement provincial a présenté plusieurs mécanismes de modernisation des crédits d'impôt dans le budget du printemps 2022 et l'énoncé économique d'automne. Le nouveau plan stratégique quinquennal de l'organisme donnera également l'occasion de réinitialiser et de revoir l'ordre de priorité des domaines de soutien. Les valeurs affichées dans le nouveau plan incluent la collaboration et le souci du service, et de nouveaux objectifs et initiatives stratégiques ont été conçus pour répondre aux besoins des</p>

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		<p>efficacité optimale, les programmes et services d'Ontario Créatif doivent être en phase avec l'évolution du contexte. Si tel n'est pas le cas, les programmes risquent de ne pas subvenir adéquatement aux besoins de l'industrie, les activités soutenues risquent de ne pas générer des retombées économiques maximales par rapport à l'investissement de la province et les projets risquent de migrer vers d'autres destinations. En outre, alors que les activités en personne reprennent, les parties prenantes</p>		<p>quant aux dates de livraison et aux activités admissibles dans le cadre des programmes, procédé au remboursement des coûts non remboursables et soutenu des initiatives sectorielles urgentes pour répondre à la COVID-19 et stimuler la reprise. En cette période d'incertitude prolongée, cette souplesse continuera d'être accordée au besoin pour faire face à des situations susceptibles d'échapper au contrôle des organismes financés, suivant l'évolution des</p>			<p>parties prenantes dans le climat d'affaires actuel, tels que définis tout au long du processus d'élaboration du plan stratégique.</p>

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		<p>risquent d'être mécontentes du changement d'équilibre entre les activités hybrides et présentielles, les activités entièrement virtuelles organisées pendant la pandémie ayant favorisé un accès accru.</p>		<p>directives en matière de santé publique et de leur impact potentiel sur les activités des sociétés.</p>			
3	<p>Le nouveau plan stratégique d'Ontario Créatif définit l'inclusion (garantir la diversité, l'équité et l'accessibilité dans nos programmes et dans nos lieux de travail) comme une valeur essentielle qui englobe les attitudes et les</p>	<p>En dévoilant les racines systémiques de l'oppression, les événements actuels appellent davantage d'équité dans toutes les composantes de la société, tout particulièrement au sein des industries de la création. Dans la mesure où les initiatives actuelles de financement de</p>	<p>Perception du public</p>	<p>La diversité des projets est ancrée dans l'évaluation des programmes. Bien que temporaires, les programmes consacrés à la diversité ont permis d'augmenter le financement disponible dans les secteurs du cinéma, du développement de l'industrie et,</p>	<p>Probabilité du risque : Possible (2) – Pour l'exercice 2023-2024, des revenus inattendus générés par une hausse des taux d'intérêt ont permis à l'organisme de maintenir les initiatives de promotion de la diversité et Accélération sans puiser dans les</p>	4	<p>Ontario Créatif œuvre à la collecte de données afin de mieux comprendre les caractéristiques démographiques des bénéficiaires de financement. Les données agrégées seront communiquées en retour à l'ensemble de la communauté créative. Le souhait de voir la composition du conseil d'administration se</p>

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
	comportements que nous promouvons et que nous encourageons dans notre organisation. Elles sont fondamentales dans le cadre de notre relation avec les intervenants et de notre culture interne.	la diversité ne sont pas permanentes, Ontario Créatif risque d'être perçu comme n'en faisant pas assez pour faire face à ces enjeux et comme insuffisamment équitable dans la répartition du financement, en particulier si l'organisme ne parvient pas à maintenir ces programmes. De surcroît, comme plusieurs autres organismes, agences de financement et organisations sectorielles lancent des programmes et créent des postes dédiés ayant pour objet de favoriser la diversité et l'équité, l'organisme		plus récemment, de la musique. De plus, un projet visant à collecter de meilleures données démographiques fournira des renseignements supplémentaires sur la composition des auteurs de demande et des bénéficiaires de financement. Ontario Créatif a diversifié sa main-d'œuvre, ces dernières années, mais si son effectif reflète la diversité, ce n'est pas le cas de sa direction et de son conseil d'administration, ce qui pourrait rendre l'organisme vulnérable à l'accusation de	réserves de trésorerie. Cette source de revenus ne devrait pas subsister au-delà de cet exercice. Impact du risque : Mineur (2) – Les initiatives en cours, telles que la collecte de données démographiques, la promotion de la diversité et l'intégration de la diversité dans les critères d'évaluation, devraient contribuer à réduire l'impact du risque.		diversifier a été signalé au MTCS.

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		pourrait être perçu comme n'étant pas suffisamment engagé à l'égard de la diversité ou comme manquant de diversité dans la composition de sa main-d'œuvre et de ses décisionnaires.		manquer de diversité.			
4	Ontario Créatif s'efforce de faire preuve d'excellence en matière de service et de fonctionnement vis-à-vis de ses parties prenantes, ce qui passe par l'équité et la transparence du processus de prise des décisions quant à la répartition d'un financement limité. Le plan stratégique valorise la	Le financement étant limité et la demande dépassant les fonds disponibles, un processus d'évaluation est indispensable pour répartir le financement. Les auteurs de demande non retenus ou d'autres parties prenantes sont susceptibles de contester les critères ou processus de décision ou d'avoir le sentiment que	Perception du public	Les jurys sectoriels constituent le principal mécanisme de prise des décisions de financement dans le cadre des programmes d'investissement en faveur de secteurs spécifiques. Les appels de candidatures de jurés sont largement diffusés et les comités sont renouvelés régulièrement. Les critères d'évaluation, de	Probabilité du risque : Improbable (2) – Le modèle des jurys de pairs employé pour prendre les décisions de financement est en vigueur dans le cadre de la plupart des programmes d'investissement sectoriel. Il s'agit d'une pratique considérée comme exemplaire en vue de limiter le risque de	6	Ontario Créatif continuera d'assurer la formation du personnel contre les préjugés et de recourir principalement au modèle des jurys de pairs afin de favoriser un processus décisionnel juste et transparent.

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
	collaboration, le sens des responsabilités et l'inclusion.	les décisions de financement sont guidées par le favoritisme ou les préjugés, ce qui pourrait avoir un impact sur la confiance dans la fiabilité et l'impartialité de l'organisme en tant que bailleur de fonds, ainsi que sur sa réputation globale.		cotation et de pondération des programmes qui ne recourent pas à des jurys externes sont clairement énoncés dans les lignes directrices (comme ils le sont dans les lignes directrices des fonds sectoriels). La cotation de chaque projet et le fondement de la décision sont consignés à l'interne et une liste de l'ensemble des bénéficiaires de financement est publiée sur le site Web d'Ontario Créatif en temps opportun. Les auteurs de demande non retenus se voient proposer un entretien pour examiner les	préjugé/favoritisme dans la prise de décisions. Impact du risque : Modéré (3) – Lorsque des organismes similaires ont fait face à des accusations de préjugé ou de favoritisme, leur réputation n'a été que modérément touchée et l'on a exigé que leurs processus fassent l'objet d'un examen par une tierce partie.		

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
				résultats de l'évaluation de leur demande. Les employés suivent une formation obligatoire visant à lutter contre les préjugés.			
5	Gouvernance exemplaire de l'organisme	L'effectif du conseil d'administration est désormais au complet. Cependant, la représentation de certains secteurs n'y est pas équilibrée : les secteurs du livre, des revues et des produits MIN (jeux vidéo), précisément, sont actuellement sous-représentés parmi les principaux domaines d'expertise des membres du conseil. Cela pose le risque que le conseil ne dispose pas de certaines	Gouvernance/responsabilité	Ontario Créatif a remis au MTCS une grille des compétences du conseil précisant les lacunes et les besoins. Les nouveaux membres du conseil reçoivent un breffage complet de la part de la haute direction.	Probabilité du risque : Possible (3) Impact du risque : Mineur (2)	6	La grille des compétences du conseil est un outil permettant de tenir le gouvernement informé des lacunes dans les domaines d'expertise des membres du conseil d'administration; les compétences et domaines d'expertise actuels de chaque membre ont été consignés et seront communiqués au MTCS après leur examen par le Comité de gouvernance.

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		des compétences et des connaissances spécifiques requises pour fournir une gouvernance et une orientation stratégique efficaces à l'organisme.					
6	Administration des programmes de crédits d'impôt provinciaux et des autres programmes et initiatives aux termes des lois pertinentes	Une augmentation de la demande d'examens et autres procédures judiciaires entre les auteurs de demande de crédit d'impôt non retenus et le gouvernement pourrait s'avérer chronophage pour le personnel et, selon les décisions de justice, avoir de sérieuses répercussions politiques et financières pour le gouvernement.	Finances et politiques	Ontario Créatif veille à ce que le personnel soit constitué de spécialistes connaissant bien les critères d'admissibilité aux crédits d'impôt afin d'éviter que de mauvaises décisions soient prises en la matière. Au besoin, l'organisme assure la liaison avec le service juridique du ministère et le Bureau des avocats de la	<p>Probabilité du risque : Improbable (2) – Les examens judiciaires passés ont tous tranché en faveur d'Ontario Créatif.</p> <p>Impact du risque : Très élevé (5) – En cas de procédure judiciaire perdue, le coût pourrait se situer n'importe où dans une fourchette allant de 10 000 à 75 000 dollars en</p>	10	Ontario Créatif a proposé d'ajouter une clause restrictive dans les dispositions législatives concernant les crédits d'impôt.

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
				Couronne – Droit civil.	frais juridiques et en dommages légaux. Si le tribunal rend une décision qui élargit les coûts ou les produits admissibles, le coût pour la province pourrait augmenter considérablement.		
7	Maintien de la compétitivité de l'Ontario comme destination pour les industries de la création	La modification des politiques fédérales liées aux télécommunications et à la culture, notamment susceptible de découler des recommandations formulées dans le cadre de l'Examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications et des projets de loi C-11 et C-18, pourrait engendrer	Politiques	Ontario Créatif analyse régulièrement l'environnement et suit les discussions au sujet des politiques dans tout le Canada afin d'évaluer toute répercussion qui pourrait réduire la compétitivité de l'Ontario.	<p>Probabilité du risque : Probable (4)</p> <p>Impact du risque : Modéré (3)</p>	12	L'organisme maintiendra sa surveillance et informera le MTCS de tout désalignement potentiel susceptible de compromettre la position concurrentielle de l'Ontario. Il continuera en outre de participer aux processus de consultation du CRTC et organisés au niveau fédéral, s'il le juge pertinent.

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		une rupture entre les politiques fédérales et provinciales qui ferait de l'Ontario une destination moins attractive pour les sociétés créatrices de contenu.					
8	Production cinématographique et télévisuelle : contribution au développement continu en Ontario d'un environnement commercial propice à l'essor des nouvelles possibilités d'emploi,	Le faible nombre de studios spécialisés vacants empêchera la province d'attirer des superproductions de qualité à court et moyen terme, ce qui limitera son potentiel de création d'emploi et de croissance du PIB. Les pénuries de studios	Prestation/opérations	Le Bureau du cinéma de l'Ontario s'emploie à trouver des entrepôts adaptés à la conversion en studios d'enregistrement, et travaille à l'établissement de relations entre promoteurs, exploitants et bailleurs de fonds	Probabilité du risque : Improbable (2) Impact du risque : Modéré (3)	6	Ontario Créatif continue de faciliter les possibilités innovantes de réaménager ou de répartir différemment les studios existants, et de trouver de nouveaux locaux adaptés à la production en vue d'accroître la capacité.

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
	d'investissement et de production	pourraient de surcroît défavoriser la production intérieure dans la compétition pour les locaux. Le fait que le nombre de studios vacants reste faible en Ontario donne à penser qu'il existe toujours une demande non satisfaite, susceptible de générer des emplois de qualité et une croissance économique accrue dans la province.		en vue de favoriser l'expansion des studios. Le Bureau du cinéma promeut aussi auprès des parties prenantes intéressées les demandes de propositions (DP) portant sur des terrains municipaux propices à l'aménagement de studios d'enregistrement. Des studios d'une superficie totale de 2,6 millions de pieds carrés devraient être construits d'ici 2026 et réduire la demande, mais n'entreront pas en service avant 2024, pour la plupart, limitant la croissance à court terme.			

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
9	Assurance qu'Ontario Créatif est un lieu de travail sans discrimination ni harcèlement	Il y a eu des cas où des intervenants mécontents d'avoir vu leur demande de financement rejetée ont injurié le personnel d'Ontario Créatif. Ce type de comportement pourrait s'aggraver pour se muer en discrimination ou en harcèlement, y compris en menaces physiques. Lorsque les délais de traitement s'allongent ou que davantage de projets de clients sont rejetés en raison de la demande trop forte à l'égard des programmes, la probabilité que cela se produise augmente.	Prestation/opérations (ressources humaines)	Les politiques d'Ontario Créatif relatives au milieu de travail et à la discrimination sont examinées au minimum tous les ans et mises à jour s'il y a lieu. Il est rappelé au personnel que toute forme de harcèlement doit immédiatement être signalée à la direction, qui fera face à de tels actes selon les politiques et lignes directrices en vigueur dans la fonction publique de l'Ontario (FPO). Tous les visiteurs sont tenus d'émarger et un interrupteur de secours se trouve à l'accueil en cas de danger. Le personnel doit suivre une	<p>Probabilité du risque : Improbable (2)</p> <p>Impact du risque : Modéré (3)</p>	6	Ontario Créatif continuera d'examiner et de mettre à jour régulièrement les politiques et procédures concernant la discrimination et le harcèlement au travail. Une nouvelle trousse d'outils et de ressources pour le personnel est en cours de finalisation. Plusieurs membres du personnel qui côtoient régulièrement les clients ont en outre suivi une formation spéciale sur le désamorçage des situations de conflit avec les clients auprès du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH).

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
				formation obligatoire sur la discrimination et le harcèlement au travail, et une formation visant à lutter contre les préjugés a été offerte.			
10	Veiller à ce qu'Ontario Créatif adopte des mesures pour favoriser le recrutement, le maintien en poste et la participation de membres de personnel hautement qualifiés	Du fait d'un nombre élevé de possibilités d'emploi dans d'autres secteurs de la FPO et de l'industrie, de la démographie de la main-d'œuvre et d'autres facteurs, Ontario Créatif est confronté à un risque lié aux ressources humaines concernant le recrutement et le maintien en poste. Les possibilités d'avancement de carrière sont abondantes pour les membres du	Prestation/opérations (ressources humaines)	Ontario Créatif offre des salaires compétitifs et un milieu de travail positif, conformes aux politiques et aux normes en vigueur au sein de la FPO. Les membres du personnel ont accès à des possibilités de perfectionnement professionnel et à un environnement hybride permettant de travailler à domicile plusieurs jours par semaine. Un Comité de participation des	Probabilité du risque : Possible (3) Impact du risque : Modéré (3)	9	Ontario Créatif et son Comité de participation des employés continueront de travailler à l'élaboration du plan d'action à l'intention du personnel existant et de diversifier les stratégies de recrutement employées pour faire connaître l'organisme et les perspectives d'emploi associées. Ontario Créatif utilisera FORTE pour planifier les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement.

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		<p>personnel, mais le départ à la retraite ou vers d'autres horizons de membres compétents est susceptible de représenter un défi en matière de productivité et de planification de la relève pour l'organisme. De plus, des considérations d'ordre plus général relatives à la gestion des postes actuellement vacants, aux réductions d'effectif et aux politiques de retour au travail à l'échelle de la FPO ont une incidence sur la capacité d'Ontario Créatif de recruter, d'assurer le maintien en poste</p>		<p>employés œuvre à l'élaboration d'un plan d'action visant à améliorer continuellement la participation des employés, y compris par le biais d'initiatives novatrices comme le programme d'accompagnement. Enfin, Ontario Créatif a récemment procédé à l'élargissement et à la diversification de sa stratégie d'affichage des emplois dans le but d'attirer un vivier plus varié de candidats qualifiés aux postes à pourvoir.</p>			

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		et de veiller à ce que règne un bon moral.					
11	Maintien des plus hauts niveaux de sécurité de l'information et des réseaux	En raison de la quantité importante de données et de renseignements conservée par Ontario Créatif, des renseignements incomplets, obsolètes, inexacts ou confidentiels pourraient être divulgués au public, notamment des statistiques ou d'autres renseignements personnels ou commerciaux exclusifs susceptibles de nuire à des sociétés individuelles, ou aux industries elles-mêmes et à la manière dont elles sont perçues au sein de la province.	Prestation/opérations (information/respect de la vie privée)	Les politiques d'Ontario Créatif en matière de TI garantissent les plus hauts niveaux de sécurité des réseaux. Elles incluent des vérifications de sécurité annuelles et des mises à jour régulières de l'infrastructure de sécurité. Le Portail de demande en ligne d'Ontario Créatif est un système de prestation de programmes en ligne très pointu. L'organisme dispose de processus et de protocoles clairement définis en ce qui concerne le suivi des résultats et la	<p>Probabilité du risque : Improbable (2)</p> <p>Impact du risque : Modéré (3)</p>	6	Ontario Créatif maintiendra les normes les plus strictes en matière de sécurité de la TI et des réseaux. La publication de renseignements statistiques restera assujettie à l'approbation de la direction. Le personnel TI mettra en place les pratiques exemplaires émanant de la communauté de pratique de la FPO en matière de cybersécurité. En 2024-2025, l'équipe TI et la direction organiseront un exercice de cybersécurité sur table pour évaluer l'état de préparation à faire face à une attaque de cybersécurité. Des

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		<p>Les tentatives d'escroquerie ou d'hameçonnage par courriel risquent de causer un préjudice financier à des membres du personnel à titre individuel et/ou à l'organisme si les messages ne sont pas identifiés comme étant frauduleux. Parce que le mode de travail flexible est en place, le personnel travaillant régulièrement à la maison, des problèmes de sécurité risquent de survenir (puisque les employés se connectent par l'intermédiaire de leur propre fournisseur d'accès Internet, ils</p>		<p>production de rapports connexes. L'approbation de la direction est exigée préalablement à la publication de renseignements statistiques. De plus, Ontario Créatif possède sa propre équipe TI ayant en permanence un membre d'astreinte à même de répondre immédiatement à toute atteinte à la protection des données ou à la sécurité. Des alertes au pourriel sont régulièrement envoyées aux membres du personnel par courriel, renforçant leur</p>			<p>alertes au pourriel et des occasions de formation sur la cybersécurité continueront d'être communiquées fréquemment aux employés. L'organisme continuera d'améliorer les protocoles de sécurité et de contrôler la sécurité des réseaux.</p>

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		quittent également fréquemment leur domicile avec le matériel [ordinateurs portatifs]). Par ailleurs, la mise en place de certains processus, comme la connexion aux lecteurs réseau au travers d'un réseau privé virtuel (RPV), pourrait ralentir le personnel.		sensibilisation aux menaces et leur capacité de repérer les messages suspects. Des occasions de suivre une formation en cybersécurité à l'échelle de la FPO sont proposées aux employés lorsqu'elles surviennent. Le personnel TI a suivi une formation sur la sécurité et participe à la communauté de pratique de la FPO en matière de cybersécurité. Les membres du personnel travaillant à la maison utilisent des appareils d'Ontario Créatif disposant des logiciels de			

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
				<p>sécurité renforcés. La connexion aux lecteurs réseau se fait par RPV ou SharePoint, dans le nuage, pour assurer une plus grande sécurité. L'équipe TI de l'organisme surveille étroitement le réseau et s'assure que les derniers protocoles de sécurité sont respectés. Le personnel est mis en garde contre les pourriels et a pour consigne de les supprimer. Un plan de gestion des situations d'urgence et de continuité des activités est en place, comprenant un plan de continuité des activités informatiques.</p>			

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
12	Entretien de l'infrastructure de TI et des systèmes d'information	Du fait de la vulnérabilité des structures physiques qui abritent les serveurs d'Ontario Créatif et d'autres éléments de son infrastructure physique de TI, cette dernière risque d'être compromise par toute défaillance de l'intégrité du bâtiment (par exemple en raison d'une inondation ou d'un incendie). Le risque augmente à mesure que le bâtiment vieillit.	Prestation/opérations (information/respect de la vie privée)	Toutes les données de l'organisme sont sauvegardées et peuvent être restaurées au prix d'une interruption limitée des services en ligne, le temps que les serveurs soient redémarrés ou remplacés et que le système d'exploitation et les pare-feu soient réinstallés. L'organisme a déplacé la plupart des applications hors site, y compris le Portail de demande en ligne, la Bibliothèque de recherche en ligne et la Photothèque numérique des extérieurs. Les lecteurs réseau ont été déplacés vers le nuage et le	<p>Probabilité du risque : Rare (1)</p> <p>Impact du risque : Modéré (3)</p>	4	Le processus de migration de nos dernières applications vers le nuage est presque terminé. Il atténuera entièrement tous les risques liés à l'intégrité physique des bureaux. Il devrait s'achever en 2023.

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
				<p>projet de colocation de l'organisme consistant à déplacer ses serveurs vers une installation hors site sécurisée et à température contrôlée est à moitié achevé. Le rapport SOC de notre site de stockage des données, Iron Mountain, a été examiné en mars 2022. En février 2022, nous avons transféré avec succès tous nos serveurs physiques sauf un vers le nuage.</p>			

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
13	Développement de la main-d'œuvre	La croissance des industries de la création se poursuivant en Ontario, il est nécessaire de veiller à ce qu'une main-d'œuvre qualifiée soit disponible pour y répondre. Il y a un important besoin de main-d'œuvre qualifiée dans l'ensemble des secteurs de la création qui, s'il devait rester insatisfait, pourrait avoir une incidence négative sur l'avantage concurrentiel de l'Ontario, entraîner une diminution du contenu produit en Ontario et empêcher Ontario Créatif d'atteindre ses propres objectifs de rendement en	Prestation	Ontario Créatif entretient un dialogue régulier avec les parties prenantes par l'entremise de ses comités consultatifs de l'industrie et de son programme de recherche, afin de comprendre les enjeux et les besoins liés au développement de la main-d'œuvre. L'organisme prévoit également d'organiser un symposium sur la main-d'œuvre en 2023 afin d'amorcer l'élaboration d'une stratégie de développement de la main-d'œuvre (selon l'engagement pris dans nos plans stratégique et	<p>Probabilité du risque : Possible (3)</p> <p>Impact du risque : Modéré (3)</p>	9	La future stratégie de développement de la main-d'œuvre aidera Ontario Créatif à jouer un rôle approprié pour ce qui est de veiller à ce que la province dispose d'une main-d'œuvre forte et qualifiée.

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		matière de création d'emplois.		d'activités les plus récents). Bien que les arrêts de travail appelés par la WGA et la SAG-AFTRA aient pris fin, des risques subsistent relativement au nombre de travailleurs susceptibles d'avoir quitté l'industrie en conséquence, lesquels pourraient avoir des répercussions à long terme au fur et à mesure que la production reprendra dans la province.			
14	Relations professionnelles dans le secteur de la production cinématographique et télévisuelle	Les négociations collectives en cours entre les divers syndicats et guildes qui représentent les travailleurs de l'industrie du cinéma et de la télévision	Prestation	Ontario Créatif communique régulièrement avec les partenaires (notamment la Ville de Toronto, Film Ontario et le ministère) et les	<p>Probabilité du risque : Presque certain (5)</p> <p>Impact du risque : Très élevé (5)</p>	25	Ontario Créatif continuera de surveiller et d'évaluer la situation, de même que ses conséquences sur les dépenses de production et la création d'emplois. Bien que l'impact sur

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		<p>continuent d'engendrer des arrêts et des ralentissements de travail. Bien que les conflits amorcés par la Writers Guild of America et la SAG-AFTRA soient réglés, d'autres différends liés à la main-d'œuvre se profilent à l'horizon (par exemple en provenance de l'ACTRA ainsi que des divers efforts de syndicalisation des travailleurs du secteur des effets visuels). Cette situation pourrait conduire à une baisse de l'activité cinématographique et télévisuelle étrangère en Ontario, avec pour conséquences des retombées économiques plus</p>		<p>parties prenantes afin de connaître les enjeux et les échéances. Les mesures d'atténuation échappent largement au contrôle de l'organisme.</p>			<p>l'organisme, lié aux frais d'administration des crédits d'impôt, ne se soit pas encore fait sentir, nous avons déjà constaté les effets des niveaux de production réduits (en volume et en dépense) dans la province lors de la compilation des résultats du deuxième trimestre et lancé un processus de planification pour déterminer l'ampleur potentielle de cet impact.</p>

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		faibles et moins d'emplois pour la population ontarienne. De surcroît, Ontario Créatif se trouverait dans l'incapacité d'atteindre ses objectifs de rendement en matière de dépenses de production et de création d'emplois, et constaterait probablement un déclin de ses revenus propres associés aux frais d'administration des crédits d'impôt dont la gestion lui incombe.					
15	Intelligence artificielle	Alors que l'adoption des outils d'intelligence artificielle tels que ChatGPT et d'autres applications va croissante au sein	Prestation/opérations et perception du public/parties prenantes	Ontario Créatif surveille actuellement l'évolution des politiques en matière d'intelligence artificielle et	Probabilité du risque : Probable (4) Impact du risque : Modéré (3)	12	Ontario Créatif continuera de travailler en collaboration constante avec le MTCS, le MFO et ses avocats d'une part, et ses organismes de

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risque	Plan d'atténuation/d'action
		<p>des secteurs de la création (et de leurs publics), de lourdes conséquences concrètes et déontologiques se dessinent dans les domaines des modèles opérationnels, de la propriété intellectuelle et de la main-d'œuvre, outre les considérations éthiques. Les programmes d'investissement et les incitatifs fiscaux d'Ontario Créatif sont susceptibles de voir arriver des demandes émanant de sociétés ontariennes recourant aux outils d'IA et devront prendre des décisions concernant leur</p>		<p>évalue les applications pour déterminer les ramifications juridiques et éthiques potentielles.</p>			<p>financement partenaires d'autre part, afin de cerner les risques, les implications et les possibilités liés à l'IA. L'organisme étudie la question de l'admissibilité du contenu créé par l'IA ou à l'aide de l'IA dans le cadre de ses programmes d'investissement. Au besoin, il rajustera ses politiques et ses lignes directrices de programme pour fournir un cadre direct aux auteurs de demande. À l'interne, Ontario Créatif veillera à ce que ses activités soient conformes aux directives officielles de la FPO en matière d'IA.</p>

ANNEXE B : REGISTRE DES RISQUES

N o	Objectif	Énoncé du risque	Catégorie du risque	Contrôles existants	Évaluation du risque (résiduel)	Cote du risqu e	Plan d'atténuation/d'acti on
		admissibilité au soutien par l'organisme dans un flou politique et législatif total.					